

- Les camionneurs de Sherbrooke refusent de reprendre le travail
- Menace de conflit provincial ● Nouvelles exigences (page de Sherbrooke)

CHLT-TV CANAL 7
CHLT 630 kc
CHLT-FM 102.7 mcs

LA TRIBUNE

La météo

Doux

Minimum : 15 — Maximum : 25

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

56e ANNÉE — No 233

DERNIÈRE ÉDITION

SHERBROOKE, JEUDI, LE 3 FÉVRIER 1966

10 CENTS



Stillman E. Wilbur JR (au centre) est conduit aux cellules en attendant d'être remis devant un grand jury. Le présumé assassin de M. Claude Hébert, un Sherbrookoise de 41 ans, est escorté du shérif du comté de Franklin, Maine, et de son assistant.

Présumé assassin du Sherbrookoise Claude Hébert

Stillman Wilbur devra faire face au grand jury

FARMINGTON, (Spéciale) — Au moment où avaient lieu à Sherbrooke les funérailles de M. Claude Hébert, son présumé assassin attendait dans une cellule de Farmington, dans l'état du Maine, de comparaître devant un grand jury américain.

Stillman E. Wilbur Jr, un jeune ouvrier de 21 ans, doit comparaître à nouveau devant le tribunal à la fin de cette semaine ou au début de la semaine prochaine.

Le grand jury devant lequel il sera appelé à comparaître décidera du degré de l'accusation qui doit être portée contre lui.

Procédure

La procédure des tribunaux américains dans une telle cause diffère quelque peu de la procédure en usage devant les tribunaux au Canada.

Le prévenu est d'abord accusé de meurtre au "sens large" afin de justifier sa détention. Par la suite, il comparait devant un grand jury pour ce qui est à peu près l'équivalent d'un préprocès.

Le "district attorney" (procureur de la Couronne) présente sa preuve devant le grand jury (composé de 12 hommes ou femmes) qui décide s'il y a lieu de maintenir l'accusation de meurtre et à quel degré cette accusation sera portée.

Dans le cas de Wilbur, il semble que si le grand jury décidait de maintenir l'accusation de meurtre, son procès aurait lieu au mois de mai, à Farmington, Maine.

Stillman E. Wilbur Jr n'en est pas à ses premiers démêlés avec la justice. Le shérif de la région a révélé que le jeune homme avait déjà été condamné pour vols par effraction et pour avoir troublé la paix.

Le shérif du district n'a pu préciser le mobile du présumé crime commis par Wilbur, se contentant de dire que le jeune homme ne semblait pas avoir "toute sa tête à lui".

Demandée par l'Association des hôteliers

Revision de la loi des alcools dans le Québec

MONTREAL, (PC) — L'Association des hôteliers de la province de Québec, réunie en assemblée générale depuis hier matin, a fait parvenir au premier ministre du Québec une lettre dans laquelle elle lui demande instamment de réviser la loi des alcools. Copie de la lettre a été également envoyée au chef de l'opposition, M. Daniel Johnson.

Dans sa lettre à M. Jean Lesage, l'Association s'appuie sur les données historiques de la province de Québec, affirme que la population s'est toujours fermement opposée à toute espèce de prohibition, et ce, depuis 1893.

"En 1893, écrit l'Association, lors de la Commission royale d'enquête, la pres-



Le sergent
Yves Pouliot
accorde une
entrevue à
La TRIBUNE
(pages régionales)

Dépenses "exagérées" à l'Expo '67

Violente attaque de Dief contre le gouvernement

Par Marcel PEPIN

OTTAWA, (PC) — Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a fait une violente attaque contre le gouvernement, hier, à propos des dépenses "exagérées" des employés de la compagnie de l'Expo '67.

Parlant au cours du débat sur les crédits provisoires, M. Diefenbaker a déclaré: "Je veux que l'Expo soit le théâtre du Canada, et non le terrain de jeux des fonctionnaires."

M. Diefenbaker a cité de longs extraits du rapport du commissaire canadien aux comptes, M. Henderson, rapport qui fut déposé aux Communes mardi.

M. Diefenbaker a aussi déclaré que jamais un gouvernement n'avait été critiqué aussi sévèrement par un vérificateur général que le gouvernement Pearson. Le vérificateur général est une institution en soi, dont le rôle est de surveiller l'usage des sommes d'argent votées par le Parlement.

"Pourquoi, a demandé M. Diefenbaker, la direction de l'Expo fournit-elle des voitures louées à ses fonctionnaires supérieurs? Comment expliquer que l'Expo assume elle-même les frais d'assurance pour douze de ses principaux employés?" Puis le chef de l'opposition parla des salaires fabuleux que touchent certains employés de l'Expo.

Le chef conservateur a même demandé que certains fonctionnaires de l'Expo soient convoqués devant un comité spécial pour expliquer certaines dépenses jugées irrégulières par le vérificateur général.

Les trois principaux dirigeants de l'Expo

Pour \$75,778 en frais de voyage en deux ans

OTTAWA, (PC) — Les trois principaux dirigeants d'Expo '67 ont reçu un total de \$75,778 en frais de voyages au cours des deux dernières années, a-t-on appris hier aux Communes.

Nombre de détails au sujet des finances controversées d'Expo '67 ont été fournis dans les réponses apportées par le ministre du Commerce, M. Robert Winters, à une série de questions écrites posées par MM. Robert C. Coates, député conservateur de Cumberland, et M. Maurice Allard, conservateur indépendant de Sherbrooke.

Le commissaire général de l'Exposition, M. Pierre Dupuy, dont le salaire est de \$40,000 par année, a reçu des sommes additionnelles de \$17,896 en 1964 "pour frais de déplacement et de représentation" et \$29,029 en 1965.

Son adjoint, M. Robert F. Shaw, a touché un salaire de \$35,000 par année, plus \$11,000 pour frais de déplacement en 1964 et \$8,662 pour ses voyages de 1965.

LA TRIBUNE

annonces classées	pages
Bridge	15-16-17
Comiques	14
Décès et funérailles	14
Editorial	17
Féminines	8
Feuilleton	6-7
Finance	14
Horoscope	9
Mots croisés	14
Politique fédérale	10
Politique provinciale	18
Radio, TV et arts	13
Sherbrooke et région	2-3-4-5
Sports	11-12

Entre les provinces et Ottawa...

Pearson veut faire cesser les hauts cris

TORONTO, (PC) — Le premier ministre Pearson a déclaré mercredi soir que le gouvernement fédéral songe à être plus prudent dans ses dépenses aux programmes fédéraux-provinciaux auxquels certaines provinces s'abstiennent de participer.

Le premier ministre a également déclaré, lors d'un rassemblement libéral, que dans l'intérêt d'une bonne entente mutuelle, il devrait y avoir moins de hauts cris et de tiraillements entre le gouvernement central et ceux des provinces.

Dans un discours prononcé à l'occasion du banquet annuel présenté par l'Association libérale de Toronto et de la région en l'honneur du premier ministre, M. Pearson a déclaré que chaque niveau de gouvernement se doit de de-

meurer dans les limites de sa juridiction. Lorsqu'il y a chevauchement, on devrait coopérer pour éviter tout conflit et empêcher que l'autorité du gouvernement fédéral soit aussi bien que celle des gouvernements provinciaux en souffrent.

Le premier ministre a ajouté que le gouvernement fédéral fait tout en son pouvoir pour assurer le bon fonctionnement du fédéralisme coopératif.

Domaines provinciaux

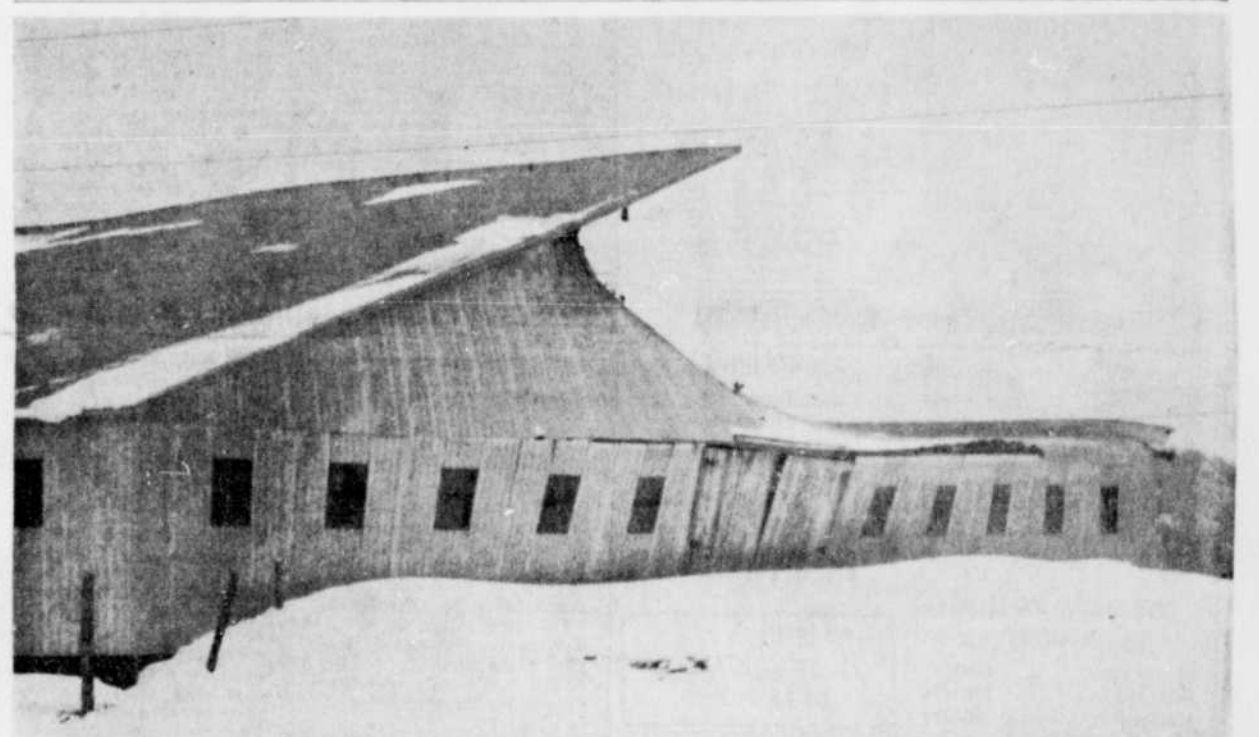
Le gouvernement fédéral, a-t-il dit, fait de son mieux pour s'acquitter d'obligations dans des domaines tels le bien-être, la sécurité sociale et l'éducation, mais ces sphères sont primordialement du ressort des provinces. En conséquence, des directives ou des programmes

fédéraux dans ces domaines ne peuvent être imposés aux provinces.

"Et", d'ajouter M. Pearson, "nous devons être de plus en plus prudents dans notre participation à ces programmes fédéraux-provinciaux auxquels toutes les provinces ne participent pas."

Il n'a pas apporté plus de détails à ce sujet, mais il a ajouté que d'autre part, le gouvernement fédéral ne renoncera pas à son droit de verser des subsides aux provinces afin de les aider dans des programmes, tel le régime d'assurance-santé, qui seront administrés par les gouvernements provinciaux.

Le fédéral conservera également son droit de rattacher ces subsides à l'acceptation de principes énoncés par le gouvernement central. Il relèverait ensuite des provinces de décider si elles veulent coopérer à ces conditions.



EFFONDREMENT. — Le vent et les nombreuses tempêtes de neige des derniers jours n'ont pas épargné une des bâtisses de l'exposition, à Richmond. Une partie du toit

de la bâtisse s'est effondrée. Cette bâtisse est située route 5-22 entre Richmond et Windsor.
(Photo La Tribune, par Studio Breton)

Nouvelles brèves

Problèmes posés par les ex-patients psychiatriques

QUEBEC, (PC) — M. Louis Beaupré, directeur à la Fédération des services sociaux à la famille, a déclaré mercredi à Québec que des délégués de la FSSF s'entretenaient incessamment avec des représentants du ministère de la Famille et du Bien-Être, ainsi que de la Santé du Québec, sur le problème que posent souvent les ex-patients psychiatriques.

M. Beaupré, qui est également directeur du service social de Sherbrooke, a précisé dans une entrevue que les entretiens visaient "à établir des politiques et pratiques respectant la dignité et les besoins des anciens patients qui, dans bon nombre de circonstances, sont des cas incurables".

Consigne du silence chez les professeurs en grève

MONTREAL, (PC) — Les professeurs en grève et les commissaires d'écoles des régions Le Gardeur et Repentigny et de l'Outaouais se sont imposé une consigne du silence.

Dans ces deux régions, les négociations se poursuivent en vue de mettre fin à une grève qui se prolonge depuis le 4 janvier, à Repentigny, et le 5, dans l'Outaouais.

Hôpitaux: aucune objection à une négociation unique

MONTREAL, (PC) — Les centrales syndicales du Québec, la Confédération des syndicats nationaux et la Fédération des travailleurs du Québec, n'ont aucune objection de principe à une négociation unique pour tous les employés syndiqués des hôpitaux du Québec.

La CSN veut toutefois que ce cartel syndical soit décidé par les employés et non par la partie patronale, car c'est là une prérogative des syndicats, a dit M. Paul-Emile Dalpé, président de la Fédération nationale des services.

Explosion d'une bombe à aérosol: 13 blessés

QUEBEC, (PC) — Une déflagration, causée par l'explosion d'une bombe à aérosol dans l'atelier d'une modiste, a causé des brûlures et des coupures à 13 personnes, hier, dans le quartier Saint-Roch, à Québec.

Alors que le déblaiement de la dernière n'est pas terminé

Une nouvelle tempête pointe à l'horizon

NEW YORK, (AFP) — Le déblaiement des voies de circulation enneigées du nord-est des Etats-Unis n'est pas encore terminé que la météorologie annonçait déjà la formation dans l'état d'Arkansas d'une nouvelle vague de froid et de chutes de neige se dirigeant vers l'Atlantique.

Partout, de la Floride — où le temps se réchauffe quelque peu — à la frontière canadienne, il n'est question que d'usines et d'écoles fermées, de routes impraticables, et de morts: la vague de froid du "week-end" a fait 117 victimes, dont 25 sont mortes littéralement de froid. Les

dernières victimes connues sont un père et sa fille trouvés dans leur voiture recouverte de neige.

Les services municipaux de Washington ont déblayé 20 pouces de neige dans les rues, la plus forte chute en 44 ans dans la capitale fédérale.

De nombreux comtés du nord de l'état de New York sont littéralement engloutis sous la couche blanche, qui ralentit ou empêche la circulation des automobiles et notamment des voitures de pompiers. Certaines rues de Syracuse, une ville de 216,000 habitants, sont encombrées par des congères de 10 à 15 pieds de hauteur.



UN MUR DE NEIGE. — Une souffleuse s'attaque à un mur de neige sur une route du Maryland. La dernière tempête a accumulé des bancs allant jusqu'à 12 pieds de hauteur. Il ne reste plus qu'à attendre la prochaine... qui s'annonce déjà.
(Téléphoto PA)

Remède pour les Clous

ETANOL

Clous, Boutons, Acné
TRAITEMENT : BOUTEILLES

Mode d'emploi: Prendre le contenu d'une bouteille le soir au coucher, avec un verre d'eau, au moins 3 heures après le dernier repas. Répéter le soir suivant. Enfants de 10 à 12 ans: prendre 1/2 dose.

Les spécialités pharmaceutiques ou médicamenteuses brevétées.

No 33159

EN VENTE
AUX PHARMACIES

Après sept mois de silence

Le sergent Pouliot parle à La Tribune

Par Jean-Pierre Lacasse

MAGOG, (Exclusif à La Tri-

bune) — En marge de son expulsion de l'Association des policiers de Magog, le sergent Yves Pouliot, a révélé, hier après-midi, qu'il ne voulait faire aucun commentaire sur cette question pour le moment, afin de ne pas nuire à l'enquête qu'effectue présentement le directeur Téléphone Lavoie.

M. Pouliot a déclaré que cette enquête avait débuté jeudi dernier et qu'elle se poursuivait depuis lors. "De ce fait, de continuer ce dernier, les membres de l'Association auraient pris cette décision un peu hâtivement, sans connaître la nature exacte des faits sur lesquels j'ai demandé aux autorités d'enquêter".

Pas d'accusations

Par ailleurs, le sergent Pouliot a expliqué que lors des assemblées "secrètes", tenues au cabinet du maire, il n'avait porté aucune accusation vis-à-vis ses confrères de travail, mais simplement apporté des faits à l'attention des autorités municipales. Contrairement à ce qui a été dit, le sergent mentionne que ces faits étaient très récents et ne remontaient pas à une dizaine d'années.

"Ce que j'ai dit est sérieux, de continuer M. Pouliot, et ce sont les autorités qui prendront les décisions qui s'imposent. Cependant, si je le juge nécessaire, je rendrai ces paroles publiques".

Rencontre

De plus, le sergent a fait savoir que s'il avait pris l'initiative de rencontrer les autorités municipales à cet effet, c'était parce qu'il croyait qu'il y avait eu suffisamment de malentendus et de malaises de nature nuisible au département de police de Magog, et à la bonne réputation de la cité entière.

"J'étais obligé de me défendre et je l'ai fait de manière loyale, sans porter d'accusations envers mes confrères de travail, envers lesquels j'ai beaucoup d'estime".

Autre déclaration

Concernant la déclaration d'un citoyen de Magog à son endroit, le sergent Pouliot a déclaré qu'il n'avait pas attaché tellement d'importance à cause de l'attitude malhonnête de ce citoyen. M. Pouliot a mentionné que ce dernier aurait dû faire un rapport immédiatement au directeur pour qu'une enquête soit faite, et non attendre deux semaines avant de publier une lettre ouverte dans un hebdomadaire local.

Demande de la FTQ

SHERBROOKE — L'Union internationale des travailleurs du textile a déposé une requête en accréditation auprès de la Commission des relations de travail du Québec, dans le but de représenter les employés de la production de la Bruck Mills, de Sherbrooke.

Le représentant du CTC, de Sherbrooke, M. Gérard McManus, a dit qu'il s'attendait à ce que la Commission accorde l'accréditation demandée par la FTQ-CTC.

LENTILLES CORNEENNES

(verres de contact)

DOCTEUR
JEAN-PAUL BLOUIN

Optométriste

Pour rendez-vous, Tél. : 569-1886
92 nord, rue Wellington
Sherbrooke.

L'actualité

Les "gaffes" monumentales de Paphnuce!

Clop-clopant, Paphnuce entre à la rédaction et s'en vient tout de go à mon pupitre.

● Astu mal aux pieds, Paphnuce? Tu boites? Paphnuce: Non, pas! Un camelot vient de me fermer la porte en pleine face. J'ai voulu retenir la porte et je l'ai eue sur la cheville.

● Je te vois tenir le camelot par le collet pour l'engueuler dans les grands pris.

● J'ai pas tenu le camelot, j'avais assez de me tenir la cheville! Mais ce n'est pas pour cela que je viens. J'peux t'y voir voir une minute?

● Bien, tu me vois, là?

● Non, mais je veux vous dire... vous parlez à vous tout seul. Y'a-t'il un coin où on peut se parler seuls tous les deux?

● On peut aller dans la bibliothèque...

● Allons-y!

Et là, Paphnuce s'est ouvert. Ça a pris du temps, mais il s'est ouvert pour me dire tout bas comme s'il avait été au confessionnal:

● Savez-vous, l'autre soir, j'étais à la prison et j'ai vu sortir quelqu'un... Je vous le donne en mille de deviner qui?

● Un gars qui avait fini de purger sa sentence?

● Non, Et là, vous, et que je vais vous dire, c'est entre nous. Je ne veux pas que vous disiez un mot de ça à personne, parce que vous perdrez des abonnés à part du reste... J'ai vu sortir...

● J'ai vu sortir notre évêque. Demandez-moi pas ce que ça veut dire! Je ne suis pas! Mais franchement, j'ai eu froid dans le dos! Je ne sais pas quoi penser! Je suis éberlué! Je suis perdu! Comme on dit en anglais, "God knows" pourquoi qu'y sortait de là?

● Paphnuce! Paphnuce! Si j'avais une corde, je te pendrais à l'électrolier que tu vois au plafond! Tu ne savais pas cela, toi, que tous les ans, les évêques vont visiter les prisonniers?

● Non, j'avais pas ça.

● Tu ne savais pas ça, toi, que les évêques vont pas d'enfants, mais qu'ils ont un "bébé" et que leur "bébé", c'est le salut des âmes?

● Ben, ouais, j'avais ça un peu...

● Et tu ne savais pas ça, toi, que les prisonniers, ça fait partie du "troupeau" du Pasteur?

● Ouais ben là, j'commence à comprendre...

● Tu ne savais pas ça, toi, qu'à Noël ou au four de l'An ou à l'Épiphanie, ou pendant le premier mois de l'année, les évêques vont visiter les prisonniers, qu'ils leur donnent des cadeaux et leurs fils spirituels au même titre que toi, sauf que toi, tu es en liberté et que toi, tu as le bonheur d'avoir ta famille autour de toi... Tu ne savais pas ça, toi, que les évêques vont voir les prisonniers pour les encourager, les réconforter, faire quelque bien à leur âme "emprisonnée"? Comprends-tu maintenant pourquoi tu as vu ton évêque sortir de la prison l'autre soir?

● Ben là, j'comprends tout ça et j'ai fait fin! J'comprends tout ça à présent. Vous me mettez en "p-p-p-tes culottes" là, vous, et j'ai envie de me dévotiser pour pas que personne me reconnaisse...

● J'espère, Paphnuce, que tu n'es pas allé colporter ces racontars-là à d'autres qu'à moi?

● Certain que non! Je vous confie cela parce qu'on est deux amis. Vous êtes le premier à qui j'en parle.

● Et j'espère que je suis le dernier!

● Je vous le jure sur ma tête d'imbécile... Avant pensé comme j'ai pensé!...

● Dans tous les cas, vous non plus, ne dites à personne que j'ai pensé "croche" de même... Vous êtes tellement bavard...

● Ne crains rien, la discrétion, ça me connaît! Mais toi, qu'est-ce que tu allais faire en prison?

● Ça, c'est pas de vos affaires!

● T'es aussi discret que je le suis...

Et Paphnuce est sorti de la bibliothèque et il a traversé la salle de rédaction dans sa longueur, en clopant un peu plus vite, la tête cachée dans son haut col de capot de chat...

Vol de \$444

3 mois de prison à un Coaticookois

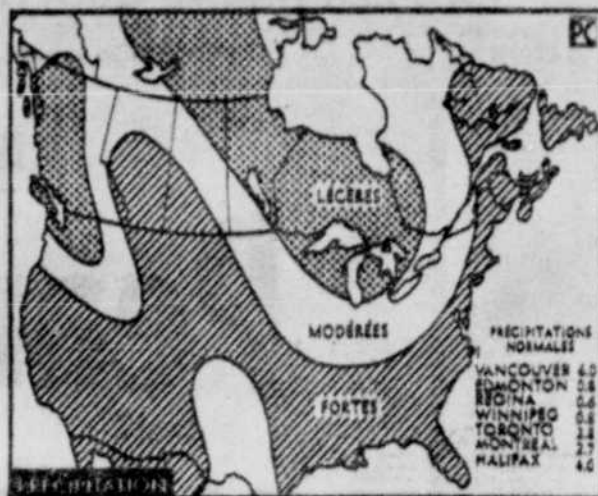
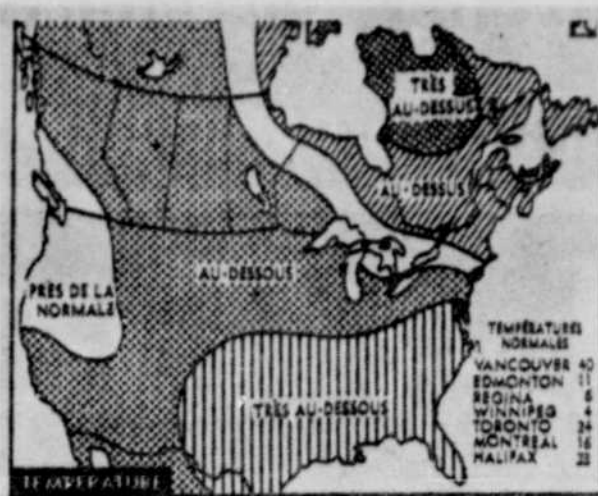
SHERBROOKE — Lucien Brouillard, âgé de 27 ans et domicilié à Coaticook, a été condamné hier à trois mois de prison.

Il s'était reconnu coupable du vol par effraction de \$444 en argent et en chèques à l'entrepôt de M. Ronald Desbiens.

Le prévenu a comparu devant le juge Benoît Turmel, de la Cour des sessions de la paix à Sherbrooke.

Le procureur de la Couronne Me J. Guy Blanchette, c.r., a souligné à la Cour que Brouillard avait déjà bénéficié d'un sursis de sentence.

Abonnez-vous
à La Tribune



AU-DESSUS DE LA NORMALE. — Suivant les prévisions du bureau météorologique des États-Unis, le Québec et les provinces maritimes accusent des températures au-dessus de la normale, en février. La précipitation sera de légère à modérée dans toutes les régions, à l'exception de certains secteurs des Prairies et des Maritimes. Dans le nord-ouest de l'Ontario, les Prairies et l'est de la Colombie-Britannique, le froid persistera et des températures sous la normale seront enregistrées durant le mois courant.

(Graphique PC)

La météo...

Voici les prévisions de la météo :

Régions de Montréal, de l'Outaouais, de Québec et des Cantons de l'Est, nuageux, avec quelques périodes de soleil et doux. Vent léger. Minimums et maximums à Montréal, 20 et 30; à Ottawa, à Québec et à Sherbrooke, 15 et 25. Demain, périodes de soleil et doux.

"HOT-DOG"
federal
...mmm délicieux!
UN PRODUIT DE
FEDERAL PACKING INC.
Magog, Qué.

Compagnie condamnée à \$100 d'amende pour avoir omis de rembourser le gouvernement

SHERBROOKE — La compagnie de détergents Sil Va Sol Lée, de Sherbrooke, a été condamnée à \$100 d'amende.

Elle s'était reconnue coupable d'avoir omis de remettre \$865 de taxes au gouvernement.

La sentence a été imposée par le juge Benoît Turmel, de la Cour des sessions de la paix.

Me Dewey Zaor représentait le ministère du revenu national dans cette affaire.

ESTAMPES en CAOUTCHOUC
LIVRES de COMPTABILITÉ
MATÉRIEL A DESSIN

PAPETERIE PIGEON LTÉE

Magasin d'articles de bureau
444, King e. (coin Belvédère)
Sherbrooke — 562-6310

NOUVEAU NOUVEAU
Ouvert tous les soirs
25, Grandes Fourches
TEL : 569-3717
STATION DE SERVICE MARCEL DUMAS

SUIVEZ LA FOULE!
... et PROFITEZ VOUS AUSSI de la GRANDE
VENTE À UN SOU
Mozart

VENTE DE STOCKS DE FAILLITES
du 28 JANVIER au 4 FEVRIER

- 4 POELES COMMERCIAUX AU GAZ
- 2 POELES ELECTRIQUES pour PATATES FRITES
- 2 VENTILATEURS
- 1 CAISSE ENREGISTREUSE
- 1 HACHE-VIANDE COMMERCIAL
- 1 EPLUCHEUSE DE PATATES "HOBART"
- BANCs—TABLES—COMPTOIRS—VAISSELLE ETC.

S'adresser au
Café "Chez Pitou"
Rue Principale nord—WINDSOR
Tél : 845-3595

Futurs mariés,
votre futur foyer ne mérite-t-il pas le cachet de beauté durable, de richesse et de chaude hospitalité d'un ameublement

COLONIAL

Nous offrons un choix complet de ces meubles de plus en plus en vogue, et nos fournisseurs sont des plus réputés dans cette spécialité.

En tant que futurs mariés, vous bénéficierez aussi de prix spéciaux chez E. Morin & Fils Inc.

Ameublement COLONIAL

de 10 mcx, d'un riche fini cannelle, pour

3 PIÈCES

Valeur régulière: \$549.

PAYEZ SEULEMENT:

\$397.

L'ensemble comprend:

- POUR LE SALON
 - 1 sofa
 - 1 fauteuil assorti
- POUR LA CHAMBRE
 - 1 bureau triple
 - 1 chiffonnier
 - 1 lit
- POUR LA CUISINE
 - 1 table ovale 36"x48"x60"
 - 4 chaises à barreaux

Prévoyez-vous de nos CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

POUR RENDEZ-VOUS LE SOIR
APPELEZ :

Charles Morin 562-3360
Gilles Morin 569-1176
Maurice Parent (Magog) 843-3020

E. MORIN & FILS INC.

Meubles et appareils ménagers

2630, RUE KING OUEST, SHERBROOKE — Tél. : 569-5548

Laurentide accorde des taux encore plus avantageux pour les prêts personnels d'importance!

POUR UN PAIEMENT MENSUEL DE	VOUS POUVEZ OBTENIR				
	pour 12 paiements	pour 18 paiements	pour 24 paiements	pour 30 paiements	pour 36 paiements
\$ 55	591.67	858.74	1,111.37	1,355.73	1,529.28
\$ 65	702.97	1,021.65	1,327.63	1,567.97	1,807.34
\$ 75	814.05	1,186.60	1,507.75	1,809.19	2,085.39
\$ 80	870.53	1,269.71	1,608.26	1,929.81	2,224.41
\$ 90	982.56	1,437.10	1,809.30	2,171.03	2,502.46
\$105	1,151.68	1,650.24	2,110.85	2,532.87	2,919.54

Prêts jusqu'à \$5,000 remboursables en 5 ans.

Voyez le gérant de la succursale
Laurentide de votre localité aujourd'hui même.

LAURENTIDE

LA SEULE ET UNIQUE

VENTE DE PAPIER-TENTURE "SUNWORTHY"

Et c'est une vraie vente avec de réels et honnêtes spéciaux. Vous êtes à même de vérifier dans les catalogues, les prix réguliers de ces papiers-tentures provenant de manufacturiers reconnus. Cette vente sera en vigueur jusqu'à la fin de février, mais obtenez un meilleur choix en venant au plus tôt.

PAPIER NON ENCOLLE "SUNWORTHY" — REG. 79c à \$1.49 — CHOIX DE 70 MOTIFS REGULIERS

SPECIAL .39 LE ROULEAU SIMPLE

PAPIER-TENTURE ENCOLLE "SUNWORTHY" — 150 MOTIFS A VOTRE CHOIX

REG. : 99c, \$1.09, \$1.29, \$1.49 REG. : \$1.55, \$1.75, \$1.95, \$2.05 REG. : \$2.15, 2.35, 2.55, \$2.75

.59 LE ROUL SIMPLE SPECIAL .69 LE ROUL SIMPLE .79 LE ROUL SIMPLE

IL VOUS EST PLUS FACILE D'ETABLIR VOS PLANS DE DECORATION D'INTERIEUR CHEZ

NATIONAL WALLPAPER & PAINTS LIMITED
Distributeurs de Québec et Saguenay

156, RUE WELLINGTON NORD — SHERBROOKE — TEL : 562-1537

Demande des grévistes au conseil de ville

Limiter le nombre de camionneurs à Sherbrooke

Par René Roseberry

Travail de revision du territoire à être annexé à la cité de Sherbrooke, terminé d'ici 10 jours

Selon le maire Nadeau

SHERBROOKE. — Le maire de Sherbrooke, Me Armand Nadeau, C. R., a révélé, hier, que le travail de revision du territoire à être annexé à la cité de Sherbrooke sera terminé d'ici une dizaine de jours et qu'une assemblée d'information avec les municipalités concernées pourra alors être convoquée.

Changements

"Il s'agit de changements mineurs au territoire à être annexé, délimité dans le projet original", de dire Me Nadeau. Il avait cité le cas de la propriété de M. Albéric Dussault, maire de Rock Forest, que l'on

pourrait ainsi éviter d'annexer. Il a ajouté, cette fois, qu'il se trouve plusieurs parties dans le même cas. Il a cité entre autres Moulton Hill, territoire dont la cité n'a pas besoin. "Du moins pas dans un avenir rapproché", dit-il.

Réduit

"Le territoire à être annexé pourra être réduit légèrement dans certains secteurs, mais plus dans d'autres", d'ajouter le maire de Sherbrooke.

"La discussion avec les maires des quatre municipalités touchées par l'annexion pourra alors être beaucoup plus

facile", de dire M. Nadeau. Il ne servirait à rien de les rencontrer avant.



Le maire Nadeau

Ce qu'on en dit

Les maires de Rock Forest, Ascot Nord, Canton d'Ascot et St-Elie d'Orford ont déjà manifesté qu'ils anticipent avec impatience une rencontre avec le maire de Sherbrooke.

Interrogé à ce sujet, hier, M. J.-R. Plante, maire d'Ascot Nord, a dit que sa municipalité pourrait bien ne pas se prononcer contre l'annexion, moyennant certaines conditions.

Il s'est toutefois refusé à entrer dans les détails.

Moulton Hill

Par ailleurs, la concession du côté de Moul-

ton Hill pourrait bien devenir un facteur prédominant dans le Canton d'Ascot, puisque les principales objections venaient de ce côté. Il semble que la décision sera laissée aux résidents des développements domiciliaires, quant au reste, dans le Canton.

A St-Elie, l'objection vient du fait que l'on ne veut pas payer plus de taxes qu'actuellement, tant et aussi longtemps que la cité ne sera pas en mesure d'offrir les services. Avec cette assurance, St-Elie donnerait probablement son accord et il en serait de même de Rock Forest, Ascot Nord et du Canton d'Ascot.

SHERBROOKE. — Les camionneurs privés affectés au déneigement et à l'entretien des rues de Sherbrooke n'ont pas l'intention de retourner au travail en acceptant les offres de salaires qui leur ont été faites, hier après-midi, par le conseil municipal de Sherbrooke.

Bien plus, ils projettent de demander au conseil municipal de passer une législation limitant le nombre de camionneurs à Sherbrooke et donnant priorité d'engagement aux résidents de Sherbrooke.

Au cours d'une assemblée spéciale, hier après-midi, le conseil municipal a offert de hausser de \$1.15 à \$1.45 le prix du voyage de neige et de porter à \$3.35 à \$5 le taux horaire.

Dans leurs demandes, les camionneurs privés veulent \$1.75 pour chaque voyage et \$6 de taux horaire.

Ces camionneurs ne sont pas des employés permanents de la cité de Sherbrooke et le salaire qu'ils reçoivent pour leur service doit également défrayer le coût d'utilisation de leur camion.

Conflit

Le conflit qui a éclaté mardi après-midi a pris de l'ampleur hier alors que les dirigeants de l'Association provinciale des propriétaires de camions à bascule ont décidé de donner leur appui aux camionneurs de Sherbrooke qui forment une section locale.

Les camionneurs doivent se réunir cet avant-midi, à compter de 9 h. 30, au Manoir de l'Estrie en compagnie de MM. Lucien Lemieux et William Lemelin, respectivement organisateur et administrateur de l'Association provinciale. Ces derniers ont convoqué l'assemblée lors d'une rencontre hier soir avec les camionneurs.

Conseil municipal

Les camionneurs en grève

ont délégué trois de leurs confrères pour rencontrer les autorités municipales, au cours de la réunion d'hier après-midi, soit MM. Gérard Couture, représentant de l'Association provinciale à Sherbrooke, Herman Desloges et L.-P. Morin.

Dès l'ouverture de l'assemblée, le maire Me Armand Nadeau, a pris la parole.

"Le conseil admet, dit-il, que les conditions ont changé, mais il admet moins la procédure que vous avez employée." "C'est une façon plutôt cavalière", a-t-il poursuivi.

Me Nadeau a expliqué que le conseil était prêt à accorder une hausse de \$0.30 du voyage, soit \$1.45 au lieu de \$1.15, en plus de porter le taux horaire à \$5 pour les camionneurs à l'heure.

Offre

Le premier magistrat a ajouté que la cité s'efforce d'employer le plus grand nombre possible de camionneurs et que tout en reconnaissant le bien-fondé des revendications des camionneurs elle ne peut leur offrir plus que \$1.45 et \$5.

Il a reproché aux grévistes de ne pas avoir donné assez d'explications dans la lettre qu'ils ont adressée au conseil municipal, lundi dernier, pour faire part de leurs demandes.

Les représentants des camionneurs ont dit de leur côté que ce qu'ils demandent est un minimum. Ils ont expliqué que la diminution des dépôts de neige les oblige

à faire quelque quatre ou cinq milles en moyenne par voyage.

Réponse

La rencontre a duré une vingtaine de minutes. Me Nadeau a demandé aux représentants des grévistes de présenter l'offre du conseil aux camionneurs et de lui donner réponse aujourd'hui.

Par ailleurs, Me Nadeau a dit qu'il était prêt à discuter avec les camionneurs et que c'était la raison pour laquelle il les a convoqués hier. Il a même précisé que de nouvelles conditions pourraient être discutées au cours de l'été pour la prochaine saison hivernale.

D'un autre côté, il est possible que les camionneurs qui ont reçu l'appui de l'Association provinciale demandent au conseil municipal de changer le système actuel pour baser les salaires sur un taux fixe qui pourrait être \$0.30 la verge carrée.

Déneigement

Entre-temps, le déneigement s'est poursuivi au ralenti dans les rues de Sherbrooke. La voirie municipale a utilisé quelques camions qui lui appartiennent pour continuer de nettoyer les endroits les plus enneigés.

L'arrêt de travail paralysa cependant le système de déneigement de la cité. Parmi les grévistes, il y a également ceux qui sont affectés au sablage des rues et des trottoirs.

Carnet King-Wellington

Deux automobilistes ont pris la rue Belvédère Sud pour une piste de courses, hier soir, vers 7 h. 45. En effet, les deux voitures filaient à une vitesse qui n'est certainement pas permise par la loi, en direction de la rue Galt Ouest.

Il s'agissait d'une "ronflante" 1956 et d'une "sompnueuse" 1966.

Les personnes avides d'apprendre la samba peuvent suivre des cours "à prix modique" de ce temps-ci. Elles ont une seule chose à faire: essayer de marcher rapidement sur certains trottoirs de la ville.

Certains écoliers du quartier Nord sont effrayés par la présence des chiens, à l'heure de l'entrée et de la sortie des classes. Preuve que le chien n'est pas toujours le co-pain de l'homme...

Le magasin A. L. Green n'a pas l'intention de déménager dans l'ancien local occupé anciennement par Mitchell Ltee. C'est ce que nous a déclaré le gérant M. Roland Theroux, qui voulait ainsi démentir une rumeur publiée dans un autre journal.

Les élèves de l'école St-Sacrement obtiennent complètement la rue Kennedy pour attendre les autobus scolaires. N'y aurait-il pas un autre endroit qui s'y prêterait mieux? En effet, les automobilistes ont peine à passer sur cette artère, au moment de la sortie.

Rencontre avec la Dominion Textile

Les normes de production ont été étudiées

SHERBROOKE. — Les représentants de l'As-du textile de Sherbrooke (CSN) et ceux de la compagnie Dominion Textile se sont rencontrés, hier, à Sherbrooke pour étudier les normes de production en vigueur à la compagnie.

Normes

A cause de ces normes de production, huit employés avaient été congédiés vendredi dernier, pour être réengagés par la suite.

Le représentant syndical, M. Marcel Meunier, a précisé à l'issue de la rencontre que certaines situations ont été corrigées par la compagnie.

Changements

Il a expliqué que le conflit a été causé par des changements dans les normes de production.

M. Meunier a ajouté qu'il n'est pas question que les employés quittent leur travail pour cette raison, d'autant plus que les employés congédiés ont été réinstallés.

Quatre entrepreneurs répondent aux appels d'offre

La construction du Palais des sports de Sherbrooke coûtera environ \$1,415,000

Le juge sermonne un étudiant

Personne n'a le droit de ternir la réputation de sa famille

SHERBROOKE. — Le juge W. Redmond Hayes a déclaré, hier, que personne n'a le droit de ternir la réputation de sa famille en trainant son nom devant les tribunaux.

Il s'adressait à un étudiant d'Asbestos, qui a comparu en Cour des sessions de la paix sur des accusations de vols et de dommages à la propriété.

Le magistrat a souligné que les enfants, qui font de la peine à leurs parents, le regrettent amèrement.

Il a suris à la sentence de l'accusé, mais a fixé un cautionnement de \$300 pour garder la paix.

Famille

La Cour a poursuivi en di-

sant que l'inculpé fait partie d'une bonne famille.

Il est l'avant-dernier d'une famille de 11 enfants, dont la mère est veuve.

Ses frères et ses sœurs ont toujours sauvegardé la réputation de la famille.

"Vous n'avez pas le droit de ternir le nom de votre famille devant les tribunaux", a souligné le juge Hayes.

Sentence

Le magistrat a formulé le vœu que l'accusé devienne un bon citoyen.

Il a suris à la sentence dans l'espoir qu'il puisse se réhabiliter.

Le juge Hayes a souhaité que l'étudiant poursuive ses études et repare les tracasseries occasionnées à sa mère.

Défense

L'avocat de la défense Me Raynald Fréchette, a dit que cette comparution serait une leçon que l'inculpé n'oublierait pas.

Le procureur de la couronne, Me J.-Guy Blanchette, c.r., a abondé dans le même sens.

Par suite du feu rue Wellington sud

Toutes les personnes sur le pavé ont trouvé un refuge

SHERBROOKE. — Les familles qui ont été jetées sur le pavé par le spectaculaire incendie, qui a détruit le magasin Smith Surplus Store et trois logis au 900, Wellington sud, à Sherbrooke, mardi soir, se sont toutes réfugiées chez des parents et chez des amis, en attendant de se trouver un nouveau gîte.

Au cours de la journée d'hier, des employés s'affairaient déjà autour de l'immeuble pour nettoyer.

Voté à la démolition

Rencontré sur les lieux du désastre, hier après-midi, Mme Miriam Slater, propriétaire du magasin Smith Surplus Store, et fil-

le du propriétaire de l'immeuble, M. Sam Smith, a révélé que les dégâts sont tels que l'on ne peut pas songer à effectuer des réparations.

"Nous devons tout démolir", précisait-elle. Mme Slater n'a pas pu préciser, à ce stade-ci, si un nouvel édifice sera construit sur le terrain.



TOUT N'EST QUE RUINES. — Tout n'est plus que cendres et bois calciné au 900 Wellington sud, à Sherbrooke. L'immeuble a été détruit par un violent incendie, mardi soir. Des centaines de curieux ont défilé sur les lieux, au cours de la journée d'hier.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

Par Jacques Lemoine SHERBROOKE. — La construction du Palais des sports de Sherbrooke coûtera environ \$1,415,000.

C'est ce qui ressort des soumissions pour les travaux généraux et des estimés pour les travaux connexes.

Le maire Armand Nadeau, c.r., s'est dit satisfait des prix et des estimés.

Les soumissions, ouvertes hier, ont été référées pour étude aux architectes Poulin et Tardif.

Soumissions

Quatre entrepreneurs ont répondu aux appels d'offre pour les travaux généraux et ont proposé les prix suivants:

— J.-W. Roy Ltée: \$924,681;

— Adélaïde Jacques Ltée: \$952,326;

— J.-C. Masson Ltée: \$1,016,124;

— Et Vincent & Frères Ltée: \$1,098,700.

Le Palais des sports, qui contiendra près de 6,000 places (dont 4,500 sièges), sera construit rue du Parc.

La bâtisse sera une des plus modernes du genre.

Estimés

Des ingénieurs ont ensuite soumis à l'hôtel de ville des estimés pour les travaux connexes.

Les prix de ces estimés sont les suivants:

— Electricité: \$165,000;

— Chauffage et ventilation: \$160,000;

— Réfrigération: \$130,000;

— Plomberie: \$35,000.

Les appels d'offres pour ces travaux seront faits un peu plus tard parce que les plans ne sont pas complétés.

Crédits

Le conseil municipal avait déjà voté des crédits de \$1,150,000 pour la construction du Palais des sports.

La cité bénéficiera d'une subvention d'environ \$150,000 en vertu de l'aide pour les travaux d'hiver.

L'addition de ces deux montants représente une somme de \$1,300,000.

L'hôtel de ville devra donc voter des crédits supplémentaires de \$115,000.

Un besoin

Le maire Nadeau a déclaré que les citoyens sont unanimes à dire que le Palais des sports projeté constitue un besoin.

"Cette réalisation fera l'orgueil des Sherbrookoïses pendant 50 ans," a-t-il dit.



DELEGATION. — Les représentants des camionneurs en grève ont rencontré les autorités municipales, hier après-midi. L'assemblée avait été convoquée par le maire. Ci-haut, on reconnaît les trois camionneurs qui ont présenté les demandes des grévistes au conseil municipal. Ce sont, de gauche à droite, MM. Gérard Couture, représentant de l'Association provinciale des propriétaires de camions à bascule, Herman Desloges et L.-P. Morin.

Raymond Bergeron narre le voyage des Castors de Sherbrooke en Europe (page 11)

Aucun record de température

Le mois de janvier se retire sans passer à la postérité

Elèves en pieds de bas

Des "pichous" pour régler le problème

SHERBROOKE. — La Rév. Soeur Lina-de-Marie, principale de l'école secondaire Le Ber, a déploré le fait que les parents trop timides pour s'adresser directement à l'école ne logent pas leurs demandes d'informations à l'Association parents-maitres.

Cette remarque de la principale de l'école Le Ber a été faite au journaliste de La Tribune, qui lui demandait des informations sur le fait que certaines élèves doivent enlever leurs bottillons, à l'entrée de l'école, et monter jusqu'à la classe en pieds de bas.

Un fait noté

Soeur Lina-de-Marie a révélé qu'elle a noté, à maintes reprises, que les jeunes filles montent en classe en pieds de bas et elle leur a fait chaque fois la remarque.

"Pourtant, dit-elle, nous avons demandé à toutes nos jeunes filles de porter des "pichous" dans leurs bourses, afin qu'elles les aient à la main, au moment d'enlever leurs bottillons".

Allatt... C'EST NON SEULEMENT BON... C'EST MEILLEUR!

Les brioches Allatt sont renommées dans toute la région comme étant les meilleures, les plus délicieuses, les plus savoureuses. Elles sont préparées par les experts de chez Allatt suivant des normes établies par de nombreuses années d'expérience.

N'hésitez pas à les commander dès maintenant. Signaler:

562-2744



SHERBROOKE, JEUDI, LE 3 FÉVRIER 1966



SIGNATURE D'UN CONTRAT. — L'Association des marchands en alimentation de Coaticook et le syndicat représentant les commis de ces commerces, viennent de signer leur nouvelle convention collective de travail. Sur cette photo, dans l'ordre habituel, M. Marcel Pomerleau, directeur de l'Association des commis, M. René Fautoux, secrétaire, et M. Denis Arseneault, président de l'Association des marchands, M. Denis Arseneault, président des commis ainsi que M. Gilles Patry, trésorier, chez les marchands.

A Coaticook

Convention de travail signée entre les épiciers et leurs employés

COATICOOK, (AR) — Une nouvelle convention de travail vient d'être signée entre l'Association du détail et des services de Coaticook (section alimentation), et l'Association des commis en alimentation de Coaticook.

Ces deux associations représentent tous les marchands en alimentation, (épicerie, boucheries, etc.), de Coaticook et les quelque 25 commis travaillant dans ces commerces, à Coaticook, soit près de 50 pour cent des commerces de tous les établissements commerciaux de la ville.

Signature

La signature de la convention collective a eu lieu à la suite de quelques séances de négociations entre les représentants des deux partis.

Pour la partie patronale, les agents négociateurs, qui ont signé la convention collective, furent M. Arsène Lemieux, président de l'Association des marchands en alimentation, de Coaticook, M. René Fautoux, secrétaire, M. Gilles Patry, trésorier, et M. Laurier Lessard, directeur de l'Association.

Pour la partie patronale, les négociateurs et signataires furent M. Denis Arseneault, président de l'Association des commis en alimentation, M. Gerald Guertin, vice-président, Mlle Rachel Bouchard, secrétaire, et M. Marcel Pomerleau, directeur.

Salaires

La nouvelle échelle de salaires établie par la convention collective couvre les différentes catégories de travail qui se rencontrent dans ce genre de commerce.

Les différentes classes et les salaires minima à être payés sont les suivants :

- 1.—commis-boucher et acheteur, \$60; commis boucher, \$50;
- 2.—apprenti, à l'entrée, \$35; après 12 mois, \$40 et après 24 mois, \$47;
- 3.—commis épicer, premier commis ou commis en charge, \$50;
- 4.—apprenti même échelle que pour les bouchers.
- 5.—livreurs avec voiture, ou camion, à l'entrée

\$40; après 12 mois \$45; et après 24 mois \$50.

Une caissière d'expérience pourra recevoir un salaire minimum de \$45, tandis que les apprentis seront payés à raison de \$35 à l'entrée, \$37,50 après 12 mois et \$40 après 24 mois.

Pour ce qui est des employés supplémentaires, ils seront payés au salaire minima de \$0,85 l'heure. Les employés de moins de 16 ans ou travaillant moins de 30 heures par semaine sont compris dans cette classe.

Heures de travail

Selon la nouvelle convention collective, la semaine normale de travail sera de 44 heures par semaine, et les heures normales de chaque jour seront les suivantes :

Mardi, mercredi, jeudi, de 8 h. 30 a.m. à 6 heures.

Vendredi, de 8 h. 30 a.m., à 9 h. 30 p.m., et le samedi de 8 h. 30 a.m., à 5 h. 30 p.m. De plus, dans tous les établissements, lorsqu'il y a une fête dans la semaine, le travail se poursuivra le lundi, de 8 h. 30 a.m., à 6 heures p.m.

Toutes les heures travaillées en supplémentaires seront rémunérées au taux de temps et demi.

Vacances et fêtes

Les jours considérés comme non ouvrables et payés quand même sont les suivants : le jour de l'an, le 2 janvier, l'Épiphanie, le Vendredi Saint, (de 2 à 4 heures p.m.), la fête de la Reine, l'Ascension, la St-Jean-Baptiste, la Confédération, Noël, le 26 décembre, la fête du Travail, le jour de l'Action de grâce, la Toussaint et l'Immaculée-Conception.

Les employés qui ont moins d'un an de service à la date de leurs vacances, ont droit à deux pour cent de leur salaire. Après cinq ans, ou plus, ils ont droit à deux semaines.

Tout employé de ces commerces doit dans les 60 jours suivant son entrée au travail, adhérer à l'Association des commis comme condition pour garder son travail. La convention signée est pour une période de deux ans.

L'ambulance des Frais funéraires

Les frais funéraires Roland Dupuis, d'Asbestos, a effectué le voyage. Les docteurs Carignan et Bouchard ont procédé aux premières constatations à la Clinique.

Le sergent Guy Hamel et les constables Gérard Carignan et Alex Couture, ont effectué une première enquête sur les lieux de l'accident.

Il a été transporté à la clinique de la C.J.M. avant d'être transféré d'urgence à Sherbrooke.

M. Prince prenait place dans un monte - charge

Projet de convention collective

Les employés municipaux demandent le salaire de base des mineurs

THETFORD MINES, (BF). — Dans son nouveau projet de convention collective, le Syndicat national catholique des employés municipaux de Thetford Mines demande le même salaire de base que dans l'industrie minière, le quel est de \$2,17 l'heure en '66, et \$2,21 en '67. Actuellement, les employés du Service des travaux publics de la cité touchent \$2,09 l'heure.

Ces informations ont été communiquées hier par le président du Syndicat, M. Rosario Lafrance. Ce dernier a précisé que cette majoration de salaire repose sur le principe accepté par le dernier tribunal d'arbitrage, lequel a fait bénéficier les employés municipaux des mêmes augmentations de salaires que celles consenties aux mineurs.

Le dernier contrat est expiré depuis le 31 décembre dernier, et le projet récemment déposé sur la table du conseil concerne les années 1966.

A L'UCFR de Racine

RACINE, (DNC) — Quelques 25 dames et demoiselles ont participé à la première réunion de 1966 de l'UCFR de Racine.

Le curé Léveillé, de Ste-Marie d'Elv, a fait une causerie sur la formation morale et religieuse de la jeunesse.

Il fut remercié par la présidente, Mme Albany Pivin.

Travaux de chômage

On demande également que les employés affectés à des travaux d'hiver bénéficient des mêmes conditions de travail que les employés réguliers de la cité.

Temps double

Au nombre des autres amendements inclus dans le nouveau projet de convention, on désire que les heures supplémentaires de travail soient payées à temps double, et non plus à temps et demi, comme par le passé.

La semaine régulière de travail est de 40 heures. On veut qu'à l'avenir les employés soient avisés au moins 24 heures à l'avance de tout changement apporté à leur horaire régulier.

Crédit en maladie

Dorénavant, les employés veulent une caisse de crédit en maladie sans aucun plafond, s'accumulant au rythme d'une journée et demie par mois.

Vacances

L'article des vacances porte également un amendement. On demande dix jours ouvrables de vacances après un an de service, quinze jours après 5 ans, et 20 jours après 15 ans.

Jours fériés

On désire porter le total des jours fériés payés à 11, en ajoutant deux nouvelles fêtes, soit le vendredi saint et le jour d'Action de grâce.

Contingents sociaux

On veut que le congé de trois jours avec solde accordé en cas de mortalité de proches parents, porte également sur le décès d'un frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, et des beaux-parents.

Autres amendements

Le nouveau projet demande aussi que soient amendés les articles relatifs à l'assurance collective, l'ancienneté et promotion, les procédures de règlements de griefs, les accords de travail, et quelques autres.

Même salaire que les laïcs, moins une retenue de 10 pour cent

Revision de l'échelle de salaire des religieux

THETFORD MINES, (MD) — Les frères enseignants de l'Externat logent présentement dans les vieux locaux du couvent Marguerite-du-Saint-Sacrement, bâtisse construite en 1909, dans les premières années d'histoire de la ville d'Asbestos.

Si elle a répondu aux besoins durant nombre d'années, il n'en est plus de même aujourd'hui.

La vente de l'école du boulevard St-Aimé à la compagnie Canadian Johns-Manville a été acceptée en principe. Les commissaires tardent à signer le contrat, car ils prévoient la livraison de l'immeuble un an après la signature des documents. Il faut donner la chance aux commissaires de l'Estrée de dénicher un site adéquat à Asbestos et d'entreprendre ensuite les travaux.

Religieuses

La régionale signera une entente avec les religieuses et la dite entente portera sur la rémunération et les conditions de travail. Cependant, les salaires des religieuses seront inférieurs à ceux des frères.

Nouvelles institutrices

La Commission scolaire régionale de l'Amiante a engagé deux nouvelles institutrices. Il s'agit de Mmes Denis Couture et Gilles Grégoire, qui ont été embauchées selon le salaire prévu par le guide de la régionale de l'Amiante.

Garantie

La régionale exigera des concierges qui ont obtenu les contrats des écoles secondaires des garçons et Albert-Carrier, une garantie de \$100, en remplacement de la police de garantie d'exécution de travaux de \$5,000.

Question de M. Paul Allard en Chambre

A quand le résultat de l'enquête sur la régionale de la Chaudière?

QUEBEC (C. Dery) — En secondant à l'Assemblée législative la motion déposée par le chef de l'opposition M. Daniel Johnson, sur la confusion qui règne dans le domaine de l'éducation et l'inquiétude grandissante qu'éprouvent les parents et les enseignants, M. Paul Allard, député de Beauce, mentionnait d'abord les tergiversations qui ont marqué la création de la régionale scolaire de la Chaudière et blâmant ensuite l'incompétence des premiers administrateurs de cette régionale, s'en est pris ensuite au ministre de l'Éducation lui-même, M. Paul Gérin-Lajoie, pour n'avoir point donné le résultat de l'enquête qu'il avait pourtant accepté de conduire relativement à une transaction impliquant un terrain de \$6,000 vendu à la régionale et sur lequel le proprio aurait réussi un profit net de \$23,000.

M. Allard blâmait encore le ministre d'avoir permis à ses officiers de promettre une école de \$4 millions à St-Joseph de Beauce en tant que la Commission scolaire de cette municipalité accepte de faire partie de la régionale de Lévis. Enfin, M. Allard blâme M. Gérin-Lajoie d'avoir accordé une subvention pour la construction d'une école de \$1 million en septembre 1962, à la veille des élections, alors qu'auparavant, le ministère avait insisté pour que les plans de cette école projetée soient limités à \$700,000, quant au coût total.

Conduite dangereuse en auto-neige: \$10

VICTORIAVILLE, (JAG) — Réal Jacques, 18 ans, de Princeville a été reconnu coupable de conduite dangereuse alors qu'il avait la responsabilité d'un "ski-doo". Le juge Germain Lacoursière, qui a entendu la cause, a condamné Jacques à \$10 d'amende et aux frais.

L'accusé circulait d'un trottoir à l'autre dans Princeville. C'est alors que des citoyens ont porté une plainte au chef, M. Maurice Dupont. Le chef Dupont a témoigné pour la Couronne et Me Claude Pinard, procureur pour la régie, a établi que Réal Jacques avait eu la garde d'un véhicule-moteur et qu'il en aurait abusé.

Québec paiera-t-il le coût du coton à tisser dans la Beauce et Frontenac?

QUEBEC, (Par C. Dery) — La main - d'œuvre féminine de la région de la Chaudière escompte que le ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy, tiendra une oreille attentive à sa demande invitant le gouvernement à subventionner en partie tout au moins le coût du coton à tisser et qu'il décerne même un trophée comme prix à l'artisanne la plus méritante de l'année dans

l'industrie féminine lors de l'exposition provinciale de Québec. Plus précisément les femmes artisanes de la vallée de la Chaudière suggèrent que tout le monde accomplissant des travaux d'artisanat au Québec puissent obtenir le fil à tisser, la laine et le lin au même prix que l'on charge aux épouses de colons, en vue de stimuler l'artisanat qui constitue un héritage à protéger. Cette suggestion vient d'un groupe important d'artisanes du comté de Frontenac. Et par ricochet, les producteurs agricoles demandent au ministère de l'Agriculture d'encourager l'élevage du mouton dans les parties de la vallée de la Chaudière les plus propices à cet élevage, puisque l'on pourrait utiliser la viande pour la marché et la laine pour la promotion artisanale.

Aujourd'hui

Inauguration de la Cour du Bien-Être social

VICTORIAVILLE, (JAG). — C'est aujourd'hui, au Palais de justice d'Arthabaska, que sera inaugurée la Cour du bien-être social pour le district d'Arthabaska. C'est un nouveau, Anciennement, les jeunes d'âge juvénile devaient passer au bureau du juge pour recevoir leur sentence.

Le juge Aldestan Bouchard, de St-Hyacinthe est premier titulaire de la Cour du bien-être social.

Des AUBAINES en RADIOS TRANSISTORS

de marques réputées

Rég. à \$39.95	\$28.00
Rég. à \$29.00	\$21.00

Modèles variés de 12 et de 6 transistors sur choix de 25 modèles différents.

Rubans magnétique (tape recorder) \$23.95 pour \$16.95

DORAIS THIBAUT

96, rue St-Jacques — 845-2696 — Windsor, Qué.

L'abbé Brouillard en est convaincu

L'Externat classique au nombre des édifices du campus scolaire ?

ASBESTOS, (JD). — "Nous aurons un édifice magnifique qui favorisera les études classiques toujours irremplaçables."

Le principal de l'Externat classique Mgr Racine d'Asbestos, l'abbé Elzéar Brouillard, est convaincu que le campus scolaire qu'aménagera la Commission scolaire régionale de l'Estrée à Asbestos, englobera la réalisation d'une institution à cette fin.

Les quelque 263 élèves de l'Externat logent présentement dans les vieux locaux du couvent Marguerite-du-Saint-Sacrement, bâtisse construite en 1909, dans les premières années d'histoire de la ville d'Asbestos.

Si elle a répondu aux besoins durant nombre d'années, il n'en est plus de même aujourd'hui.

La vente de l'école du boulevard St-Aimé à la compagnie Canadian Johns-Manville a été acceptée en principe. Les commissaires tardent à signer le contrat, car ils prévoient la livraison de l'immeuble un an après la signature des documents. Il faut donner la chance aux commissaires de l'Estrée de dénicher un site adéquat à Asbestos et d'entreprendre ensuite les travaux.

Dixième anniversaire

L'Externat classique Mgr Racine d'Asbestos célèbre cette année le dixième anniversaire de sa fondation dans la ville de l'Amiante. Ce fut, durant cette période, une suite ininterrompue de déménagements causant du fait des préjudices à l'enseignement du cours classique à Asbestos.

En 1956, vingt-trois élèves

s'inscrivent aux éléments latins. M. l'abbé Paul-Emile d'Arcy, principal, et M. Alexandre Lebel, assistant, donneront les cours dans une ancienne école de la paroisse St-Barthélemy.

L'année suivante, d'autres locaux furent mis à la disposition des étudiants promus en syntaxe. M. l'abbé Roch Martel remplace M. l'abbé d'Arcy à la direction. L'Externat se tiendra quelque temps à l'école St-Jean, située dans la paroisse Notre-Dame-de-Tout-Joies.

En 1959, l'abbé Florian Labbé prend la direction de l'institution. En juillet 1960, le cours classique déménage au collège St-Aimé et l'inscription grimpe à 145 élèves. Les cours comprennent alors les éléments, la syntaxe, la méthode et la versification. Le Comité d'Aide au Cours classique à Asbestos a été organisé le 31 décembre de la même année.

En 1960, on songe encore à un déménagement et c'est à St-Isaac Jolies, dans les locaux de l'ancienne chapelle, que s'installe l'Externat.

L'inscription de 1962 atteint 268 élèves et l'enseignement se donne à partir des Éléments

jusqu'en Belles-Lettres. Un autre déménagement est en voie de se réaliser. En effet, on annonce qu'en septembre 1963, l'Externat occupera une section du couvent Marguerite-du-Saint-Sacrement. Il logera dans les mêmes locaux aujourd'hui.

Devant ces déménagements, il faut admettre que les étudiants et les professeurs de l'Externat ne demandent pas trop en réclamant une école surtout depuis que la Rhétorique est dispensée à Asbestos.

"Tous seront accueillis"

L'abbé Brouillard a déclaré hier que tous les candidats au cours classique, dans les classes d'éléments latins, pour peu qu'ils aient les aptitudes nécessaires, seront acceptés en septembre prochain. "Les parents peuvent être assurés à la survie du cours classique à Asbestos", a dit le principal.

On vise à fournir la relève aux classes supérieures. A la suite de trois réunions de l'Association parents-maîtres de l'école, les professeurs en sont venus à la conclusion que les parents sont enchantés du cours suivi par leurs fils.



OBJETS RETROUVES. — La Sûreté municipale de Granby a retrouvé plusieurs pièces d'auto-neige qui avaient apparemment été volées à Granby dernièrement. On voit ci-haut les constables Quintal et Jacques examinant une partie du matériel retrouvé.

(Photo La Tribune, par F. Aubin, Granby)

Comparution lundi prochain

Première arrestation effectuée en marge d'une série de vols d'auto-neige à Granby

GRANBY, (FA) — L'enquête ouverte par les limiers de la Sûreté municipale de Granby la suite d'une série de vols de "ski-doo" dans la ville, a commencé à rapporter des fruits hier.

En effet, un jeune homme de Granby, Charles Long, âgé de 20 ans, a été appréhendé par la Sûreté municipale,

après avoir été trouvé en possession de plusieurs pièces détachées de "ski-doo".

Le jeune homme n'a pu expliquer aux policiers la provenance de deux moteurs, de skis pour les auto-neiges et de plusieurs autres pièces du genre, le tout d'une valeur d'au moins \$200.

Long a été immédiatement

conduit à la prison de Sweetburg et il doit comparaitre lundi prochain, sous l'accusation d'avoir été illégalement en possession de pièces d'auto-neige.

Entre-temps, les policiers poursuivent toujours leur enquête en marge des vols de "ski-doo" dans la ville. On sait qu'il y a eu plusieurs de ces petits véhicules qui ont disparu dernièrement.

Les propriétaires de "ski-doo" seraient donc bien avisés de garer ces véhicules soigneusement lorsqu'ils ne les utilisent pas, parce que les voleurs semblent se plaire à les dérober dans les cours et même les garages privés.

De plus, il est très difficile d'identifier ces appareils qui sont à peu près tous semblables, ce qui rend l'enquête des policiers plus difficile.

On espère toutefois pouvoir mettre un terme à cette vague de vols très prochainement et à traduire les auteurs devant les tribunaux à l'exemple de Long.

GRANDE VENTE AU SURPLUS de MANUFACTURE

Commencent AUJOURD'HUI

Premiers arrivés... premiers servis

Confections pour hommes et garçons

● PANTALONS ● COMBINAISONS (cover all)

● PARKAS; gr. 36 à 52 ● CHEMISES BLANCHES

et CHEMISES DE TRAVAIL; gr. 14½ à 20.

ARTICLES DE SPORT

Camping, chasse et pêche

● Coupe-vent neuf de l'armée \$1.95

● Pantalons en laine, très épais \$3.95

● Bas de laine, coton, 89c

● Nylon, 3 paires \$3.95

● Bottines de feutre \$17.50

Habits thermos 100% nylon (ski-doo suit) pour hommes \$14.50

pour garçons

B. VIGNEAULT, propriétaire

VENTE FINALE

DES AUBAINES A LA CENTAINE

116, rue St-Georges—WINDSOR, Qué.—Tel.: 845-2127

SHERBROOKE, JEUDI, LE 3 FÉVRIER 1966

5

Diminution en valeur sur l'an dernier

Permis en janvier: \$405,300

SHERBROOKE. — L'hôtel de ville de Sherbrooke a émis pendant le mois de janvier un nombre de 43 permis de construction d'une valeur de \$405,300.

Pendant la période correspondante en 1965, la cité avait accordé 31 permis d'une valeur de \$696,775.

C'est ce qui ressort du rapport mensuel de M. Aimé Gagnon, inspecteur des bâtiments.

Quartiers

M. Gagnon a donné des statistiques sur le nombre et la valeur des permis émis en janvier dans chacun des quartiers de la cité :

● Dans le quartier est on a accordé sept permis résidentiels de \$50,000, un permis éducationnel de \$218,000 et quatre permis divers de \$4,000.

● Dans le quartier sud, la cité a émis un permis éducationnel de \$8,000 et

trois permis divers de \$2,100.

● Dans le quartier ouest on a accordé quatre permis résidentiels de \$69,000 et neuf permis divers de \$7,400.

● Dans le quartier centre l'hôtel de ville a émis un permis commercial de \$4,000 et un permis divers de \$1,000.

● Enfin, dans le quartier nord, on a accordé deux permis résidentiels de \$32,000 et 10 permis divers de \$9,800.

Site de la future école polyvalente

Nouveau son de cloche sur la controverse à Lac-Mégantic

Par Yvon ROUSSEAU

SHERBROOKE. — La controverse continue autour du choix du site de la future école polyvalente du secteur de Lac-Mégantic. La régionale a arrêté sa décision sur le terrain Cliche.

Dans une déclaration faite au journaliste de La Tribune, à Lac-Mégantic, M. Paul Mathieu, vice-président du comité de planification du secteur numéro IV, s'en prenait à un article de ce journal, publié en date du 26 janvier, et qui disait : "Le terrain Audet, dont il n'a pas été question au comité de planification, ni dans cette guerre des terrains..."

"Il n'aurait pas été question du terrain Audet au comité de planification, de demander M. Mathieu. La belle affaire ! Puis M. Mathieu de donner la liste des terrains étudiés par le comité de planification et dont l'étude a été faite par des ingénieurs, aux frais de la ville : site 1 : ville de Lac-Mégantic; site 2 : W. Roy-Fontaine; site 3 : A. Bouffard; site 4 : Paul-Emile Cliche; site 5 : Alfred Fluet; site 6 : succession Audet; site 7 : Leclerc-Bureau-Turcotte; site 8 : succession Martel; site 9 : A. Brûlé. Il s'agit donc de neuf et non de dix terrains, comme mentionné dans la résolution de la régionale de l'Estrie."

Pas le bon terrain

Avant de faire sa déclaration, M. Paul Mathieu, n'a pas suffisamment consulté la résolution adoptée par la régionale, le 10 janvier, laquelle se lisait comme suit : "Attendu que le 3 novembre 1965, le président de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, M. Marengo, avec l'aide du secrétaire-administrateur et du directeur général des écoles, après une étude sur les lieux, a trouvé, rue Dillard, à Lac-Mégantic, un terrain d'environ 40 acres, étant partie des lots 1675 et 1726 et appartenant à la succession Audet."

Le terrain de la succession Audet, dont parle M. Mathieu, est le site numéro 6, situé au sud de la rue Laval. Il a donc parlé un peu vite et fait méprise au sujet du terrain.

Le terrain Audet dont il était question dans l'article du 26 janvier est celui de la rue Dillard.

Superficie du terrain

Dans sa réponse à l'article de La Tribune, M. Paul Mathieu mentionne que pour recevoir une école de 2,000 élèves, il faut un terrain (selon les recommandations du ministère) de 2,100,000 pieds carrés.

Puis M. Mathieu ajoute : "Nous abandonnons dans le même sens que M. Rousseau, lorsqu'il dit qu'une école doit avoir tout être fonctionnelle. Un terrain doit aussi être fonctionnel pour recevoir une telle école. L'argument fourni par les ingénieurs devient assez probant. Par ailleurs, le terrassement sur le site de Shawinigan laisse entrevoir d'une façon assez évidente qu'il aurait fallu bâtir les cours de récréation sur le principe des jardins suspendus de Babylone : problème de la pente du terrain. De plus, à cet endroit, les étudiants et étudiantes de l'hôpital se trouvaient nettement dévalorisés par le régime des cours à option."

Contradictions

Les affirmations de M. Mathieu sont contredites par les données du ministère de l'Éducation, quant au site. Il est en effet établi que le minimum absolu pour le terrain devant recevoir une école de 2,000 élèves est 800,000 pieds carrés. Le minimum souhaitable, par ailleurs, serait de 1,300,000 pieds carrés, précise encore le tableau émis par le ministère de l'Éducation. Le maximum pour la superficie d'un terrain devant recevoir une école de 2,000 élèves, toujours selon Québec, serait de 1,750,000 pieds carrés.

Les gens qui ont visité le terrain de la succession Audet (rue Dillard) n'y voient pas de cours de récréation suspendus, comme le disait M. Mathieu. En effet, il a été rapporté que le terrain possède une inclinaison qui n'est pas plus forte que celle des terrains Cliche et Fluet.

Le nombre des étudiants-infirmières inscrites aux cours publics, par ailleurs, est minime, selon les informations recueillies, et il ne s'agit pas d'un argument.

Cinq plaident non coupable

Sherbrookois accusé de vol de beurre: 11 autres inculpés

MONTMAGNY (PC) — L'enquête sur les présumés re-



M. Jean-Marie Matteau, président de l'Association des détaillants en alimentation du Québec, sera le conférencier invité au banquet mixte de l'Association régionale des détaillants en alimentation, lundi soir, à 7 heures, au Manoir de l'Estrie.

seaux de voleurs de beurre, de coopératives et de marchands généraux a connu des développements mercuriels.

En effet, sept personnes ont été mises en accusations sous 25 chefs, au palais de justice à Montmagny.

Il s'agit de Raymond Pelchat, 26 ans, de Sherbrooke, Paul-Emile Laseigne, 40 ans, de Québec, Yvon Des Rochers, 24 ans, de Québec également, Rosaire Gagné, 25 ans, de Pointe-du-Lac, et Maurice Desmeulles, de Montérégie.

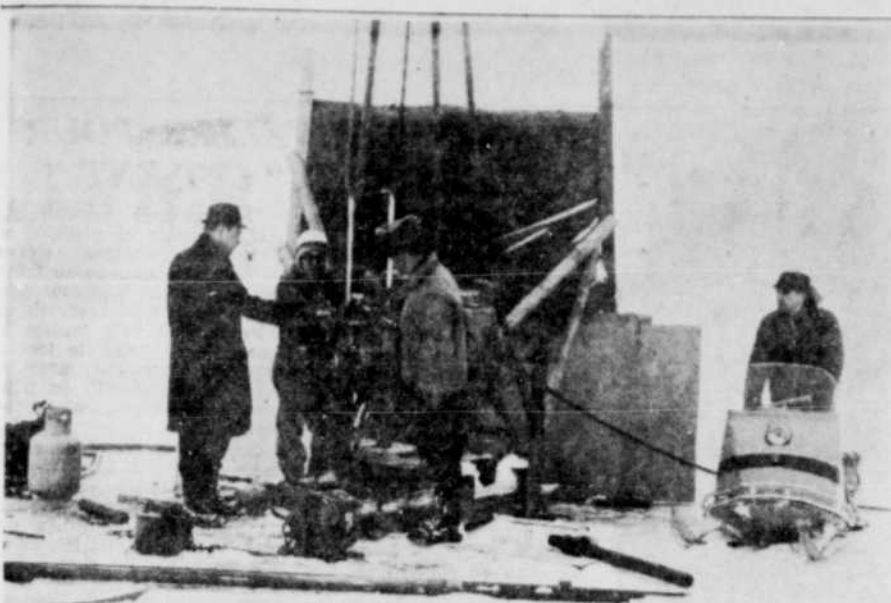
Cinq des individus ont nié leur culpabilité à diverses audiences concernant des vols de beurre et de marchandises dans les maisons de commerce situées dans la province et notamment dans la région de Montmagny.

Le juge Jean - Paul Bérubé, de Montmagny, a fixé leur enquête préliminaire en février et mars prochains.

Il s'agit de Raymond Pelchat, 26 ans, de Sherbrooke, Paul-Emile Laseigne, 40 ans, de Québec, Yvon Des Rochers, 24 ans, de Québec également, Rosaire Gagné, 25 ans, de Pointe-du-Lac, et Maurice Desmeulles, de Montérégie.

Reynald Fournier, 25 ans, de Québec, et Jacques Latulippe, 25 ans, de Montréal, ont avoué leur culpabilité.

Le juge Bérubé rendra leur sentence le 9 février.



POUR LA FONTAINE LUMINEUSE. — Des experts ont entrepris des sondages préliminaires sur la rivière Magog pour connaître la nature du terrain où sera aménagée une fontaine lumineuse de \$185,000, à Sherbrooke. Sur cette photo, l'ingénieur consultant Jacques Lemieux, le technicien André Boutin, M. Luc Laliberté, ing., et M. Jean Thibault.

Le 13 février à l'Université de Sherbrooke

Le calendrier scolaire à l'agenda de la journée d'information de l'APM dimanche

SHERBROOKE. — L'Association parents-maîtres du diocèse de Sherbrooke tiendra une journée d'information à l'intention de ses membres et de tous les gens intéressés aux problèmes de l'éducation, le 13 février courant, à la faculté de Commerce de l'Université de Sherbrooke.

Différentes questions seront à l'ordre du jour lors de cette journée, entre autres celle du

calendrier scolaire.

Le président de l'Association, M. Jean-Paul Duford, de Sherbrooke, a précisé que les discussions en général porteront sur le rôle des parents et des maîtres dans l'éducation des enfants.

Situation

"Ça fait assez longtemps, a déclaré M. Duford en annonçant ce colloque, que les pa-

rents délèguent leurs pouvoirs et leurs devoirs. Il faut remédier à cette situation".

Il a souligné qu'il est de plus en plus urgent que les parents prennent conscience des problèmes qui surgissent dans le domaine de l'enseignement.

Par ailleurs, il est possible qu'il soit question lors de cette journée d'information d'une orientation nouvelle pour l'Association.



INSPECTION. — L'archevêque de Sherbrooke, S. E. Mgr Georges Cabana, a visité, hier soir, les Fusiliers de Sherbrooke. Sur cette photo, en compagnie de Mgr Cabana, on remarque, entre autres, le major Romeo Bergeron, le lieutenant-colonel Bernard Codère, CD, et le capitaine Hugues Lapointe.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

La démocratie est bien malade

(l'abbé Gérard Blais)

Par Louis-C. O'Neill

SHERBROOKE. — "La démocratie est bien malade"

C'est l'opinion de M. l'abbé Gérard-J. Blais, professeur de philosophie à l'École normale des hommes à l'Université de Sherbrooke, qui ajoute :

"On a une très fausse idée de la démocratie. On entend par là un mode social où chacun fait à sa tête; on définit le gouvernement, comme l'autorité qui doit d'abord viser à la protection des libertés, alors n'importe lequel gouvernement, sous n'importe quel régime a pour rôle spécifique, de promouvoir le bien commun en l'orientant dans le respect des initiatives personnelles".

C'est une toute simple conversation, bien entendu elle aussi, qui a donné naissance à cette entrevue qui fait voir plusieurs points de vue sur la démocratie, les opinions ou

on en a, les conceptions que l'on s'en fait, l'usage qu'on en veut faire et où l'on risque d'aller s'échouer quand on la comprend mal. Etant donné que M. l'abbé Blais donnait plusieurs attributs à la démocratie : étatique, organique et anarchique, nous lui avons demandé s'il aurait objection à s'expliquer dans une entrevue et il n'y a vu aucune objection. Et les questions sont venues d'elles-mêmes.

Démocratie étatique

—Qu'entendez-vous par la démocratie étatique?

—Nous vivons à une époque de transition entre la démocratie étatique et la démocratie organique. Par la première, j'entends la démocratie où le rôle des citoyens se résume, ou à peu près, à voter selon le jugement qu'ils auront à rendre sur l'administration passée et sur les propositions de celle qui se présente. De toutes façons, dans la démocratie étatique, on laisse à l'état, exclusivement, d'exposer le bien commun.

Démocratie organique

—Et la démocratie organique?

—Tandis que dans la démocratie organique, ce sont tous les citoyens qui prétendent bien commun et d'une façon spéciale, par le truchement de corps intermédiaires. Ce qui suppose d'une part, que les autorités sont supposées appartenir à consulter pour autre chose que la "forme", et d'autre part, que les corps intermédiaires apprennent à penser bien commun par delà leur bien particulier et qu'ils s'en tiennent à la consultation et ne s'attribuent pas

indûment le droit de décider. ...A défaut, d'une part chez les gouvernants, d'une consultation sérieuse, sincère et suffisante; et d'autre part, à défaut du respect de l'autorité établie et du sens du bien commun chez les corps intermédiaires, on aboutit à une démocratie anarchique.

Démocratie anarchique

—Et comment définissez-vous celle-là?

—J'entends par là une démocratie où les citoyens s'attribuent le rôle de gouvernants et ne sont pas capables d'accepter le moindre sacrifice de leur bien particulier imposé par une décision gouvernementale et où, forts de leur nombre, ils tentent, par du chantage et autres moyens (dont les grèves), de faire changer d'idées aux gouvernants, pas nécessairement pour le bien commun (ce qui marcherait) mais pour le triomphe de leurs ambitions.

Et... la dictature

—Évidemment, vous avez dû faire votre choix dans tout cela?

—Le climat de cette démocratie anarchique est celui d'une méfiance et d'une opposition systématique à l'égard des autorités civiles. A supposer que l'opposition actuelle progresse vers l'anarchie, il ne faut pas penser qu'il y aura retour à la démocratie étatique d'autrefois, mais seule la dictature pourra imposer l'ordre. Donc, c'est la responsabilité de tous les citoyens et des gouvernants aussi bien de prendre conscience du sérieux de notre situation pour édifier ensemble, une démocratie véritablement organique.

Pour les employés d'hôtels et de restaurants

Demande de reconnaissance pas encore approuvée par la CRT

SHERBROOKE. — La Commission des relations de travail du Québec n'a pas encore accordé la demande d'accréditation placée par la FATCO/CTC pour représenter les employés d'hôtels et de restaurants de Sherbrooke.

Le représentant syndical, M. Gerald McManus, a précisé qu'il est possible qu'une décision soit rendue sous peu.

Les employés qui ont demandé à être représentés sont ceux des restaurants suivants :

l'hôtel King George, American Spaghetti et Steak House Inc., Bistrot Restaurant, Café des Artistes, Hôtel Bellevue, Hôtel Wellington Inc., Le Baron Motor Hôtel Phil. Diner, Pizza Caruso Inc., et Restaurant Palmare.

Officiers honorés

L'escadrille 67 célèbre ses 25 ans d'existence: banquet

SHERBROOKE. — Un banquet et une soirée ont marqué le 25^e anniversaire de la formation du corps de cadet de l'air, escadrille no 67, de Sherbrooke, dont le club Rotary local est le parrain.

Au cours des manifestations, des officiers supérieurs du corps sherbrookoise ont été l'objet de marques de reconnaissance pour leur travail auprès des cadets de l'escadrille no 67.

Officiers honorés

Au nombre des officiers ho-

norés, on remarquait l'officier commandant S/L Normand Frégeau, le responsable administratif F/L André Desrochers, le responsable de l'entraînement F/O Roland Bergeron, et un autre officier supérieur à l'ordonnance, F/O Remuail Ouellette.

Historique du corps

C'est dans le but de favoriser le recrutement de jeunes officiers d'aviation, au cours de la guerre 39-45, que les dirigeants du club Rotary local

prenaient la décision d'organiser une escadrille (No 67) de cadets d'aviation en 1941. A la fin de la guerre, les dirigeants orientèrent de nouveau leurs efforts au sein du corps en organisant les activités de ce dernier en fonction du rôle de citoyen qu'aurait à jouer les jeunes cadets.

Aujourd'hui encore, c'est en ce sens que sont dirigés les efforts des comités militaires et civiles responsables de la formation des jeunes adhérents, tous des jeunes de Sherbrooke et de la région.



ESCADRILLE NO 67 AU ROTARY. — Les membres du club Rotary de Sherbrooke ont célébré le 25^e anniversaire de fondation du corps de cadets d'aviation (escadrille no 67) dont ils sont les parrains. Ci-haut, le premier officier-commandant, M. Lee Audet, le commandant M. N. Frégeau, qui a 25 ans de vie au sein d'une semblable section, commandant M. R. Ouellette, sous-officier-commandant, et le commandant Eugène Sourisseau, secrétaire du comité provincial du Québec de la Ligue des Cadets de l'air.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

Prévisions de \$151,755... déboursés de \$136,946.61

Dépenses moins élevées que prévu à la régionale de l'Estrie: premier semestre

SHERBROOKE. — Un rapport financier sur les dépenses d'organisation de la régionale de l'Estrie pour la période allant du 25 novembre 1964 au 30 juin 1965, souligne un excédent des estimations budgétaires, sur les dépenses encourues, de l'ordre de \$14,808.39.

"Toutes les dépenses d'organisation sont capitalisées et elles seront incluses dans la première émission d'obligations à long terme, révèle M. Charles Martel, trésorier de la Commission, dans son rapport.

Les détails Pour la période allant du 25 novembre 1964 au 30 juin 1965, les dépenses d'organisation ont atteint \$136,946.01, sur une disponibilité de \$151,755.

Au chapitre des dépenses courantes, les estimations budgétaires étaient de \$119,625 et les montants dépensés ont été de \$89,341.59.

Par ailleurs, les prévisions pour les dépenses d'immobilisation étaient de \$32,130 et les dépenses se sont élevées à \$47,605.02.

Presque tous les directeurs réélus

Un 5e mandat pour M. Lorenzo Couture: OTJ de Sherbrooke

SHERBROOKE. — M. Lorenzo Couture a été réélu pour un deuxième mandat, prési-

dent du conseil administratif de l'OTJ de Sherbrooke. En vertu d'un amendement apporté à la constitution lors de la dernière réunion, c'est ce nom qui portera désormais les destinées de l'OTJ de la région de Sherbrooke.

Presque tous les directeurs de l'ancien conseil ont été réélus et un nouveau directeur a été nommé dans la personne de M. Jacques Roberge.

Les autres membres de l'exécutif sont MM. Pierre-Emile Couture, vice-président; Charles Monfette, secrétaire; Marcel Delorme, trésorier; les directeurs, MM. Paul Desrochers, le conseiller Antonio Pinard, MM. Léo Cadorette, André Lefebvre, René Corribeau.

Un nouvel adjoint a été nommé dans la personne de M. l'abbé Raymond Fortin, qui succède à M. l'abbé Léo Dubreuil, nommé professeur au collège du Sacré-Coeur.

Hausse astronomique

D'ailleurs, voici une bonne idée de cette augmentation graduelle que nous présente l'échevin Marcel Savard, concernant les volumes qui sont sortis de la bibliothèque :

1962 — 37,054
1963 — 41,488
1964 — 31,713
1965 — 63,960

— A quoi attribuez-vous cette augmentation ? A l'attachement pour la lecture ?

— Pour une bonne part, à des budgets accrus votés par les autorités, ce qui nous a permis d'acheter plus de volumes par année. Par ailleurs, nous nous sommes aperçus que les gens aimaient les nouveautés et le comité s'est comporté en conséquence. Le ministère des Affaires culturelles a contribué aussi à donner un nouvel essor à la bibliothèque. Le budget total, comprenant la contribution de la cité et celui du ministère a été de l'ordre de \$58,306.

L'achat des livres

— Sur quoi vous basez-vous pour l'achat des livres ?

— Sur la part en argent de la cité, du ministère et aussi sur le nombre croissant de lecteurs et aussi, sur le nombre des habitants. La Bibliothèque possède aujourd'hui près de 20,000 volumes et depuis 1963, l'achat de volumes est passé de 8,800 à 14,000 en 1965.

L'échevin Savard ajoute qu'il serait important de souligner que la cité de Sherbrooke se met à la disposition des citoyens de la ville et des environs pour leur procurer une bibliothèque bien aménagée où on peut trouver toutes les nouveautés et aussi, les plus grandes collections de volumes pour y référer.

Remerciements

M. Savard a tenu à remercier les membres du comité pour leur collaboration, Mme Gaetan Côté, présidente, M. l'abbé Conrad Groleau, bibliothécaire au Séminaire de Sherbrooke, M. François Thibault, président de la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke, et MM. Jacques Beaudet, Hilaire Béliveau et Alverez Vaillancourt. De même aussi, de façon spéciale, le personnel "qui accompli beaucoup de besogne et qui n'a pas augmenté en nombre, malgré la recrudescence du travail."



M. Lorenzo COUTURE

LA VIE SOCIALE



PIANOS NEUFS —
Petit format. Clavier
complet - 88 notes
Depuis \$489.00



Robert Blouin
PIANOS

1506, King O. — 569-3423

LOCATION DE
PIANOS ET ORGUES

Au Salon culinaire à Montréal :

Fantaisie et habileté pour raconter notre petite histoire

La fantaisie, l'habileté, l'esprit de tradition, caractérisent les plats de haute gastronomie actuellement en montre au 30e grand salon culinaire du Québec qui se tient durant trois jours cette semaine au Palais du Commerce.

Cette manifestation, inaugurée mardi, est organisée sous les auspices du service de l'hôtellerie du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, en collaboration avec le conseil de l'hôtellerie et de la restauration.

Les exposants rivalisent d'adresse pour la présentation de pièces montées où viandes et poissons, sucreries de toutes sortes apparaissent comme des oeuvres d'art qui sont plutôt un régal pour les yeux et évoquent moins l'idée de dégustation, sauf pour l'épicurien à l'appétit pantagruelique.

Sous le thème "Evolution de la cuisine au Québec", le service des parcs provinciaux du ministère offre cinq mon-

tages en pastillage et pâte d'amande, représentant autant d'époques dans les annales du Canada français. On voit un vieux fort 17e siècle, au temps de Samuel de Champlain, évoquant une page de la Nouvelle-France, et autour les aliments les plus utilisés à l'époque, comme les poissons, la tarte au suif, la citrouille popularisée par les Indiens.

Une maison de colon, construction de bois rond comme l'on en construisait vers le milieu du 17e siècle, voisine avec la maison de ferme selon un modèle 18e siècle représenté avec ses animaux de pâturage.

Pour marquer la fin du 19e siècle, la pâte de sucre sert à la confection d'une maison bourgeoise de grande dimension. A cette époque, la tourtière québécoise était déjà très à la mode.

Enfin la ville futuriste, avec son ensemble de gratte-ciels, donne l'image des réalisations du 20e siècle.

entre autres une corrida, un minaret, une gondole à Venise, une mappemonde.

On voyait également de nombreuses sculptures faites de graisse, entre autres une pièce qui représente un attelage traîné par des boeufs "Au temps des colons".

En inaugurant ce salon culinaire, M. Alphonse Couturier, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, a souligné que "les grands salons se comparent avantageusement aux grandes manifestations du genre en Europe, et qu'ils sont en voie de doter le Québec d'une tradition culinaire dont on peut à juste titre être fier".

C'EST AUX PARENTS DE FAIRE LE JUSTE DOSAGE

Selon certains psychologues, les parents qui ont le moins de tracés avec leurs enfants sont ceux qui ne badinent pas avec la discipline.

Les psychologues, si tolérants il y a quelques années, déclarent maintenant que le pire tort que nous puissions faire à nos enfants, c'est de nous montrer trop indulgents à leur égard. Les enfants que leurs parents aiment trop pour les punir sont comme des piétons circulant au milieu des voitures sans la protection des feux de signalisation.

Capables de tout

Ces enfants sont capables, en pareil cas, de défier leurs parents en se livrant à des écarts de conduite de plus en plus graves, comme s'ils voulaient obtenir que quelque chose se prenne en main. Les enfants eux-mêmes — et cela donne à réfléchir — avouent souvent qu'ils préféreraient avoir des parents plus sévères.

La discipline est autre chose qu'un système de punitions et de récompenses. En fait,



Mme Jacques Lemieux, présidente du groupe Sherbrooke-Orford, et Mme Pierre Comtois, présidente du comité de réception du même groupe, accueillent les invités lors du souper-buffet annuel qui aura lieu dimanche, le 6 février, entre 7 et 9 heures, à l'hôtellerie Le Baron.



BONNES NOUVELLES POUR CELLES QUI "CUISENT"

Faire le pain à la maison, c'était, jusqu'à aujourd'hui, six heures de travail pénible devant le fourneau... mais, grâce à un procédé tout à fait révolutionnaire qui sera présenté dans quelques semaines à toutes les ménagères canadiennes, il est maintenant possible de préparer facilement le pain en moins d'une heure.

Cette nouvelle méthode, appelée "Lévefroid" parce qu'on utilise le réfrigérateur au lieu de laisser lever la pâte dans une pièce chaude pendant plusieurs heures, a été mise au point après une longue période de recherches et de nombreux essais. Rendu récemment public aux États-Unis, le procédé doit être adapté aux ingrédients et techniques culinaires propres à notre pays avant d'être largement diffusé au Canada.

"La méthode 'Lévefroid', simple, rapide et pratique, à l'immense avantage d'être parfaitement adaptée au rythme de la vie moderne. Les mères de famille hésitant à faire le pain à la maison à cause de la perte de temps que cela impliquait, avec la méthode 'Lévefroid', ce problème disparaît complètement."

Quel est le secret de cette méthode? C'est tout simple: la fermentation s'effectue dans des conditions parfaites au réfrigérateur au lieu de se faire en plusieurs fois dans une pièce chaude et à l'abri des courants d'air. On supprime ainsi tout le délicat travail de surveillance de la pâte et les périodes d'attente, puisque toute la préparation est concentrée en une seule opération qui s'effectue en moins d'une heure.

COURRIER de Fernande

— ANNONCE —

COMMENT SOULAGER LE MAL DE DOS

Prenez des Pilules Dodd's pour les Reins pour un soulagement rapide de l'affection qui cause le mal de dos. Bien sûr, vous vous sentirez mieux. Vous pouvez compter sur Dodd's.

un autre gagnant des BONIS DE PETIT DÉJEUNER du GRUAU OGILVIE



\$50.00 EN ARGENT vont à Mme Gérard Lavoie, de Québec, pour avoir dégusté au petit déjeuner le délicieux et nourrissant gruaud Ogilvie.



Des centaines de boîtes de gruaud Ogilvie (ordinaire ou instantané) contiennent des certificats-boni de \$50.00 et \$100.00! Savourez le gruaud Ogilvie au petit déjeuner...vous pourriez gagner \$100.00 en argent la prochaine fois que vous achèterez du gruaud Ogilvie!

Question de préséances...

Bien sûr, le 5 vient avant le 6 et par cette préséance, il tenait à la première place. C'est ce qui fit que pour un événement social prévu pour le lendemain, le 5 prit la place du 6. Nos lecteurs auront cependant compris, par l'article qui accompagnait les photos de Me Armand Nadeau et son épouse sous lesquelles le 5 avait usé de son droit de préséance, que le souper-buffet du groupe Sherbrooke-Orford est bien prévu pour le dimanche 6 février, de 7 à 9 heures, à l'hôtellerie Le Baron.

Q. — Une amie m'a dit que Mme Gaudet-Smet avait dit à la T.V. la semaine dernière, qu'elle connaissait un remède contre la dépression nerveuse. Il consistait à boire le jus de plusieurs oranges tous les jours. Seulement, cette personne n'a pu me l'expliquer tel quel à la télévision. Vous serait-il possible d'avoir cette recette et de la faire paraître dans votre courrier?

ATTENTIVE.

R. — Je garde votre nom et adresse dans mes fiches, et si quelqu'un me fait parvenir ce "remède", comme vous dites, je communiquerai avec vous.

Réponse à "UNE DRUM-MONVILLE". — Indiquez sur les faire-part à quelle heure vous donnez votre réception. Je ne vois pas comment vous pourriez réclamer \$5.00 à vos invités. Peut-être que ceux qui assisteront au



JEAN SHRIMPTON

Un mannequin vedette reste généralement un an ou deux au sommet de sa gloire, puis amorce sa descente vers l'oubli... le mariage. Dans le cas de Jean Shrimpton, c'est différent. Après avoir conquis Londres, elle est devenue la coqueluche de New York et de Paris; après quatre années, sa vogue se maintient au beau fixe et certains se demandent si Jean, qui est présentement le mannequin le mieux payé au monde, ne possède pas un pouvoir mystérieux. Cette semaine, dans Perspectives.

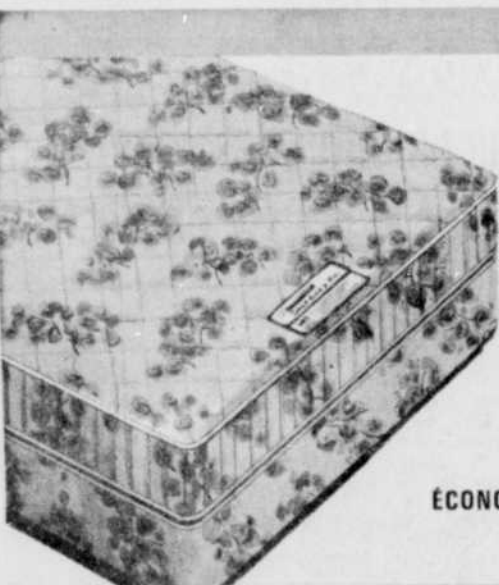
VENTE de Fourrures

Sera-ce du vison ou du mouton de Perse? Peu importe votre choix Premier Fur demeure toujours l'endroit où l'acheter pour plusieurs raisons. Les prix de vente y sont les meilleurs à cause des achats de peaux faits avec prévoyance. L'économie réalisée à l'achat permet d'accorder tout le temps nécessaire à une confection de qualité supérieure de ces fourrures tout en pouvant encore les revendre à des prix extrêmement compétitifs. Venez aujourd'hui même et obtenez la preuve de cet avantage.

- PREMIER pour LA QUALITÉ
- PREMIER pour LE STYLE
- PREMIER pour LES PRIX

FOURRURES Premier FUR

422, RUE KING EST
SHERBROOKE — TEL.: 562-9738

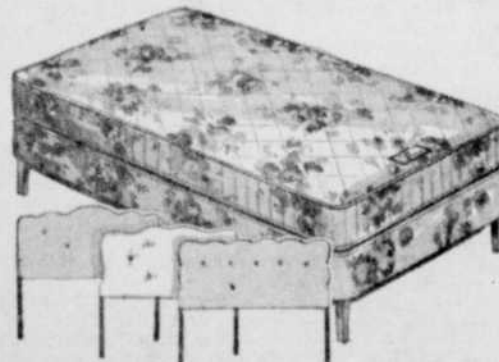


RABAIS DE \$29⁵⁵

sur le DEEPSLEEP Deluxe de SIMMONS
Prix normal: \$89⁵⁰ EN SOLDE à \$59⁵⁵

Un matelas luxueux à un prix économique! Le Deepsleep Deluxe a une superbe surface en rayonne damassée, piquée sur caoutchouc-mousse. À l'intérieur, 405 ressorts Adjusto-Rest vous assurent un confort sans égal. Sa bordure inaffaissable préfabriquée reste toujours ferme et comme neuve. Pour économiser deux fois plus, achetez aussi le sommier assorti. C'est vraiment une vente à ne pas manquer!

ECONOMISEZ AUSSI \$29⁵⁵ SUR LE DEEPSLEEP STANDARD.
Prix normal: \$79⁵⁰ EN SOLDE à \$49⁵⁵



ECONOMISEZ \$54⁵⁵

sur le lit continental SIM-QUILT
(une seule largeur: 3'3").
Un lit de grande valeur... Matelas, sommier, pieds, LE TOUT \$7995

312 ressorts Adjusto-Rest assurent au Sim-Quilt un confort parfait. Sa surface piquée est luxueuse. Et vous pouvez obtenir, moyennant un supplément, une des trois têtes de lit, recouvertes de vinyle, dans le style qui vous plaît.



MEUBLEZ VOTRE CHAMBRE SUPPLÉMENTAIRE, À NOTRE PRIX SPÉCIAL

Sofa-lit HIDE-A-BED[®]
GLEN: \$229⁵⁰

• Pratique • Hauteur d'un lit normal • tissu à surface 100% nylon • matelas de qualité Slumber King • vaste choix de tissus et de couleurs.

Causeuse: \$199⁵⁰ Fauteuil assorti: \$89⁵⁰

ELLE BAT
SON PLEIN CHEZ

H. C. WILSON & SONS LTD.

61-67, NORD, rue Wellington

Sherbrooke

Tél.: 562-2627

LA TRIBUNE

Intérêts Femmes

PETIT DICTIONNAIRE DE L'APPRENTIE TRICOTEUSE

Quand on est débutante dans le tricot, il y a toujours certaines expressions employées dans les cahiers d'instructions, qui nous embêtent ou qui nous empêchent de travailler. Si l'on n'a pas, au bon moment, une voisine charitable pour se dépanner, on risque fort d'abandonner les bonnes résolutions que l'on pouvait avoir au départ et le beau chandail que l'on avait décidé d'entreprendre ne sera jamais achevé.

Pour le bénéfice de nos lectrices qui sont ces débutantes, voici quelques suggestions:

Parmi les choses faciles et utiles, je pense aux poignées de cuisine, des enveloppes de coussins, des foulards, des tapis de chambre de bain, etc. Et sur les points, le point de jarretière ou point de mousse qui se fait en tricotant toujours à l'envers. Les côtes: 1 maille à l'envers et 1 maille à l'endroit, qui fera la maille de riz en alternant les rangs.

Il ne faut pas se laisser impressionner par les livres de tricot au sujet de certains motifs. Très souvent on sait faire la chose décrite sans jamais lui avoir donné un nom. Ex.: une saillie, c'est simplement deux rangs de suite tricotés toujours à l'endroit.

En: Tricoter deux ou trois mailles ensemble comme il est dit: envers ou endroit.

M: Maille.

Rep: Diminuer.

Lever: Prendre la laine entre deux mailles avec l'aiguille gauche, tourner cette laine sur l'aiguille et la tricoter comme les autres.

Pge: Page.

Pce: Pouce.

Tr: Trs: Tours.

#: No.

Approx: Approximatif.

Or: Onces.

Vgs: Verges.

Rgs: Rangs.

Tri: Tricoter.

Suiv: Suivant.

Aig: Aiguille.

Jusq: Jusqu'à ce que.

Gl: 1: Maille glissée —

prendre la maille sur l'aiguille de la main droite mais

sans la tricoter.

Sans aug. ni dim. Sans

augmentation ni diminution.

Asterisque: Petite étoile; le

travail continue entre ce

petit signe et le mot "répéter"

est répété. On voit aussi de

"étoile à étoile", c'est

comme une parenthèse; on

remets. Très souvent on

fait les mailles entre les

signes, autant de fois qu'il

est indiqué.

Les aiguilles:

Anglaises et canadiennes:

8-9-10-11-12-13.

Americaines: 5-4-3-2-1-0.

Françaises: 4-3-2-3-2-1.

(D'après l'Essor)

Laines Spinnerin

et Schaffhouse

Importées de Suisse

aussi patrons français et anglais

SPECIALITES de LAINES

406 O., rue Principale — 843-4481 — Magog Yves Laplante

AUTOBUS — Sherbrooke — St-Georges de Beauce

FORTIN & POULIN INC., (prop.)

En passant par les paroisses de:

BURY, GOULD, LINGWICK, STORMOWAY, ST-ROMAIN, LAMBTON,

COURCELLES, ST-EVARISTE, SHENLEY, ST-BENOIT.

Tous les jours, dimanches et fêtes compris.

Deux services chaque jour dans les deux sens.

GARE CENTRALE D'AUTOBUS, SHERBROOKE

20 ouest, rue King Tél.: 569-3656

Créations nouvelles printemps '66 — teintes ravissantes — vaste choix de modèles petite: 3 à 13 ans junior: 5 à 15 ans dames et demoiselles 8 à 24½ soyez élégantes et chics habillez-vous chez

Classic ENR

235 ouest, rue King, Tél.: 567-8545, Sherbrooke



La teinte dernier cri à l'horizon des couleurs printanières 1966 sera l'abricot, telle que dans ce manteau "Étiquette syndicale", en doux lainage shetland. La ligne est sculpturée, les épaules bien définies. C'est un manteau signé Rosita Garments, de Montréal.



No. R-231

Patron No R-231. D'une très grande simplicité, cet ensemble comprenant le manteau et la robe, se porte aux demi-saisons. Le manteau de plaid met en valeur le ton sombre de la robe égayée par une boucle et une ceinture de même tissu que le manteau. Ce dernier, de style cardigan, a les manches courtes. — Pour obtenir ce patron no R-231, il suffit d'envoyer vos nom et adresse en inscrivant la grandeur désirée et le numéro du patron; ajoutez \$1.00 à votre envoi et postez le tout au Service des Patrons, La Tribune, 221, Dufferin, Sherbrooke.

ENTRE NOUS Marie Robert

MONTREAL, le 3 février — Voici un bon moyen pour faire fructifier votre argent! Achetez des Certificats d'Épargne de la Banque d'Écosse à six ans émis pour vous par les experts de la BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE. Quand vous achetez des Certificats d'Épargne à six ans vous obtenez quatre dollars pour chaque trois dollars investis. Vous achetez à 25% d'escompte et en six années, les certificats ont atteint leur pleine valeur. Achetez des coupures de \$10, (\$7.50 comptant) autant que vous voulez ou procurez-vous des timbres de la Banque d'Écosse à raison de 50¢ à la fois que l'on colle dans un livret d'épargne spécial. Autre chose... vous pouvez les négocier en tout temps.

Les compagnons inséparables d'un déjeuner ou d'un dîner sont bien le SHERRY 74 et le PORTO 74 de Bright, agréables pour les invités et pour le mari (ils coûtent si peu!) Le Sherry 74 est un vin délicieux au bouquet léger à l'heure du lunch. A la veillée, dans l'intimité ou dans une grande réunion, le Porto 74 servi avec du fromage et des craquelins, est un plaisir mondain et gastronomique. Oui, il existe un vin canadien Bright pour chaque occasion à un prix qui convient à chaque budget. La Maison Bright est la seule maison vinicole canadienne du Québec.

J'ai plusieurs bonnes raisons pour faire mon marché chez DOMINION. Surtout à cause de la viande, bien entendu! Mais aussi à cause des épargnes qu'on y fait, des aubaines et des bas prix qu'on y trouve. Tout comme moi, vous voulez sans doute refaire vos provisions en épargnant un sou ici, un cinq sous là. Ce qui a été fait de représenter des dollars! Et en achetant les fameuses marques Dominion c'est encore un autre bon moyen d'épargner! C'est l'époque de l'année où vraiment chaque sou compte — et pour économiser sur les aliments, vous êtes bien avisée d'acheter au Dominion.

Influence exotique remarquée lors des présentations américaines

Des spécimens exotiques du Japon sont utilisés par Hisashi Hosono, couturier de Tokyo, et adaptés aux créations vestimentaires pour donner aux Américaines une allure de beauté mystérieuse et de feinte docilité.

Hosono a présenté à New York une série de robes unicolores pour la plupart noires ou de nuance prune, avec un motif blanc d'ordinaire. Cette garniture peut être illustrée par une rangée de larges pastilles depuis une épaule descendant en biais jusqu'à l'ourlet, du côté opposé, ou encore une branche de bambou fixée à l'avant de la robe.

Un modèle à caractéristique orientale était mis en valeur dans une robe du soir pleine longueur, coupée dans un tissu orange, avec un poème écrit en caractères japonais et dont le texte entourait l'ourlet pour remonter sur un côté.

Plusieurs modèles de robes comportaient une ceinture obi mais de dimension réduite et sans le gros nœud au dos.

Il s'agit du style Empire à taille remontée, mais combiné avec des imprimés japonais qui donnent une allure orientale.

Des vestes couvrant les ensembles deux-pièces pour la plage s'attachaient au cou par des petits cols droits, mais s'ouvraient sur un côté en étant fixées à l'épaule et à la

hanche, de façon à apercevoir le costume porté en-dessous. Les robes du soir à jupes longues montraient des silhouettes ajustées.

Ce couturier japonais offre une version un peu modifiée du kimono, des drapes de mousseline et de la tunique orientale sans manche et avec encolure remontante.

Il utilise un tissu imprimé réversible, avec couleurs différentes sur chacune des faces. D'autres tissus d'une seule nuance se combinent en figures géométriques. Tous ces tissus proviennent de la maison Shimbo, d'Osaka, Japon, et offrent à peu près la même quantité de soieries, cotonnades, légers lainages et mousselines.

Ce défilé de 36 créations vestimentaires était le premier du couturier Hosono, au programme des présentations américaines à l'intention des redactrices de mode.

— ANNONCE —

BOUTONS

Les défauts du visage du corps, eczéma, boutons, rougeurs, démangeaisons, démangeaisons, piqûres d'araignée, sont vite soulagés par NIXOCOSM. Action anti-inflammatoire. Donnez une peau plus douce et un teint plus pur. Demandez le savon et l'émulsion NIXOCOSM à votre pharmacien. Revitalisez votre peau.

CULOTTE D'INCONTINENCE Deluxe

- Imperméable
- Inodore
- Tricot doux doublé de plastique et de flanelle.
- Coussinets très absorbants
- A l'épreuve de tout accident.
- Neuf grandeurs de taille pour enfants, hommes et femmes de tout âge et de toute corpulence.

Nous avons aussi un

ASSORTIMENT COMPLET

de bandes herniaires, abdominales, corsets de maternité, supports orthopédiques, béquilles ajustables bois et aluminium, cannes en bois et aluminium noires, argentées et brunes, collet cervical, bretelles pour le dos, seins artificiels après opération; Consultez votre médecin.

DEUX PERSONNES QUALIFIÉES, DIPLOMÉES DE L'ÉCOLE CAMP, SONT AU SERVICE DES DAMES.

Bas élastiques de \$10.00 à \$24.00 la paire.

Pharmacie Gaudet Enr.

BRUNO GAUDET, prop.

61, RUE KING OUEST — SHERBROOKE — TEL.: 562-4784

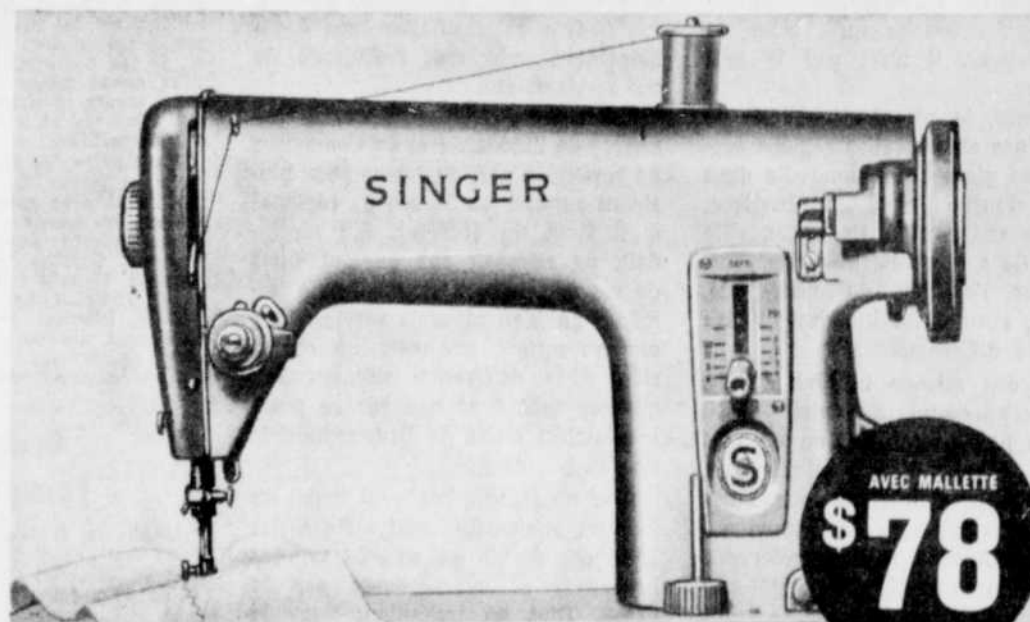
ORCHID HOUSE

CHINESE FOOD Essayez notre suggestion spéciale.

2 egg roll
Chicken Chow Mein
"Spare Ribs" sèches, à l'ail
Chicken Fried Rice
Biscuits chinois plus livraison gratuite

\$2.00
ou 5% de réduction sans livraison
225 SUD, RUE WELLINGTON
SHERBROOKE
TEL.: 569-5144

VENTE D'HIVER SINGER

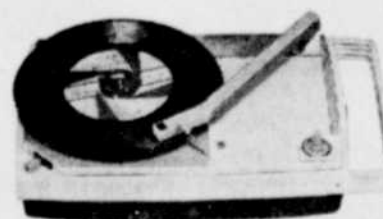


Epargnez plus de \$50

Sur la fameuse machine à coudre SINGER (Modèle 227)

- Formidable réduction sur l'une des meilleures et des plus durables machines à coudre jamais construites
- Donnez un air de printemps à votre maison. Faites de nouveaux rideaux, tentures, housses, etc.
- En un rien de temps faites une garde-robe de printemps pour vous et votre famille
- Utilisation facile et variée

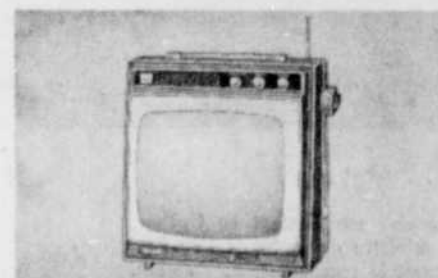
1.25 par semaine
Echange avantageux sur toutes autres machines à coudre usagées.



L'OFFRE LA PLUS AVANTAGEUSE JAMAIS FAITE SUR UN TOURNE-CIGARS PORTATIF! Pas de fil à tisser — 45 et 33½ tours — durée de fonctionnement de 40 heures avec 4 piles torches. Ne pèse que 4 lb et ne mesure que 12". Cet appareil compact vous procure un son de haute qualité à un très bas prix. (Modèle HE-2200) **29.88** REG. 38.95

AVEZ-VOUS VU LA MACHINE À COUDRE TOUCH & SEW DE SINGER?

A NOS FRAIS. Faites-en l'essai à la maison pour une semaine. La machine à coudre la plus perfectionnée au monde est facile à utiliser — même pour une débutante! Vous vous servirez de la Touch & Sew de Singer pour confectionner de jolies robes, des rideaux, pour repasser ou coudre pour les enfants. Téléphonez maintenant! Demandez une Touch & Sew pour une semaine entière — l'offre est gratuite, livraison comprise. Aucune obligation de votre part.



ÉPARGNEZ MAINTENANT SUR LE TÉLÉVISEUR PORTATIF DE 12" RCA VICTOR DONT LES CIRCUITS SCILLÉS SONT GARANTIS À VIE. L'un des meilleurs appareils qui vous assure un rendement de valeur. Puisse votre vision "New Vista", 19 lb seulement. Des circuits spéciaux développent une puissance d'image de 12,000 volts. Écoutez et si de 15". (Modèle TP-2522) **129.88** REG. 149.95

SPECIAL EXCEPTIONNEL

La mise au point faite par l'expert SINGER

comprend 9 items pour **3.75** seulement

TEMPS LIMITÉ

• Vérification du réglage de tension

• Vérification du mécanisme de manipulation des tissus

• Brûlage de la tendine de la courroie

• Nettoyage de la chambre de fil accumulée dans la machine

• Ajustement de la machine au modèle

• Réglage sur toutes réparations dépassant 3.75

Téléphonez maintenant et demandez un rendez-vous

SINGER

Agence Approuvée de la Compagnie Singer du Canada Ltd. et ses filiales associées

69 OUEST, RUE KING — 567-5241 — SHERBROOKE
PENDANT LES RÉPARATIONS: 25, RUE DEPOT.

156 sud, rue NOTRE-DAME
TEL.: 335-3959
THETFORD MINES

265, rue PRINCIPALE
GRANBY

2, ROUL. CARIGNAN
VICTORIAVILLE

TOUTES FACILITÉS DE CRÉDIT AUX MAGASINS SINGER

Large, étroite

épaisse et mince!

Large et étroite? C'est exact. La nouvelle Confidet de Scott — la première et seule serviette féminine diminuée. Large en avant, étroite en arrière, comme les contours naturels du corps. C'est pourquoi la Confidet s'ajuste parfaitement et reste en place. Elle vous procure un confort que vous n'avez jamais connu. Épaisse et mince, tout à la fois. Une Confidet est deux fois plus épaisse au milieu, là où vous avez le plus besoin de protection. Ailleurs, moins de profondeur; ainsi il n'y a pas d'encombrement. Rien ne paraît, même sous un pantalon collant ou une jupe fourreau! Les nouvelles Confidets viennent d'arriver au Québec. Essayez-les. Voyez combien vous pouvez être absolument à l'aise...



Nouvelles Confidets Scott

POUR VOUS — SCOTT FAIT MIEUX LES CHOSES

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD — FONDE EN 1910

Imprimé par LA TRIBUNE INC., 221, rue Dufferin, Sherbrooke, Tél. 565-9321.
 Autorisé comme envoi de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.
 ABONNEMENT : au Canada, par la poste, sans droits de douane : Un an : \$15.00; 6 mois : \$7.00;
 3 mois : \$4.75; 1 mois : \$1.75.
 Aux États-Unis avec Suppléments Perspectives et Comiques Illustrés : Un an : \$25.00; 6 mois : \$14.00;
 3 mois : \$8.00; 1 mois : \$3.00.
 États-Unis sans suppléments de fin de semaine : Un an : \$20.00; 6 mois : \$11.00; 3 mois : \$6.00; 1 mois : \$2.00.
 États-Unis sans suppléments de fin de semaine, d'autres pays, outre mer, etc. : Un an : \$30.00.

La Tribune est affiliée à la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, de la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques, affiliée à l'Audit Bureau et Circulation (ABC) et à l'Union internationale de la presse catholique.

Sources d'informations : La Presse Canadienne, la Presse Associée, l'Agence Reuter, Service de photos de la Presse Canadienne et de United Press International, Seules la Presse Canadienne et ses agences affiliées sont autorisées à reproduire les dépêches de la Tribune.

Droit de vote aux jeunes

Québec peut se piquer d'être un des premiers États modernes, sinon le premier, à avoir abaissé de 21 ans à 18 ans le droit de vote. On étudie le problème en Allemagne.

Là-bas, la réaction des hommes politiques varie selon leur âge; les jeunes députés l'approuvent; les députés de 40 à 60 ans se montrent bienveillants ou sceptiques. On débat la question publiquement.

En faveur de l'abaissement de l'âge de la majorité électorale on relève les arguments suivants: si l'on veut intéresser les jeunes à la politique il faut leur donner la possibilité de participer à la vie politique. Les jeunes d'aujourd'hui sont plus mûrs et plus indépendants que les jeunes des générations précédentes. L'intérêt des jeunes pour la politique croît considérablement à partir de 18 ans. Si les jeunes doivent être prêts à 18 ans à donner leur vote, en cas de guerre, pour leur pays, celui-ci doit, à cet âge, leur accorder le droit de vote.

C'est un côté de la médaille. Voici l'autre côté avec ses contre-arguments. Il est douteux que le droit de vote augmente l'intérêt des jeunes pour la politique. La maturité des jeunes d'aujourd'hui n'est pas encore démontrée. Les statistiques des dernières élections, au Bundestag, montrent que les jeunes de 21 à 25 ans ont moins fait usage de leur droit de vote que les personnes plus âgées.

Les jeunes, dit-on encore, sont plus influençables; ils sont plus réceptifs

aux doctrines radicales. Au sein du parti social-démocrate, le nombre des jeunes enthousiastes est particulièrement élevé. A ce sujet il vaut la peine de rappeler cette phrase piquante selon laquelle le malheur de l'Allemagne aurait commencé après la première guerre mondiale, lorsqu'on a abaissé l'âge électoral de 25 à 21 ans et que l'on a accordé le droit de vote aux femmes. Ceux qui avaient le plus pris parti pour cette réforme électorale, à savoir les sociaux-démocrates, auraient été les premiers à s'en repentir.

Dans la plupart des pays du monde occidental, c'est à 21 ans que l'on accorde le droit de vote, à l'exception du Québec.

On ne peut certes pas mettre en doute les bonnes dispositions du gouvernement qui donne droit de vote à 18 ans. Mais les stratèges des différents partis peuvent s'interroger sur la proportion des jeunes de 18 ans qui exerceront leur droit de vote, sur l'orientation de ce vote et sur ses conséquences dans le jeu de la politique.

On pourrait vraisemblablement rattacher l'opinion la plus répandue à un slogan comme celui qui veut qu'on n'acquiesce pas la maturité de jugement par le seul intérêt que l'on témoigne à une question, mais par l'expérience. C'est donc avec un vif intérêt que plusieurs suivront "l'expérience" du Québec, quand il ira prochainement aux urnes.

Drummondville et Sherbrooke

M. Philippe Bernier, maire de Drummondville, verrait mieux cette ville rattachée à l'influence économique de Sherbrooke qu'à celle de Trois-Rivières. Il n'est pas le seul d'ailleurs.

En effet, le récent découpage de la province en nouvelles régions économiques place Drummondville dans la zone d'influence de Trois-Rivières, tout en assignant à Drummondville le rôle de centre intermédiaire. Aussi, dans l'opinion du maire, M. Bernier, Drummondville devrait être classifiée différemment.

Sauf des raisons techniques d'ordre purement administratif, il n'existe pas de raisons, ou de très faibles, d'axer Drummondville sur Trois-Rivières plutôt que sur Sherbrooke. Les échanges de Drummondville ont toujours pris de préférence la direction de Sherbrooke plutôt que de Trois-Rivières. Celles-ci, surtout au cours des dernières années, se sont accentuées à cause de l'attraction qu'exerçaient inévitablement l'Université de Sherbrooke et l'École normale (hommes).

Il y a, comme ça, des tendances naturelles qu'il sera assez difficile de contrecarrer, de déraciner. Aussi M. Philippe Bernier espère-t-il que la décision de Québec à ce sujet n'est

pas finale et qu'il y aura lieu de reconsidérer le fait que Drummondville se suffit à elle-même, grâce à son chiffre de population, son développement industriel, l'efficacité de ses services, etc.

Selon toute vraisemblance, le ministère de l'Industrie et du Commerce ne reviendra pas, du moins pour plusieurs années, sur le zonage régional qu'il vient de décréter. S'il rescindait, ou revenait sur quelques-unes de ses décisions, il se rendrait à lui-même un bien mauvais service, tout en provoquant une certaine confusion dans différents milieux. Les chances sont donc que sur ce point le désir du maire de Drummondville ne soit pas exaucé.

Ceci ne signifie pas qu'il faille, du jour au lendemain, mettre fin à des habitudes de vie qui se sont avérées heureuses et avantageuses par le passé. Tout en travaillant dans le meilleur esprit, et selon les normes de la politique de planification gouvernementale, rien n'empêche Drummondville de prendre son intérêt là où il se trouve. Il est donc tout à fait normal que Drummondville continue à vouloir transiger, à commercer avec Sherbrooke, comme c'est d'ailleurs le cas de Sherbrooke à l'endroit de Drummondville.

L'Opinion des lecteurs

L'Olympe en session spéciale

(Toute similitude, analogie ou ressemblance avec des faits, réels, passés, présents ou futurs, est purement accidentelle et involontaire.)

Jupiter, le roi des dieux, gravitant, comme il lui sied, dans le cosmos, aperçut soudain sur la planète TERRE une scène qu'il situa d'abord dans quelque coin reculé de la Rhodésie, d'Indochine, du Tonkin ou de Cochinchine. Un drame, jusque là inconnu dans l'Olympe, s'y déroulait: un moribond agonisait sous les yeux d'êtres apparemment humains et impuissants. Quand il fut mort, ces mêmes curieux êtres parurent atterrés; personne parmi eux n'était membre du collège d'Esculape, ne pouvant donc pas déterminer l'état de vie ou de mort.

Devenant, et pour cause, très intéressé, Zeus précisa l'endroit; l'événement se produisait dans un bourg, bourgade ou hameau de l'Empire du roi GOG, sis à proximité d'une mer intérieure où il s'était déjà arrêté avec complaisance alors que, sur sa nappe bleue, payaient avec charmes, élégance et dextérité des demi-dieux à peau-rouge, la tête parachée, voilà qu'en cet après-midi de nivose, alors que leur prudence et leur vigilance sont requises, Esculape et disciples sont tous bizarrement absents.

Le maître de l'Olympe devint soucieux, fronga son énorme sourcil et tonitrua avec telle force que tous les dieux en furent alertés; les Erinyes, fidèles à leur mission, furent les premières venues des bords de l'Achéron; vinrent ensuite Junon, troublée par le tonnerre que déchainait son époux; puis Apollon, Hermès, Vénus, la divinement femme, portée par d'adorables Amours sur un nuage azuré, Mars, toujours friand de noises, bagarres, escalades, guerres et croisades, Neptune, son inséparable trident, et tous les autres.

Jupiter, dénonçant les dieux présents, morigéna Vulcain d'avoir amené ses monstrueux cyclopes, jeta une oielette à Aphrodite, se rasséna sous le regard fixe de Diane, ayant constaté l'absence du conque du bel Eros, et, Tiéphon, la doyenne des Furies, qui aussitôt accourut.

Va, dit Zeus, me quérir le dieu absent et qu'il soit requis de comparaitre à la barre de notre aréopage. Très agité d'être et ce disant la déesse s'inclina si profondément que son front toucha un piton terrestre; le heurt raluma un vieux volcan qui, à l'instant, émit nappes de lave et autres matières visqueuses qui éclaboussèrent presque les tuniques des dieux assemblés. Elle en éprouva une grande confusion. Zeus sourit complaisamment et l'encouragea du regard à continuer. Très agitée d'être, repit-elle, souvenez-vous avoir déjà foudroyé ce dieu à la prière de Pluton duquel, en ressuscitant les morts, il dépeuplait l'Empire. C'est juste, dit Zeus, de grâce, ne vous en prenez pas au sérieux! Je vous interdis l'arrogance, le sectarisme, l'orgueil; je veux la paix, la concorde, le bonheur des mortels. "Quant à vous, notre cher Esculape, tenez bien compte de cette admonition; surtout, n'allez pas vous aviser de ressusciter les morts! Sinon, gare à Toi!"

Une fissure s'étant accidentellement faite dans la Voie Lactée, ils y virent le dieu Esculape, accompagné de ses disciples, cauteusement machinalement la palme au talon d'Achille, pourtant déjà immigré dans l'empire de Pluton.

Les trois Furies empoignèrent irrévérencieusement le dieu offensé, le ligotèrent solidement sur Pégase, piaffant d'impatience, et le déversèrent prestement devant le maître des dieux.

Grandissime seigneur, dit-il, ces tristes mégères, persifleuses comme les serpents de leur chevelure, soudainement, le dieu de la Médecine figea, devint livide, chancela; un secouriste apporte un petit siège de bois; Esculape s'y affaissa; il est sur la sellette.

Jupiter est terrible, il est le grand justicier; son oeil foudroye le misérable inculpé; il est pantelant, accablé, simulat la honte, le repentir; mais, il épie les dieux; la sympathie, la solidarité, qu'ils ne peuvent pas ne pas lui manifester, sont apparentes; même que Thémis, elle, sans verbe, pleure à chaudes larmes.

Esculape alors, certain de ses propres moyens et fort des sentiments de ses collègues, se lève et, d'un geste large saluant toute l'assemblée, entreprend sa propre défense.

Grand et Majestueux Jupiter, très chers et très estimés confrères, mon cœur est meurtri et saigné; que d'humiliations, d'avaries, d'affronts essuyés; que de crimes de lèse-majesté impunément perpétrés par, ô honte, ces coquins de mortels; qui ne se rappellent pas la ridicule portée de notre art divin; que de fois notre disciple Diaphor n'a-t-il pas été hué, vilipendé et conspué sur les tréteaux; et Sganarelle, donc, ce vil mortel, s'arrogeant la qualité de médecin, qui dis-je, sectionne, éraie, accouche, découpe, pousse, l'impudence à ressusciter les morts; à ces mots, Chiron sursauta; pareil geste, poursuit Esculape, me valut la peine d'être foudroyé par votre sagissime équité; j'avais à peu près dépeuplé l'empire de Pluton; est-ce, pourtant, les mêmes actions valurent à Molère l'immortalité.

Ce discours, aux vertus soporifiques pour les uns, enthousiasma la plupart des dieux; Thémis jubila; cette habile défense était digne de ses meilleurs disciples; Mars, les armes fourbues, montrait une vive appréhension, les Furies, inquiètes, dissimulaient.

Le maître, après consultation des Oracles, rendit ce jugement qui fut par la suite considéré sentencieux: "Notre bon frère Esculape a grandement pêché, mais, qui n'a jamais transgressé les lois?" A ces mots, Vénus rougit pudiquement. "Qui n'a pas déjà vis-à-vis des mortels pris un ton hautain, malséant à des dieux? Que vous vous croyiez sortis de mes propres cuisses m'honore beaucoup; mais, de grâce, ne vous en prenez pas au sérieux! Je vous interdis l'arrogance, le sectarisme, l'orgueil; je veux la paix, la concorde, le bonheur des mortels." "Quant à vous, notre cher Esculape, tenez bien compte de cette admonition; surtout, n'allez pas vous aviser de ressusciter les morts! Sinon, gare à Toi!"

François NICOLAS, Beebe.

Un ancien maire s'en prend à

l'inertie de ses anciens électeurs

Mardi, le 25 janvier 1966, avait lieu l'appel nominal en vue de l'élection d'un maire et de deux échevins.

M. Roland Cleveland a été élu maire par acclamation ainsi que M. Victor Lindsay et M. Georges Leith comme échevins.

L'ex-maire Lafrance, qui avait été élu en 1963 en majorité par les électeurs de l'ancien conseil municipal, ne se rendit pas à la séance municipale pour respecter la fameuse tradition d'alternance, ajoutant que si un candidat canadien-français avait posé sa candidature à la mairie, il aurait fait la lutte (Résultat?) Drôle de sincérité.

Je félicite les nouveaux membres du conseil municipal, M. Roland Cleveland, qui est un ami à moi et que j'estime beaucoup. Il me le rend bien d'ailleurs.

Je sympathise beaucoup avec le nouveau maire, qui prend les commandes d'un bateau passablement avarié et qui a des chances de ne pas se rendre au port de sûreté, car il va trouver la mer houleuse, même s'il y a à bord quelques vieux matelots d'expérience.

J'ai déjà, à certaines occasions, attiré l'attention de la population de Danville sur une foule d'irrégularités à l'égard de la ville depuis 1960. Ces dernières années, elles se sont multipliées et les citoyens ne semblent pas s'en rendre compte.

À la demande de plusieurs payeurs de taxes de Danville, Québec a déjà fait, depuis 1960, une enquête partielle. Les résultats n'ont jamais été connus, même après qu'un officier inspecteur du département des Affaires municipales m'eût avoué qu'il avait effectivement trouvé à l'hôtel de ville des manigances flagrantes.

Que voulez-vous, il faut tout de même comprendre que si des infractions semblent avoir été commises, c'était quand même dans la ville d'un ministre dont le frère était maire et le beau-frère le maire, secrétaire. Mais, je me de-

mande, dans les circonstances, si ce ne devrait pas être le ministre qui ait un frère, maire dans sa ville. De toute façon, à Danville, cela a prouvé, à mon sens, que c'était pas bon pour plusieurs raisons.

C'est peut-être bon que le maire d'une ville ait un frère ministre. L'avenir vous dira si j'ai tort. En passant, je demeure maintenant dans un comté qui a pour député, l'honorable Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales. Est-ce que ça vous dit quelque chose?

Après avoir passé deux jours à Danville et après avoir écouté les commentaires sur l'appel nominal, j'ai très bien compris, comme beaucoup de citoyens d'ailleurs, que quelqu'un de l'ancienne administration avait intérêt à mousser la candidature des nouveaux élus dont je ne doute pas de la compétence, mais qui ne sont pas au courant de la situation actuelle. Pendant le temps qu'ils mettront à essayer de réparer, ce qui à mon sens me paraît irréparable, nous aurons le temps de faire un bon somme pour se réveiller en sursaut avec des cauchemars municipaux. (TAXES)

Attention, messieurs du conseil. Lors du dernier référendum, l'installation du système d'égout, le maire et les échevins du temps ont promis solennellement à la population et confirmé par l'ingénieur M. Roland Dugré, que la ville pouvait bâtir ce système sans augmentation de taxes. Alors sur vos gardes, messieurs. (TAXES)

Ces opinions émises me sont personnelles et je considère avoir le droit, comme payeur de taxes, de les communiquer à mes concitoyens, que j'ai condamnés pendant 26 ans, ce que je n'oublierai jamais.

Invité, pas invité, je reviens. Bonne chance, M. le maire, et acceptez mes salutations personnelles.

M. J.-G. Nadeau, ex-maire, St-Lambert, Qué.



Billet d'Ottawa

Deux thèses s'affrontent sur les directives de Washington

Par Claude Desrosiers

Deux thèses s'affrontent aux Communes d'Ottawa au sujet de la politique à suivre face aux fameuses directives de Washington aux filiales américaines. D'une part, le gouvernement n'envisage pas pour le moment la prise de mesures spéciales. D'autre part, l'opposition s'inquiète et demande une action énergique.

À la suite de M. Kierans, ministre de la Santé du Québec et ancien ministre du Revenu, M. Diefenbaker s'en est pris à l'inaction du cabinet Pearson. Selon le leader progressiste-conservateur, le gouvernement n'a pas vu à protéger le Canada des mauvais effets de ces directives américaines sur l'activité économique et la balance de paiements de notre pays.

Il a reproché notamment au ministre des Finances (M. Sharp) de n'avoir pas fait de protestations écrites auprès de Washington, se contentant de remarques verbales contre les dirigeants américains.

M. Diefenbaker se fonde sur les remarques de M. Kierans, ancien président de la Bourse de Montréal et de la Bourse canadienne, pour affirmer que la situation est sérieuse.

En effet, le ministre québécois a prédit dans sa casuistique de mardi à Toronto, que notre déficit de comptes courants avec les États-Unis passerait de \$1 milliard 800 millions à \$2 milliards 200 millions ou 300 millions de 1965 à 1966 par suite de l'application des directives de Washington aux filiales américaines.

Quelles sont ces directives? Ces recommandations de Washington se résument essentiellement aux points suivants: 1.— Les importations en provenance des filiales canadiennes vers les compagnies-mères des États-Unis doivent diminuer. 2.— Les sorties de capitaux américains pour investissements directs doivent être modérées. 3.— Les exportations de matières premières et de composants vers les filiales canadiennes doivent être accélérées. 4.— Les dividendes et soldes incassés au Canada doivent être rapatriés vers les États-Unis.

Nul doute que ces mesures n'entraîneront pas de difficultés sérieuses dans les pays étrangers où les filiales américaines n'occupent qu'une petite place dans la vie économique.

Mais au Canada, les compagnies américaines ont le haut du pavé, ce qui a permis à M. Kierans d'affirmer avec assurance: "Lorsque les États-Unis décident la politique d'investissement, la politique de dividendes et la politique d'achats de la majeure partie des industries manufacturières, minières et pétrolières, ils interviennent directement dans les rouages de l'économie canadienne et contrôlent les activités des citoyens canadiens, sujets à nos lois et objectifs économiques. Il s'ensuit un resserrement de l'empire

américain sur notre économie et une atteinte à notre souveraineté nationale."

Et c'est bien là en effet que se trouve le noeud du problème. Les gouvernements qui se sont succédé à Ottawa n'ont su prendre aucune mesure efficace pour garder le contrôle de nos industries entre les mains des Canadiens. En conséquence, l'économie du Canada est devenue excessivement sensible à toute mesure économique ou financière, adoptée à Washington.

Le ministre des Finances veut nous rassurer

Le ministre des Finances (M. Sharp) dans son exposé d'hier aux Communes, a tenté de rassurer la population à ce sujet. Il a souligné que les directives de Washington aux filiales de 900 compagnies américaines constituent une politique temporaire et qu'il est de l'intérêt du Canada que les États-Unis surmontent leurs difficultés au chapitre de la balance internationale de paiements.

Il a également indiqué que le gouvernement canadien pourra toujours formuler ses propres directives pour annuler les effets de celles de Washington, si la situation se détériore sérieusement. Pour le moment, le Canada doit faire preuve de retenue et de patience.

En somme, le gouvernement ne veut pas se laisser gagner par la panique. Le ministre des Finances se fie sur son flair pour remédier à la situation, si elle se détériore réellement.

Les prochains mois nous donneront la réponse à la sagesse de cette politique d'attente.

Politique à long terme

Souhaitons que le cabinet active l'élaboration et l'application de sa politique à long terme en vue de nous éloigner d'une dépendance humiliante à l'égard de Washington.

La Société de développement du Canada, au capital de \$1 milliard, qui s'inscrit au programme législatif de la présente session, constituera certainement un premier pas significatif vers la reconquête de notre économie.

N'aurait-il pas lieu aussi d'étudier la législation mexicaine et de s'inspirer d'elle pour "canadianiser" les industries au pays. Dans ce pays, également voisin des États-Unis, les nationaux doivent détenir 51 pour cent des actions de toute filiale de compagnie étrangère.

Billet de Québec

Deux procédés différents: débat public sur la cidrerie... silence sur SIDBEC

Par Claude Déry

QUÉBEC. — Le projet gouvernemental d'établir une aciérie ou complexe sidérurgique à Bécancour (Nicolet) a de nouveau soulevé un débat à l'Assemblée législative quand Me Daniel Johnson, chef de l'opposition, proposa au gouvernement d'appliquer la même méthode pour l'aciérie que celle adoptée hier par la cidrerie, c'est-à-dire de confier à un comité de la chambre le soin d'analyser tout le problème.

D'autant plus, soutient Me Johnson, que le gouvernement a recouru à un procédé fort démocratique, celui des audiences devant un comité, pour scier le projet d'une aciérie dont le coût s'établissait éventuellement à \$2,650,000 pour la transformation de 500,000 boisseaux de pommes que l'on convertirait en cidre, jus et sauce.

Le député de Bagot s'interroge alors sur les motifs qui refusent au même gouvernement le droit de confier à un comité l'étude du complexe sidérurgique qui exigera \$300 millions en investissements pour une production d'un million de tonnes d'acier.

Etude complexe

En réplique, le premier ministre, Me Jean Lesage, devait expliquer que l'étude du complexe sidérurgique était beaucoup plus complexe que celle d'une aciérie et qu'il appartenait aux autorités gouvernementales de choisir les procédés les plus aptes à dénicher les solutions les plus économiques dans les deux cas. Relativement à la cidrerie, tous les pomiculteurs se sont montrés favorables à l'entreprise, mais il importait d'en étudier les modalités d'opération et d'installation en commun.

Raffinerie de St-Hilaire

C'est ainsi que, devant les déficits accumulés à la raffinerie de sucre de St-Hilaire-de-Rouville, M. Lesage se demande si la production de

betteraves à sucre transportée à une raffinerie située le long du port de Montréal au lieu d'être dirigée vers St-Hilaire-de-Rouville, n'offrirait pas des rendements plus intéressants.

Installée à proximité du port montréalais, une telle raffinerie pourrait importer de la canne à sucre et raffiner sur les lieux à l'année longue, alors qu'actuellement, à St-Hilaire, la production n'est que saisonnière. (On peut considérer cette réflexion comme une conséquence logique du choix du gouvernement d'établir l'aciérie à Bécancour, en bordure du fleuve, pour en faciliter son approvisionnement en minerai de fer.)

L'acier sur le plan mondial

Et relativement à ce complexe sidérurgique, M. Lesage explique encore qu'un tel projet nécessite des études approfondies étant donné que l'acier constitue une marche où la concurrence internationale. Le gouvernement doit avoir en mains toutes les données du problème avant d'engager des millions.

Au moment où le gouvernement réclame de l'Assemblée législative ces crédits spéciaux pour Bécancour et SIDBEC, il est entendu qu'il déposera à l'attention des députés, sous la forme de l'information voulue. Mais pour l'instant, M. Lesage réaffirme qu'il est impérieux de garder le silence.

Points de vue

Mot-clef

Le mot-clef actuellement au Québec, d'après le ministre de la Santé, M. Eric Kierans, serait le regroupement. En effet, on note les efforts pour regrouper les écoles, les fermes, les municipalités, etc.

A son tour, M. Kierans prône le regroupement de l'industrie québécoise et voit dans cette formule ce qui lui permettra de jouer son rôle dans le domaine du commerce mondial.

Des observations comme celle-ci ne nous frappent pas trop. Cela se comprend parce que très peu de nos entreprises exploitent des entreprises qui s'adonnent à l'exportation. Nous aurions intérêt à étudier de plus près les possibilités d'exportation. Ce marché où la concurrence, il est vrai, est assez serrée, ne nous est pas fermé.

Nous savons que quelques-uns des nôtres se sont lancés dans l'exportation et nous croyons comprendre qu'ils réussissent assez bien. Évidemment, les produits qu'ils offrent sont différents de ceux que ceux qui les importent trouvent généralement sur leur marché. C'est une des conditions de succès. La qualité serait l'autre condition.

Il parlait, parlait...

Un monsieur prolifique est venu s'acquitter de son devoir de quasi-prophète à Sherbrooke pour expliquer à sa façon — histoire sans doute d'un de ses coutumiers plaidoyers pro-dome — le rôle d'un éditeur tel que lui le conçoit, partant, comme on devrait tous le concevoir.

Conscient de son devoir, il a soutenu qu'un éditeur doit véhiculer les opinions et les aspirations de son milieu, c'est-à-dire de "son" journal et, confidentiellement, ses propres opinions.

Mais le saint n'a pas été sérieux pendant tout le temps qu'a duré son exposé doctrinal. Il a fait la part aux digressions en soulignant, notamment, qu'il n'a pas connu les grandes salles de rédaction et, ô suave candeur! il a avoué ne pas prendre connaissance de toutes les pages éditoriales où s'expriment ses confrères.

La confession était bien inutile, on s'en doutait déjà. Autrement, ce monsieur se garderait de parler de ce qu'il ne connaît pas.

LA POLITIQUE FEDERALE

Par le comité sénatorial sur la gérontologie

Aide aux personnes âgées: des réformes importantes demandées



LES SENATEURS VEULENT DES REFORMES MASSIVES dans les programmes d'aide aux personnes âgées. A gauche, le sénateur J. Campbell Haig, de Winnipeg et assis, le sénateur David Croll, de Toronto, étudient les recommandations du comité sur la gérontologie.

OTTAWA, (PC). — Le comité du sénat canadien sur la gérontologie a recommandé hier des réformes importantes dans les programmes d'aide aux personnes âgées.

Dans une série de recommandations touchant tous les niveaux de gouvernements, les employeurs et les particuliers, le rapport inclut celle voulant que tous les Canadiens aient le droit de recevoir, à compter de 65 ans, un revenu minimum garanti.

Le comité sénatorial présidé par le sénateur David Croll, de Toronto, déclare aussi qu'il doit y avoir collaboration étroite entre les gouvernements afin de donner au citoyen âgé la chance de demeurer un citoyen productif de la société.

"C'est une tâche ardue, dit le rapport, mais le comité conserve son optimisme. Nous croyons en effet que sans sacrifier la croissance économique ni l'efficacité, nous pouvons créer au Canada une société où les jeunes et les gens âgés trouveront pleine satisfaction."

Le rapport de 65.000 mots déposé au sénat hier après-midi énumère les recommandations suivantes:

— Création d'un conseil national de la recherche sociale pour recueillir toutes les données nécessaires sur le problème;

— Création d'une commission nationale de gérontologie pour coordonner tous les programmes;

— Efforts accrus en vue de trouver des emplois aux citoyens âgés, incluant une campagne en ce sens par le Bureau national de placement;

— Modification des programmes fédéraux provinciaux de formation en vue d'avantager les citoyens âgés;

— Aide financière accrue aux propriétaires âgés;

— Avantages accrus à tous les Canadiens de plus de 65 ans dans tout programme d'assurance-santé;

— Soins médicaux améliorés dans les institutions spécialisées soumises à des inspections régulières.

Revenu garanti

Toutefois, la recommandation la plus importante est celle qui demande un revenu annuel garanti pour tous les Canadiens âgés de 65 ans et plus. Le comité suggère la création d'un organisme qui serait chargé d'étudier les besoins et de fixer le minimum acceptable.

Entre-temps, le comité recommande que les célibataires touchent un revenu annuel d'au moins \$1.260 et les gens mariés d'au moins \$2.220. Il appartiendrait au gouvernement fédéral de combler la différence entre les revenus actuels et ces minimums suggérés.

Le comité ne donne pas en détail combien pourrait coûter un tel programme, mais il signale que si on décidait d'accorder un revenu de \$1.500 à tous les Canadiens âgés de 65 ans et plus, il faudrait donner \$400 à 40 pour cent d'entre eux, soit à 560.000 individus. Le rapport estime qu'avec les sommes épargnées à d'autres programmes sociaux, il en coûterait environ \$100.000.000 par année au gouvernement.



GREGOIRE AU CARNAVAL. — Le député créditiste Gilles Grégoire a dû participer, bien contre son gré, au carnaval des étudiants de l'Université d'Ottawa, puisqu'il a été enlevé et "détenu" par eux durant quelques heures.

(Téléphoto PC)

"N'importe qui peut enlever un député"

(Grégoire)

OTTAWA, (PC). — Le député créditiste Gilles Grégoire a déclaré mercredi que son enlèvement par trois étudiants de l'Université d'Ottawa, la veille, prouvait que les mesures de sécurité sur la colline parlementaire étaient tout à fait inadéquates.

"N'importe qui peut enlever un député, ou même le premier ministre," a dit M. Grégoire, qui était détenu par les étudiants comme attraction à l'occasion de leur festival d'hiver.

"Je gagerais qu'on peut même enlever des agents de la Gendarmérie si on a le désir." C'est le maire Don Reid qui a libéré le député reconnu pour son franc parler. M. Grégoire, qui a pris cet enlèvement de trois heures sur un bon ton, était ligoté à un étudiant costaud, lorsque le maire a fait son apparition pour présider au couronnement de la reine du carnaval.

Le député avait été enlevé hier après-midi, alors qu'il quittait les Communes. Il a été amené dans une chambre non loin de l'Université d'Ottawa où il a dû demeurer sous bonne garde jusqu'au couronnement de la reine.

Mais cette histoire a dérangé le programme des activités de M. Grégoire qui devait rencontrer le secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh.

Une des raisons du rejet de la formule F.-F. est le refus d'Ottawa de le reconnaître

Le Québec jouit déjà d'une forme de statut particulier

(Maurice Allard)

Par MARCEL PEPIN

OTTAWA, (PC). — Le député indépendant de Sherbrooke, M. Maurice Allard, a déclaré aux Communes hier que le Québec jouissait déjà d'une forme évidente de statut particulier et que l'une des raisons principales du rejet de la formule Fulton-Favreau est le refus du gouvernement d'Ottawa de reconnaître un tel statut au Québec.

Citant le premier ministre, alors que M. Pearson déclarait en 1964: "Il n'y a absolument rien dans le projet de loi formule Fulton-Favreau qui, directement ou indirectement, explicitement ou implicitement, accorde un statut spécial, au sein de la fédération canadienne, à l'une ou l'autre des provinces", le député a déclaré: "Pourquoi s'obstine-t-on à ne pas admettre les ententes de 1867 et la réalité de 1966?"

Selon M. Allard, le Québec possède un statut particulier, parce que, d'abord, c'est une province différente des autres; c'est le château fort du Canada français, où régnent une culture, des institutions et un système d'éducation différents. "C'est pourquoi, lorsque Ottawa cherche sans cesse à établir dans tous

les domaines des normes administratives uniformes pour tout le pays, bien que ces règles puissent convenir à la mentalité canadienne-anglaise, il se heurte à l'entité canadienne-française qui exige des caractéristiques aux points de vue éducatif, culturel, social, familial, civil et professionnel".

De plus, poursuivait le député, l'AANB reconnaît au Québec des privilèges, parce que la province constitue le foyer national des Canadiens français. Les articles 22 para. 2, 23 para. 3, 51, 71, 73, 80, 92 para. 13, 93, 94, 129 et 133 l'attestent.

Depuis lors, le statut particulier s'est agrandi, a noté le député: il porte sur l'enseignement, la culture, la sécurité sociale, la planification économique, la fiscalité, la compétence internationale, le développement des ressources naturelles, le rapatriement de tous les ressortissants du Québec, comme les Esquimaux, la délimitation du territoire.

"Ce statut particulier cherche encore à s'exprimer dans la prise des allocations familiales et des pensions de vieillesse, le prêt hypothécaire, le logement, éventuellement la politique monétaire, les impôts indirects, la participation du Québec aux orga-

nismes fédéraux, comme la Banque du Canada, le Sénat, un tribunal constitutionnel, ainsi qu'une expression culturelle par un réseau de radio et de télévision québécois".

Condition de survie

En outre, le statut particulier du Québec se précise par une équivalence fiscale sans conditions, a ajouté M. Allard, qui a réclamé qu'on s'empresse de préciser le statut particulier, dans les textes de loi.

"L'obtention d'un statut particulier par le Québec serait une condition de survie pour le Canada, parce que la province de Québec éprouverait alors le sentiment d'égalité qu'elle n'a pas aujourd'hui", a ajouté M. Allard, en citant le premier ministre québécois.

"Le jour où un chef canadien, dépourvu de manoeuvres boiteuses qui crée l'imbroglio ou d'arrogance autocratique qui empêche le dialogue, formera une équipe en faisant appel aux esprits bien pensants et qu'il proposera un règlement de nos conflits avec réalisme et justice, ce jour-là les Canadiens cesseront de se méfier les uns des autres et le pays pourra progresser dans la franche collaboration", dit-il.

Pour l'Expo 1967

Les fonds publics devront fournir \$117,620,000

OTTAWA, (PC). — En se basant sur des estimés de 1965, l'Expo mesure soulève la question de savoir si la législation de 1963 devrait être poursuivie à même les fonds publics, a déclaré M. Maxwell Henderson, auditeur général du Canada, qui présentait son rapport annuel au parlement hier.

Les subventions accordées jusqu'à maintenant totalisent \$40.000.000 soit \$20.000.000 du gouvernement fédéral, \$15.000.000 de Québec et \$5.000.000 de la ville de Montréal.

M. Henderson, le chien de garde des dépenses publiques, souligne que le gouvernement a proposé l'achat de \$8.000.000 de

bonds de l'Expo et que cette mesure soulève la question de savoir si la législation de 1963 prévoyait une telle action.

La loi établissant la compagnie de l'Expo permet à celle-ci d'emprunter temporairement du Trésor fédéral mais à la condition expresse que le total de ces prêts ne dépasse en aucun temps \$1.000.000.

L'achat des obligations a été proposé au mois de juin dernier mais n'a pas encore été approuvé, malgré qu'on ait pris des mesures intérimaires couvrant plus de la moitié du montant total.

Ottawa... en bref

OTTAWA, (PC). — Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, a déclaré aux Communes mercredi que le gouvernement est disposé à user de représailles si les directives américaines touchant les investissements à l'étranger nuisent à l'économie canadienne.

Par contre, le ministre a aussitôt ajouté qu'il doute toujours que ces directives américaines provoquent de mauvais effets au Canada.

OTTAWA, (PC). — Le ministre du Commerce a fait savoir hier qu'au cours des 18 prochains mois, des fabricants et producteurs canadiens exposeront leurs produits à 73 foires et expositions internationales dans

des kiosques organisés par le ministère.

OTTAWA, (PC). — La cause du juge Léo Landreville, de la Cour suprême de l'Ontario, sera discutée sous peu aux Communes, a-t-il été décidé mercredi.

Le ministre de la Justice, M. Lucien Carlin, s'est opposé à une motion de M. Richard Bell, député conservateur de Carleton, qui voulait que soit déposée aux Communes toute la correspondance fédérale au sujet du juge Landreville et des tentatives faites pour le retrancher de la magistrature à cause de ses transactions avec la Corporation de gaz naturel du nord de l'Ontario.

nouveau!

Gruau prêt-à-servir Quaker

...se fait plus vite qu'une rôtie!



Voici un gruau moderne et instantané...en sachets individuels d'une portion.



Ajoutez l'eau bouillante...remuez...il est prêt à manger car il se fait plus vite qu'une rôtie!



Quaker, les gens qui s'y connaissent en céréales d'avoine, vous présentent une nouvelle céréale chaude révolutionnaire! Du bon gruau chaud et nourrissant qui est prêt à manger instantanément! Vous n'ajoutez que de l'eau bouillante, il cuit dans le bol même... sans marmite à nettoyer, sans ennui! Le nouveau Gruau prêt-à-servir Quaker est présenté en pratiques sachets mesurés à l'avance. Chaque sachet donne une portion. Il ne pourrait être plus commode... et plus pratique surtout lorsqu'un seul membre de votre famille désire du

gruau. Et c'est du vrai gruau! Le nouveau Gruau prêt-à-servir Quaker possède toute la saveur délicieuse, toute la fameuse valeur nutritive du bon gruau chaud à l'ancienne... en somme, toutes les bonnes choses qui manquent dans un grand nombre de céréales froides. A la prochaine occasion, en faisant chauffer l'eau pour le café du matin, faites-en chauffer un peu plus pour le nouveau Gruau prêt-à-servir Quaker. Votre famille et vous-même aimerez cette toute première céréale d'avoine chaude qui cuit dans le bol même. Essayez-le.



Bols est fort en esprit!

De couleur dorée, le "gros gin" Bols est distillé 4 fois et fort en esprit! V'là toutes les qualités d'un bon "gros gin" que l'on boit après la pêche. Bols, bon, pas cher.



Format Pratique: 10 oz

aussi en formats de 25 et 40 oz
10 oz (no 165-F de la Régie): \$2,10
25 oz (no 165-G de la Régie): \$4,90
40 oz (no 165-H de la Régie): \$7,40

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ PAR HIRAM WALKER & SONS LIMITED, WALKERVILLE, CANADA

"Les Castors allaient en Europe pour gagner le trophée Bunny Ahearne"

(Raymond Bergeron)

Par Denis MESSIER

SHERBROOKE — La presse sportive québécoise, canadienne et internationale a fait grand écho à la fin de décembre et début janvier de la tournée des Castors de Sherbrooke en Europe et le Club Social de Sherbrooke tout particulièrement ses membres ont voulu en savoir plus long sur cette "aventure", la première du genre pour un club du Québec outre-mer.

Le président Raymond Bergeron a acquiescé à la demande du président Jacques Laliberté et le dynamisme de Raymond a fort bien fait tout comme d'ailleurs chacun des joueurs des Castors tout au long de la campagne 1964-65 avec la conquête de la coupe Allan et le trophée Bunny Ahearne.

Le président des Castors a visité les membres en compagnie de son joueur-gérant, Georges Roy, le capitaine René Pélissier, Len O'Donnell et Henry Crochtière, président de la QAHA. M. Henri Labonne a présenté le conférencier tandis que l'échevin Amédée Roy le remercia tout en le félicitant de son travail infatigable pour la cause des Castors et toute la population.

Notre but : la coupe Ahearne (Bergeron)

La Russie tout comme au championnat mondial dominait au tournoi Bunny Ahearne à Stockholm, Suède, depuis deux ans et comme premier club du Québec à se rendre au tournoi notre but était de remporter ce trophée. Le trajet de l'aéroport de Dorval à Stockholm n'a pas toujours été facile et même sur les lieux la situation "tragique" à plusieurs occasions.

"La réception a été chaude à Stockholm, Prague, Berlin et beaucoup moins à Moscou comme vous avez eu l'occasion de le constater par les journaux", de préciser Raymond Bergeron tout en expliquant aux membres



Le président Jacques Laliberté du Club Social de Sherbrooke souhaite la bienvenue au président des Castors de Sherbrooke, Raymond Bergeron, le conférencier du souper hebdomadaire.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

les différents drapeaux à la table d'honneur. Les gars ont joué du beau hockey dans les quatre pays et principalement à Stockholm pour se mériter les honneurs du tournoi. De plus, le président des Castors a précisé que le hockey a vu le jour en 1920 à Stockholm et qu'en 1954 il n'y avait qu'une seule patinoire avec glace artificielle. Aujourd'hui, il y a plus de 8,000 clubs et 122,000 joueurs enregistrés avec plus de 112 patinoires. Il faut conclure que notre sport national prend de l'ampleur en Suède.

Le transport par train et autobus, la nourriture et le logement durant tout le voyage a été un point de discussion hier et les anecdotes sur le voyage ont eu pour effet de faire rire les membres. "A une vitesse de 40 milles à l'heure en autobus et dans le train trois par chambrette et au lit non pas dans les sens des "rails" ce n'est pas de tout repos", de dire le président tout en recevant l'appui de "papa" Len O'Donnell, Henry Crochtière et Georges Roy.

Sherbrooke en arrière "du rideau de fer"

Les Castors de Sherbrooke très heureux de leur victoire au tournoi Bunny Ahearne ont quitté Stockholm quelques heures après la victoire et non pas que le séjour à Prague, Allemagne de l'Est et la Russie n'a pas plu aux Castors mais le régime de vie n'était pas le même et les voyages dans des conditions impossibles à en pour effet d'assommer les gars et leur rendement n'a jamais été le même par la suite. Le premier échec en sol tchèque et celui contre l'Allemagne de l'Est sans vouloir trouver une excuse est le résultat d'un manque de sommeil chez les Castors.

Le séjour des représentants du Québec en sol tchèque a été fort agréable par la visite de plusieurs petites villes et du nombre Kascie, Olomouk et Zilina. "Les gens de Zilina ont pris part aux activités et sans le savoir j'ai en mains une gerbe de fleurs. Vous n'êtes pas sans savoir que les gars m'ont ridiculisé", de dire M. Bergeron en ajoutant que le groupe de Sherbrooke a jassé avec tout ce monde jusqu'à une heure tardive de la nuit.

La réception en Allemagne de l'Est a aussi été chaleureuse tant au point de vue hockey que sur le plan des relations. Le président Bergeron a fait remarquer que chaque ambassadeur a fort bien accueilli les Castors et que la presse européenne à l'exception de celle de Moscou a fait l'éloge des Castors en regard avec le jeu et la tenue de chacun à l'extérieur de la patinoire.

Des autos-patrouilles...

La présence des Castors de Sherbrooke en sol russe a suscité un immense intérêt et encore plus lorsque des leur arrivée les gars ont refusé de jouer une autre joute sur une patinoire extérieure. "Dehors c'est fini", de dire les Castors mais la nuit a permis aux joueurs de se relaxer et le lendemain tout redevenait normal et en route pour Kalinin. "Vous connaissez le résultat du match et tout le "brouhaha" qui a entouré cette joute. Les Russes ont commencé le bal", de préciser à nouveau Bergeron.

La présence des autos-patrouilles, au nombre de quatre, derrière l'autobus en direction de Kalinin a excité les joueurs et les dirigeants qui ont posé des questions. "Les autos-patrouilles devaient s'assurer que l'autobus se dirigeait dans la bonne voie", de dire Raymond Bergeron en ajoutant que chaque fois qu'une personne a l'intention de quitter la ville la même situation se présente.

Le président Bergeron a dit en terminant que l'ambassadeur du pays à Moscou n'avait que des félicitations à faire aux joueurs pour le geste de remettre aux enfants après le dernier match des bâtons. "J'ai même vu un groupe de policiers enlever un bâton à une grande personne qui l'avait pris dans les mains d'un jeune pour lui remettre", de conclure M. Bergeron.



Stan Mikita gagne une course avec le défenseur Jim Neilson dans le match d'hier que les Hawks ont gagné 4-3. (Téléphoto PA)

Invaincus depuis leur retour d'Europe

Les Castors en quête d'une 9e victoire...

Les Tigres reçoivent les Gaulois ce soir

VICTORIAVILLE, (ML) — Les Tigres de Victoriaville recevront, ce soir au centre sportif Jean Beliveau, la visite des Gaulois de St-Hyacinthe, détenteurs de la première position du classement dans la ligue Provinciale Senior. C'est la première fois que les hommes de Raoul "Coco" Corriveau réussissent à défaire les puissants Gaulois ou subissent-ils une autre humiliante défaite ?

C'est la question qu'on se pose dans les milieux sportifs de Victoriaville à l'annonce de la rencontre. On se souvient que les Tigres ont été humiliés par les Castors de Sherbrooke, mardi dernier, lorsqu'ils ont subi une défaite de 10 buts à 1. Les deux tiers des joueurs réguliers étaient présents à cette occasion.

Le pilote de l'équipe locale ose croire que le vainqueur peut défaire n'importe laquelle des équipes de la ligue si son alignement est au complet et que ses joueurs réussissent à tenir le coup à la défensive, car la défensive semble avoir été leur point le plus vulnérable depuis le début du calendrier régulier.

SHERBROOKE. — Les Castors de Sherbrooke, détenteurs de la coupe Allan et du trophée Ahearne, seront en quête d'un neuvième gain d'affilée ce soir à l'aréna de la rue du Parc alors qu'ils recevront la visite des Rockets de Drummondville.

Lors du dernier match entre les deux camps, soit dimanche dernier, les Castors l'ont emporté 6-2, alors que le duo Poliquin-Hayworth ne présentait qu'un alignement de onze joueurs. Il semble toutefois que la situation ne sera pas la même ce soir, si l'on en juge par une nouvelle en provenance de Drummondville au début de la semaine.

Les défenseurs Jacques Bégin et Jean Therrien, qui ont été inactifs depuis une quinzaine de jours, à cause d'une blessure à un œil dans le second cas, et à une jambe pour le premier, seront de retour au jeu contre les Castors. Nul doute que la présence de ces deux joueurs donnera plus de poids à la défensive des Rockets et Sherbrooke devra jouer le meilleur hockey possible s'il vise une autre victoire.

Le joueur-gérant des Castors, Georges Roy, a révélé que tout son monde sera au poste pour cet important match de ce soir, et qu'il espère retirer de ses hommes la même combativité que mardi, alors que les Castors ont battu Victoriaville 9-2. Le rapide Robert "Bill" Dupré a visité le médecin hier, pour un malaise à une hanche mais ce n'est pas le problème de sauter dans la mêlée ce soir, et de poursuivre sa marche vers la tête des compteurs.

Sherbrooke occupe le second rang du circuit, avec un retard de quatre points sur les Gaulois de St-Hyacinthe avec deux joutes en mains. Les deux clubs en viendront aux prises trois fois d'ici la fin de la campagne, et le premier match aura lieu dimanche, à St-Hyacinthe.

Drummondville sans Picard Les Rockets, qui en plus de perdre les services des défenseurs Therrien et Bégin, ont perdu le vétéran Roger Picard, qui a décidé de devenir un "gréviste" chez les Rockets.

Le départ de Picard a modifié les plans des instructeurs de Drummondville, car Roger allait très bien avant qu'il ne décide de se retirer. Drummondville présente toutefois un alignement "respectable" dans le circuit O'Donnell, et nul doute que cette équipe va retrouver son aplomb dans l'avenir rapproché.

Avec deux joutes en plus à disputer...

Robert Dupré menace maintenant Guy Black chez les compteurs

GRANBY. — La course au championnat de la Ligue Provinciale Senior du Québec s'anime à la suite de la poussée des Castors qui ont été invaincus depuis leur retour en sol canadien et la situation est identique dans la colonne des pointeurs qui ne présente qu'une marge de deux points chez les meneurs.

L'ex-membre des As de Québec et du Royal, Guy Black, mène la liste avec un dossier de 20 buts et 37 passes pour 57 points, soit deux de plus que la "comète noire" des Castors, Robert Dupré, qui a accumulé six points dans le triomphe de 9-2 des siens mardi. Dupré, tout comme le Sherbrooke, a deux joutes de plus à jouer que Black et le "pompière" des Castors ne semble pas vouloir s'arrêter là dans sa course vers le premier rang.

Le vétéran René Pélissier mène la liste dans les francs buts avec 25 et devance par deux le rapide André Samson des Tigres de Victoriaville. Le meneur du circuit, Guy Black, ne possède plus maintenant qu'une faible avance d'un point au domaine des assistants.

ces avec 37 contre 36 pour Dupré.

Serge Aubry a vu l'adversaire le prendre en défaut à 119 reprises depuis le début du calendrier, soit en 23 joutes, pour une moyenne de 3.09. Payette a conservé pour sa part une moyenne de 3.34 en ayant l'adversaire le déjoué à 117 reprises en 35 joutes.

Black G. St-H. 31 30 27 37 77
Dupré R. S. 31 19 36 55 11
Gagnon A. D. 25 12 1 3 49
Pépin R. S. 31 18 27 45 24
Picard R. D. 31 12 28 40 18
Lahreche M. D. 31 17 22 39 29
Mallette J.-P. V. 31 19 30 39 2
Samson A. V. 34 24 14 38 6
Bédard G. St-H. 19 18 37 37
Gosselin G. St-H. 34 16 21 37 19
Neaumeard R. St-H. 32 8 29 37 12
Viens R. St-H. 31 15 31 36 18
Beauchamp A. V. 29 13 31 36 14
Tremblay N. V. 29 13 31 36 14
Roberts R. D. 31 8 24 32 44
Leclerc R. D. 31 8 24 32 44
Fichette P. V. 31 10 26 36 2

George Knudson parmi les meneurs

McGowan prend les devants à l'omnium Bob Hope

PALM SPRINGS, Californie (PA) — Jack McGowan a pris les devants hier, à l'ouverture de la classique Bob Hope dotée d'une bourse de \$100,000, avec un 66, six sous la normale.

Les 128 pros, accompagnés de trois amateurs chacun, se sont lancés à l'assaut des quatre parcours du Desert Country Club dans cette compétition de 90 trous.

George Knudson, de Toronto, était au nombre des meneurs avec un 69 tandis que Jerry Ma-



Robert Dupré

Bouchard G. V. 31 14 24 27 36
Cartier G. S. 31 14 24 27 36

Gardiens de buts
Aubry S. S. 31 119 6 3.09
Payette A. St-H. 31 117 1 3.34
Gagnon A. D. 25 122 1 3.49
Grenier M. V. 23 102 0 4.44
Cyr C. V. 9 44 1 4.89
Evans 3 30 6 4.67
Tot. Vict. 34 166 1 4.88

RECORD INDIVIDUEL
Buts : P. Fess, Sherbrooke 25, As.
G. Black St-Hyacinthe 27, Blain Payette
A. St-Hyacinthe — A. Gagnon Drummondville, C. Cyr Victoriaville 1, P. A. Robitaille Victoriaville 97, min.

PUNITIONS PAR CLUB
Victoriaville 251 min. — Sherbrooke 413 min. — St-Hyacinthe 453 min. — Drummondville 413 min.

Jeudi 3 février
De Ville vs Sherb. 8h. 30
St-Hy. vs Vict. 8h. 30
Dimanche 4 février
De Ville vs Vict. 8h. 30
Sherb. vs St-Hy. 8h. 30
Mardi 6 février
Sherb. vs Vict. 8h. 30

A la portée du record de Maurice Richard

Bobby Hull a 44 buts

CHICAGO, (PA). — Des buts de Stan Mikita et Bobby Hull, son deuxième dans le match, au cours de la troisième période, ont procuré un gain de 4-3 aux Black Hawks de Chicago sur les Rangers de New York hier soir.

Ce gain, le premier des Hawks aux dépens des Rangers le, pour le seconder. Glenn Hall n'était donc pas monter seuls au premier rang de la ligue Nationale de hockey, s'il peut compter six buts au cours de ses cinq prochains matchs, il pourra égaler l'exploit de Maurice Richard, qui avait récolté 50 buts en 50 parties.

La recrue Dave Dryden gardait les filets des Hawks pour la deuxième joute successive et Denis DeJordy avait été rappelé de St-Louis, de la ligue Centrale, pour le seconder. Doug Mohns, des locaux, avait ouvert le pontage au tout début du match, mais Vic Hadfield avait égalé les chances quelques instants plus tard. Puis les Rangers ont pris une avance de 3-1 dans le second engagement par l'entremise de Bill Hicke et Doug Robinson. Mais Hull a profité d'une punition aux visiteurs pour réduire la marge avant la fin de l'engagement.

Mikita a réussi le but égalisateur sur le retour d'un lancer avant le but victorieux de Hull dans la dernière reprise.

Première période
1-Chicago, Mohns 14 5.33
2-New York, Hadfield 9 6.32
3-New York, Hadfield 9 6.32
Deuxième période
3-New York, Hicke 3 4.47
4-New York, Robinson 6 8.44
5-Chicago, Hull 43 17.11
6-Chicago, Mikita 22 2.19
Troisième période
7-Chicago, Hull 44 5.58
8-Chicago, Mikita 22 2.19
Punitions : Mohns 6.42, Brown 11.30

"Il y a une limite à la conduite sur la glace..."

Un joueur de hockey devra payer \$3,010 pour en avoir blessé un autre

WINNIPEG, (PC). — La Cour d'Appel du Manitoba a maintenu le jugement qui accordait \$3,010 à un joueur de hockey qui a perdu l'usage d'un œil il y a trois ans, lors d'une partie à Hartney, au Manitoba.

Le défendeur Brian Canning devra donc payer les dommages à Kenneth Agar, 19 ans, pour l'avoir frappé au visage lors de la partie.

En rendant son jugement, le juge a précisé que la conduite d'un joueur

est instinctive et non-préméditée. Malgré cela, a ajouté le juge, un joueur doit comprendre qu'on doit établir une limite et que lorsque cette limite est atteinte, alors il doit y avoir cause à procès.

Le juge Bastin a accepté le fait que le plaignant Agar ait frappé précédemment son adversaire dans le cou durant la partie, mais le fait de frapper Agar au visage tel que Canning l'a fait, est une mesure de représaille exagérée.

SPORT EN BREF

Faire une ligue autonome au football

CALGARY (PC) — La ligue Canadienne de football tiendra une assemblée spéciale à Winnipeg le 10 février afin de prendre connaissance d'un rapport visant à transformer le circuit "en une ligue autonome", a révélé hier le président Pat Mahoney.

L'étude sera présentée par "le comité d'une seule ligue" de la LCF, présidé par Gordon Law, son ancien président des Bombers de Winnipeg, et Barry O'Brien, ancien président des Rough Riders d'Ottawa.

Les Argos ont obtenu Al Eucyer et Barry Mitchelson en retour de Ron Brewer et John Wydareny.

Secondaire de ligne, Eucyer a évolué pendant huit saisons avec les Eskimos, qui avaient acquis Mitchelson en 1963 lors du repêchage scolaire.

Walter O'Malley demeure prudent

NEW YORK (PA) — Walter O'Malley a admis hier qu'on pourrait peut-être le persuader à accepter l'expansion des majeures, mais a réaffirmé son opposition personnelle à toute expansion immédiate.

Le propriétaire des Dodgers de Los Angeles a complété son témoignage lors de la poursuite de l'Etat du Wisconsin contre les Braves et la ligue Nationale de baseball. Dans cette poursuite anti-trust, l'Etat tente d'obliger les Braves à jouer à Milwaukee cette année au lieu de déménager à Atlanta.

Exercices arrêtés à Cortina d'Ampezzo

CORTINA D'AMPEZZO, Italie (PA) — Les exercices d'entraînement, en vue du championnat mondial de bobsleigh à quatre hommes qui seront disputés en fin de semaine, ont été abrégés hier quand une section s'est effondrée dans la courbe Belvedere.

Les Britanniques ont réussi le meilleur temps en 1:17.19 tandis que l'équipe no 1 du Canada, pilotée par Vic Emery, de Montréal complétée par Peter Kirby et Douglas Anakin, de Montréal, et Mike Young, de Port Credit, Ont., devait se contenter du quatrième rang en 1:17.77.

SPORT EN BREF hockey

Ligue Nationale

Hier
St-Hyacinthe 33 30 17 0 146 179 40
Sherbrooke 33 30 17 0 146 179 40
Dr-ville 33 30 17 0 146 179 40
Victoriaville 33 30 17 0 146 179 40

Ce soir
Toronto à Montréal
Detroit à Boston

Ligue Américaine

Hier
Springfield 3, Hershey 1

Ligue Provinciale Senior

Ce soir
Drummondville à Sherbrooke
St-Hyacinthe à Victoriaville

Ligue Provinciale Junior "A"

Hier
Trois-Rivières 1, Thetford Mines 7

Ce soir
Sorel à Shawinigan

Ligue Inter-Cités

Ce soir
Coaticook vs Magog

Ligue Junior "B"

Ce soir
Drummondville à Asbestos

Ligue Juvenile de Sherbrooke

Hier
Braves 0, Cardinals 4
As 3, Optimist 1

LES CLASSEMENTS

Ligue Nationale

Chicago 43 29 14 6 147 111 92
Detroit 43 29 14 6 147 111 92
Montreal 43 29 14 6 147 111 92
Toronto 43 29 14 6 147 111 92
New York 43 29 14 6 147 111 92
Boston 43 29 14 6 147 111 92

Ligue Américaine

(Section Est)
Quebec 43 29 14 6 147 111 92
Springfield 43 29 14 6 147 111 92
Hershey 43 29 14 6 147 111 92
Baltimore 43 29 14 6 147 111 92
Providence 43 29 14 6 147 111 92

(Section Ouest)
Rochester 43 29 14 6 147 111 92
Pittsburgh 43 29 14 6 147 111 92
Cleveland 43 29 14 6 147 111 92
Buffalo 43 29 14 6 147 111 92

HOCKEY
ARENA de SHERBROOKE
Jeudi, 3 FEV.
8h 30 p.m.
Drummondville
VS
CASTORS de SHERBROOKE

Billets en vente aujourd'hui

Adm. : \$1.50-\$1.25-\$1.00

enfants : 25c

À VENDRE

Salle de quilles avec planteurs automatiques; très bien située à Sherbrooke; 14 lieux actuellement en marche; cause de vente: transfert, aussi salle de billard, 5 tables.

pour de plus amples informations, s'adresser à :

BOWLORUM REGO

227 OUEST, RUE KING SHERBROOKE

(en haut du magasin A & P)



ACTON VALE BAT LA MARCHÉ

Par J.-B.-S. Huard

De tous les clubs et associations de chasse et de pêche qu'il nous a été donné de visiter en ces dernières années, celui d'Acton Vale-Bagot est certainement l'un des plus actifs. Nous avons pu le constater encore une fois jeudi soir dernier alors que nous avons eu le plaisir d'aller rencontrer les membres de cette association qui tenait sa réunion annuelle.

Ce qui m'a tout d'abord frappé, c'est que le club est en excellente position financière, ce qui paraît être rarement le cas pour des groupes de ce genre où la question financière est toujours un sujet de soucis. En plus d'avoir un bon compte de banque le club a des propriétés sur lesquelles il entend réaliser tout un programme de conservation en ce qui regarde tout particulièrement la pêche sportive.

De plus en écoutant le rapport des réalisations de l'année qui nous a été donné avec beaucoup d'enthousiasme par le vice-président Gauthier, je me suis vite aperçu qu'on accordait également beaucoup d'attention à la chasse sportive. On a par exemple organisé un concours pour les chasseurs de chevreuils qui a remporté un vif succès, si j'en juge par le nombre de concurrents qui y ont pris part ainsi que par la valeur des prix offerts. Il n'y a aucun doute que la population d'Acton Vale et des environs est très enthousiaste pour les sports de la chasse et de la pêche.

Des castors à la rescousse

Le vice-président Gauthier a relaté un fait fort intéressant concernant un vaste étang de pêche que l'on projetait d'aménager pour favoriser la pêche à la truite. On avait fait des plans pour l'érection d'un barrage de plus de 500 pieds qui aurait retenu l'eau d'un ruisseau traversant les terrains propriété du club. Or le coût de ce barrage ayant été jugé trop dispendieux, on avait remis le projet à plus tard sans toutefois l'abandonner.

Mais on avait compté sans la nature, qui réalisa à sa façon le projet rêvé. En effet quelle ne fut pas la joie des directeurs du club quand ils découvrirent un beau matin qu'une famille de castors s'était mise à l'ouvrage pour la construction d'une digue, à quelques arpents à peine de l'étang qu'on avait d'abord choisi. On laissa faire les castors comme vous pouvez bien le croire et aujourd'hui grâce à ces ingénieurs, le club peut jouir d'un magnifique étang où il compte enseigner la truite. Quant aux castors, à qui l'on voue une reconnaissance fort compréhensible, on met tout en oeuvre pour leur accorder la protection voulue afin qu'ils continuent l'oeuvre entreprise.

Des problèmes

Même si l'on a une association solide et active les problèmes ne manquent pas dans la région et l'un de ceux qui inquiètent tout particulièrement les officiers du club c'est le manque de protection que l'on accorde à la population de chevreuils de l'endroit. On chasse en dehors des saisons dans la région d'Acton Vale et avec des chiens à part ça, et les gardes-chasse ne viennent pas souvent dans le coin. Il semble que la situation aille mieux en mains quand on dispose des services d'un garde résident, il y a quelques années. Le nouveau conseil qui aura à sa tête le dévoué André Martel qui a remplacé le président Alcide Gosselin sortant de charge se promet de faire l'impossible pour remédier à la situation.

Des réponses

Des amateurs de pêche nous ont demandé, lors de notre passage à Acton Vale si l'on pouvait pêcher au mené dans le lac Brome. La réponse est oui et l'on peut également installer toutes les brimballes que l'on veut pourvu que l'on demeure sur les lieux pendant la séance de pêche. Quant à savoir si la pêche d'hiver est permise sur la rivière St-Pie, c'est une question que j'ai confiée à M. Louis Auger, directeur du district, qui doit bientôt m'apporter une réponse.

Je répète encore une fois que ma courte visite au milieu des sportsmen d'Acton Vale et des environs m'a enchanté et j'en remercie les Robichaud, les Gosselin, les Gauthier, les Ricard, les Martel, les Cusson, les Lamothe et tous leurs amis ainsi que la gracieuse et très jolie reine du club de chasse et de pêche A.V.P., sa majesté Micheline Cusson, dont le charme contribue certainement aux succès et à la renommée de l'association.

Victoire des Lions et du club Indépendant

Deux blanchissages dans la ligue de ballon-balai Sanspression hier soir

SHERBROOKE. — Deux blanchissages ont été enregistrés hier soir dans la ligue de ballon-balai Sanspression. Les Lions ont battu les As de Thetford 4 à 0 tandis que dans la deuxième joute le club Indépendant a disposé des Policiers par le compte de 5 à 0.

Pour les Lions, Laurent Lamontagne a marqué deux buts tandis que les autres sont allés à C. Labrie et R. Beaudet. Labrie s'est également mérité deux passes tandis que

Lamontagne en a récolté une. Dans l'autre joute, les compteurs des Indépendants ont été H. White, Y. Grondin, J. A. L. White, M. Therrien et A. Houle. Ces derniers ont également récolté une passe ainsi que C. Roy, R. St-Hilaire, pour sa part, récolté deux assistances.

Ce soir, deux joutes sont au programme. A 7 heures, les Lions seront opposés au S.W. Hooper tandis que dans l'autre joute les équipes détenant les deux premières positions du circuit s'affronteront à 9 heures alors que le East Angus rendra visite aux As.

Club automobile

M. Charles Adam réélu président

DRUMMONDVILLE. — M. Charles Adam, dévoué président du Club Automobile de Drummondville (CADAC), a été réélu à ce poste lors des élections annuelles. Plusieurs membres de ce populaire club ont assisté à l'importante assemblée, dirigée par le président d'élections, M. Yvon Thibodeau.

Exécutif

La direction du club comprend les membres suivants: MM. Charles Adam, président, Yvan Lacoste, vice-président, Marcel Bisson, secrétaire-trésorier, Claude Jutras, Jean-Guy Lemay, Pierre Lemaire et Gaston "Beaver" Audet, directeurs. Les élections ont eu lieu au nouveau local du club CADAC, au sous-sol du Restaurant Pavillon, à Drummondville-Sud.

Club To Haku & Kan

Nouveau local de judo à Windsor

SHERBROOKE. — Le club de judo To Haku & Kan a inauguré un nouveau local à Windsor par une compétition qui a réuni plus de 53 judokas de tout calibre.

Le tour a débuté par la présentation d'une compétition junior et par la suite d'un combat par équipe que les Sherbrookiens ont remporté par la marge d'un point en surtemps. Un concours pour les hommes de type "à la ronde" a eu lieu tout en remportant du succès.

Plusieurs judokas ont gradué lors de cette dernière rencontre et les François Blais, Denis Chartier, Jean-Pierre Chartier, Marcel Demers et Jean-Paul Perreault ont hérité d'une ceinture jaune.

Dans la catégorie junior les judokas Alain Doyon, Simon Desbien, Robert Maki, Pierre Gagné et Yvon Blais ont eu une promotion.



CHAMPIONS. — Pour la deuxième année consécutive, les Cardinals de la ligue Juvénile de Sherbrooke ont remporté le championnat de la saison régulière. La joie était grande dans la chambre des joueurs après la victoire de 4 à 0 qui leur a assuré les honneurs. On remarque, à gauche de la photo, le gérant des vainqueurs, Pierre Massé, ainsi que le pilote, André Durocher.

Champions de la ligue Juvénile de Sherbrooke

Gain des Cardinals

SHERBROOKE. — Richard Lecours a compté deux buts, hier soir, pour conduire les Cardinals à une victoire de 4 à 0 sur les Braves, et ainsi les assurer du championnat de la ligue Juvénile de Sherbrooke pour la deuxième année consécutive.

R. Lecours, en plus de compter à deux reprises, a récolté une passe sur le premier but des siens marqué par M. Bergamin. L'autre filet des champions est allé à F. Martel.

Les Cardinals ont enregistré deux buts au premier vingt et cela devait suffire pour assurer la victoire aux Cardinals qui aux dires de leur gérant, P. Massé, n'ont pas joué comme ils ont l'habitude de le faire. On sait que les Cardinals étaient inactifs depuis deux semaines.

Le jeu a été tour à tour à l'avantage des Cardinals et des Braves, mais ces derniers ont manqué plusieurs opportunités de s'inscrire sur la feuille de pointage surtout au début de la troisième période. Les Cardinals ont brisé tout espoir de retour de la part des Braves en marquant un troisième but alors qu'il restait moins de cinq minutes à jouer dans la partie. La joute a été assez rude et il y avait du feu dans l'air. Il

Première période

1-Cardinals, M. Bergamin, 4.06
2-Cardinals, R. Lecours, 10.24
3-Cardinals, F. Martel, 10.35
4-Cardinals, R. Lecours, 10.35

Deuxième période

1-Cardinals, R. Lecours, 10.35
2-Cardinals, F. Martel, 10.35
3-Cardinals, R. Lecours, 10.35
4-Cardinals, R. Lecours, 10.35

Troisième période

1-Cardinals, R. Lecours, 10.35
2-Cardinals, F. Martel, 10.35
3-Cardinals, R. Lecours, 10.35
4-Cardinals, R. Lecours, 10.35

Finances

Le financement d'une équipe dans un circuit comme la ligue Provinciale à tous les niveaux est un problème que les directeurs se sont efforcés, avec succès, de résoudre. Ce ne fut cependant pas une affaire de tout repos.

Bien que la direction s'est toujours efforcée de maintenir son budget à un niveau aussi bas que possible, l'item salaires est toujours passablement onéreux, dans une ville de la population de Coaticook, puisque le baseball mineur n'étant pas organisé, ne peut fournir que très peu de relève. L'équipe actuelle compte deux joueurs locaux, soit Louis Michaud et Roger Létourneau.

Parmi les autres dépenses qui doivent être encourues, au cours de la saison, on rencontre principalement l'achat de balles et de bâtons, l'entretien de l'équipement et une foule d'autres dépenses incidentes.

Revenus

L'assistance aux joutes compose la principale source de revenus d'une équipe. Cependant, lorsque la température se mêle d'être inclemente et que les soirées sont

froides comme elles le furent, depuis une couple d'années, on que l'équipe rencontre des échecs, ces assistances baissent d'autant et les revenus s'en ressentent.

A chaque fin de saison, depuis quatre ans, l'équipe a enregistré un déficit d'opération, mais le travail constant des directeurs a réussi à rééquilibrer les finances à chaque année, avant le début de la nouvelle saison.

Cet exploit a été réussi grâce à différentes organisations comme entre autres le tirage moitié-moitié hebdomadaire. Ce tirage, dont la moitié de la somme recueillie grâce à la vente des billets est remise au détenteur du numéro gagnant, a déjà rapporté plus de \$200 par semaine. Même après quatre ans, ce tirage rapporte encore plus de \$125 par semaine, ce qui peut être considéré comme très satisfaisant, après quatre ans, et est un signe de l'intérêt que porte la gent sportive à son équipe.

Ce tirage représente cependant une somme considérable de travail si l'on considère que les billets sont vendus à 25 cents chacun, et que les 16 directeurs de l'équipe s'y emploient à chaque semaine durant de longues heures de loisirs.

Autres organisations
Les directeurs ont également organisé fréquemment des soirées ou organisations diverses, comme ce sera le cas du souper du 20 mars prochain, à la salle St-Marc.

A chacune de ces organisations la population a répondu généreusement et la direction, heureuse de l'en remercier, continu d'espérer que ce support lui sera conservé, toujours en vue de permettre la mise sur pied d'une équipe qui saura intéresser la population, en lui procurant du jeu de calibre intéressant.

Match nul entre East Angus et Lennoxville
SHERBROOKE. — Les Barons d'East Angus qui représentent une équipe de calibre Inter-Villages, ont livré hier soir un match nul de 3 à 3 contre une équipe de Lennoxville.

Les Barons avaient déjà vaincu cette équipe par le compte de 5 à 1.

Dimanche prochain, à East Angus, les Barons recevront la visite d'une équipe de Windsor à l'occasion d'une promotion pour venir en aide aux Barons. Auparavant, le Windsor avait défait les Barons par le pointage de 5 à 1.

Montréal vaincu 5 à 3 par Laval
MONTREAL (PC). — L'Université Laval a vaincu l'Université de Montréal 5 à 3 dans la ligue Interuniversitaire hier soir.

Gratien Guimond, Michel Roy, Fred McRobie, André Hébert et Pierre Lachance ont compté les buts des vainqueurs tandis que Gilles Sauvé, Normand Gagnon et Normand Gagnon réussissaient ceux des locaux.

Reynald Dufour, des visiteurs, a écoupé d'une majeure pour ballon haut dans la dernière période.

Les As l'emportent et sont au 5e rang

SHERBROOKE. — Les As du pilote André Lefebvre ont rejoint le club Optimist au cinquième rang de la ligue Juvénile de Sherbrooke en les faisant passer du compte de 3 à 1, hier soir, dans une joute régulière de cette ligue.

Après une première période très enlevante et qui s'était terminée à un, les As ont compté deux buts dans la période médiane pour ainsi assurer la victoire.

La joute a été dénuée de rudesse et seulement six punitions ont été décernées dont quatre aux As.

Première période

1-As, C. Durocher, 14.24
2-As, C. Durocher, 14.24
3-As, C. Durocher, 14.24
4-As, C. Durocher, 14.24

Deuxième période

1-As, C. Durocher, 14.24
2-As, C. Durocher, 14.24
3-As, C. Durocher, 14.24
4-As, C. Durocher, 14.24

Troisième période

1-As, C. Durocher, 14.24
2-As, C. Durocher, 14.24
3-As, C. Durocher, 14.24
4-As, C. Durocher, 14.24

Finances

Le financement d'une équipe dans un circuit comme la ligue Provinciale à tous les niveaux est un problème que les directeurs se sont efforcés, avec succès, de résoudre. Ce ne fut cependant pas une affaire de tout repos.

Bien que la direction s'est toujours efforcée de maintenir son budget à un niveau aussi bas que possible, l'item salaires est toujours passablement onéreux, dans une ville de la population de Coaticook, puisque le baseball mineur n'étant pas organisé, ne peut fournir que très peu de relève. L'équipe actuelle compte deux joueurs locaux, soit Louis Michaud et Roger Létourneau.

Parmi les autres dépenses qui doivent être encourues, au cours de la saison, on rencontre principalement l'achat de balles et de bâtons, l'entretien de l'équipement et une foule d'autres dépenses incidentes.

Revenus
L'assistance aux joutes compose la principale source de revenus d'une équipe. Cependant, lorsque la température se mêle d'être inclemente et que les soirées sont

froides comme elles le furent, depuis une couple d'années, on que l'équipe rencontre des échecs, ces assistances baissent d'autant et les revenus s'en ressentent.

A chaque fin de saison, depuis quatre ans, l'équipe a enregistré un déficit d'opération, mais le travail constant des directeurs a réussi à rééquilibrer les finances à chaque année, avant le début de la nouvelle saison.

Cet exploit a été réussi grâce à différentes organisations comme entre autres le tirage moitié-moitié hebdomadaire. Ce tirage, dont la moitié de la somme recueillie grâce à la vente des billets est remise au détenteur du numéro gagnant, a déjà rapporté plus de \$200 par semaine. Même après quatre ans, ce tirage rapporte encore plus de \$125 par semaine, ce qui peut être considéré comme très satisfaisant, après quatre ans, et est un signe de l'intérêt que porte la gent sportive à son équipe.

Ce tirage représente cependant une somme considérable de travail si l'on considère que les billets sont vendus à 25 cents chacun, et que les 16 directeurs de l'équipe s'y emploient à chaque semaine durant de longues heures de loisirs.

Autres organisations
Les directeurs ont également organisé fréquemment des soirées ou organisations diverses, comme ce sera le cas du souper du 20 mars prochain, à la salle St-Marc.

A chacune de ces organisations la population a répondu généreusement et la direction, heureuse de l'en remercier, continu d'espérer que ce support lui sera conservé, toujours en vue de permettre la mise sur pied d'une équipe qui saura intéresser la population, en lui procurant du jeu de calibre intéressant.

Match nul entre East Angus et Lennoxville
SHERBROOKE. — Les Barons d'East Angus qui représentent une équipe de calibre Inter-Villages, ont livré hier soir un match nul de 3 à 3 contre une équipe de Lennoxville.

Les Barons avaient déjà vaincu cette équipe par le compte de 5 à 1.

Dimanche prochain, à East Angus, les Barons recevront la visite d'une équipe de Windsor à l'occasion d'une promotion pour venir en aide aux Barons. Auparavant, le Windsor avait défait les Barons par le pointage de 5 à 1.

Montréal vaincu 5 à 3 par Laval
MONTREAL (PC). — L'Université Laval a vaincu l'Université de Montréal 5 à 3 dans la ligue Interuniversitaire hier soir.

Gratien Guimond, Michel Roy, Fred McRobie, André Hébert et Pierre Lachance ont compté les buts des vainqueurs tandis que Gilles Sauvé, Normand Gagnon et Normand Gagnon réussissaient ceux des locaux.

Reynald Dufour, des visiteurs, a écoupé d'une majeure pour ballon haut dans la dernière période.

Ligne de la Tribune
SHERBROOKE. — Sans doute influencée par ce qui a déjà

A Drummondville

Près de 2,000 amateurs au tournoi de hockey midget

DRUMMONDVILLE, (Yvan Breault). — Près de 2,000 personnes s'étaient rendues au Centre civique de Drummondville, hier soir, afin d'assister à la première ronde du tournoi national et provincial de hockey midget qui a lieu à cet endroit du 2 au 6 février. Au cours des trois rencontres disputées hier soir, les équipes de Sorel, Drummondville et St-Laurent se sont mérité le droit de passer en quart de finale.

Première rencontre

Les équipes de Sorel et de Richmond se sont livrées dans une lutte de tous les instants dans la première rencontre, mais finalement Sorel a remporté la décision au compte de 4 à 3. Nixon et Letarte ont compté les buts du Richmond tandis que Forest, Letendre et Antaya ont réussi les filets des vainqueurs.

L'équipe de Drummondville a donné une belle exhibition dans la deuxième rencontre avec une victoire de 8 à 3 sur l'équipe de St-Hyacinthe. Denis Romanesky a été l'étoile offensive des vainqueurs avec trois buts et une passe. Son compagnon de ligne, Marcel Dionne, a pour sa part, réussi une paire de buts. Robert Nappert, Marcel Courchesne et Yvon Lambert ont complété le pointage des vainqueurs. Claude Gagnon a marqué deux fois pour les perdants tandis que l'autre but allait à Michel Archambault.

La joute a été assez rude et les officiels ont dû imposer 18 punitions dont quatre majeures et une mauvaise conduite.

Enfin dans la dernière rencontre, l'équipe de St-Laurent est venue de l'arrière pour finalement vaincre Louisville 3 à 2 dans une joute dénuée de rudesse. Camerlain, Guay et Sills ont marqué pour les vainqueurs tandis que Garceau et Boudreault enfilèrent les buts des perdants.



REPRESENTANTS AMERICAINS. — L'équipe midget de St-Clair Shores, Michigan, qui sont les représentants des Etats-Unis au tournoi provincial et national midget de Drummondville, sont arrivés hier à 1 heure par train. Cette équipe, qui est classée dans la catégorie "A", disputera sa première joute ce soir, à 8 h. 45, alors qu'elle affrontera l'équipe d'Outremont.

Projet de loi déposé

La piste de courses et le gouvernement

QUEBEC, (Par Claude Dery). — Les six bills privés déposés au Parlement par le "Club de course de Sherbrooke (Sherbrooke Racing Club), ont été lus en première lecture à l'Assemblée législative. Ils sont tous parrainés par le député de

Stanstead, M. Georges Vaillancourt. Ces projets de lois ont pour but de créer plusieurs compagnies de courses pour permettre une saison sportive régulière à Sherbrooke, étant donné que la loi n'autorise à tout club qu'une session de 15 jours de course par année.

Avance de 16 points sur Trois-Rivières

André Gaudette dirige les As de Thetford à un gain facile

THETFORD MINES, (AG). — Les As de Thetford Mines ont porté à 16 points leur avance sur les Reds de Trois-Rivières en triomphant de cette équipe par le pointage de 7-3, hier soir, à Thetford dans une joute qui a manqué d'action.

Cette joute fut disputée devant 1,339 spectateurs soit la plus faible assistance en deux saisons. Même si les As ont remporté 17 victoires en 20 joutes devant leurs propres partisans, les assistances baissent considérablement de joute en joute.

André Gaudette a dirigé l'offensive des As avec deux buts et deux assistances; Jacques Paquin a réussi deux buts lui aussi tandis que les autres compteurs furent Steve Sutherland, Paul Lessard et Pierre Gagné.

Jean-Marie Nicol, André Parke et Michel Cormier ont marqué les buts des perdants. Les trois étoiles de la joute furent accordées à André Gaudette et Réjean Maltais des As et Michel Cormier des Reds.

Première période

1-Thetford, Paquin, 1.50
2-Thetford, Paquin, 1.50
3-Thetford, Gaudette, 1.50
4-Thetford, Sutherland, 1.50
5-Thetford, Sutherland, 1.50
6-Thetford, Sutherland, 1.50

Deuxième période

1-Thetford, Gaudette, 1.50
2-Thetford, Gaudette, 1.50
3-Thetford, Gaudette, 1.50
4-Thetford, Gaudette, 1.50
5-Thetford, Gaudette, 1.50
6-Thetford, Gaudette, 1.50

Troisième période

1-Thetford, Gaudette, 1.50
2-Thetford, Gaudette, 1.50
3-Thetford, Gaudette, 1.50
4-Thetford, Gaudette, 1.50
5-Thetford, Gaudette, 1.50
6-Thetford, Gaudette, 1.50

Finances

Le financement d'une équipe dans un circuit comme la ligue Provinciale à tous les niveaux est un problème que les directeurs se sont efforcés, avec succès, de résoudre. Ce ne fut cependant pas une affaire de tout repos.

Bien que la direction s'est toujours efforcée de maintenir son budget à un niveau aussi bas que possible, l'item salaires est toujours passablement onéreux, dans une ville de la population de Coaticook, puisque le baseball mineur n'étant pas organisé, ne peut fournir que très peu de relève. L'équipe actuelle compte deux joueurs locaux, soit Louis Michaud et Roger Létourneau.

Parmi les autres dépenses qui doivent être encourues, au cours de la saison, on rencontre principalement l'achat de balles et de bâtons, l'entretien de l'équipement et une foule d'autres dépenses incidentes.

Revenus
L'assistance aux joutes compose la principale source de revenus d'une équipe. Cependant, lorsque la température se mêle d'être inclemente et que les soirées sont

froides comme elles le furent, depuis une couple d'années, on que l'équipe rencontre des échecs, ces assistances baissent d'autant et les revenus s'en ressentent.

A chaque fin de saison, depuis quatre ans, l'équipe a enregistré un déficit d'opération, mais le travail constant des directeurs a réussi à rééquilibrer les finances à chaque année, avant le début de la nouvelle saison.

Cet exploit a été réussi grâce à différentes organisations comme entre autres le tirage moitié-moitié hebdomadaire. Ce tirage, dont la moitié de la somme recueillie grâce à la vente des billets est remise au détenteur du numéro gagnant, a déjà rapporté plus de \$200 par semaine. Même après quatre ans, ce tirage rapporte encore plus de \$125 par semaine, ce qui peut être considéré comme très satisfaisant, après quatre ans, et est un signe de l'intérêt que porte la gent sportive à son équipe.

Ce tirage représente cependant une somme considérable de travail si l'on considère que les billets sont vendus à 25 cents chacun, et que les 16 directeurs de l'équipe s'y emploient à chaque semaine durant de longues heures de loisirs.

Autres organisations
Les directeurs ont également organisé fréquemment des soirées ou organisations diverses, comme ce sera le cas du souper du 20 mars prochain, à la salle St-Marc.

A chacune de ces organisations la population a répondu généreusement et la direction, heureuse de l'en remercier, continu d'espérer que ce support lui sera conservé, toujours en vue de permettre la mise sur pied d'une équipe qui saura intéresser la population, en lui procurant du jeu de calibre intéressant.

Deauville dispose du Rock Forest

SHERBROOKE. — Un club d'étoiles de Deauville a disposé facilement, hier soir, d'une équipe de Rock Forest par le compte de 4 à 3. Cette équipe de Rock Forest est nouvellement formée et tentera l'an prochain d'obtenir une franchise dans la ligue Inter-Villages.

Gilles Bilodeau a marqué deux buts tandis que Michel Robert et André Verdo ont compté les autres filets des vainqueurs. Le s but du Rock Forest sont allés à Denis Pelletier (2) et Hercule Audet.

Le Deauville avait pris une avance de 4 à 0 dans le premier vingt, mais le Rock Forest est revenu de l'arrière dans la dernière période en marquant trois buts.

Une seule défaite en trois parties

Regain de vie des Comets de Magog

SHERBROOKE. — Les Comets de Magog connaissent un regain de vie depuis le début du tournoi à la ronde de la ligue de hockey Inter-Cités puisqu'en trois parties ils n'ont connu qu'une seule défaite.

Ce soir, à 8 h.30, à Rock Island les Comets recevront la visite des Dynamiques de Coaticook et une victoire leur permettrait de s'approcher à seulement deux points des As de Victoriaville détenteurs de la première position du classement de la ligue.

Un trio sera à surveiller très étroitement par les Dynamiques soit celui de G. Desruisseaux, R. Dufour et Y. Derome. Ce dernier sera de retour dans l'uniforme des Comets après une absence de plus d'un mois pour certaines raisons personnelles.

Si tout va pour le mieux du côté hockey, il n'en est pas de même au sein de la direction des Comets. En effet, un remue-ménage se présente à Magog.

Cette rumeur, d'ordre financière, voudrait que les Comets accusent un sérieux déficit depuis le début de la présente campagne et si les spectateurs continuent de les ignorer, les Comets devront se retirer de la ligue. Si tel était le cas, la ligue Inter-Cités connaîtrait sa pire crise de son existence puisque seulement deux clubs seraient encore actifs cette saison alors qu'il y en avait cinq au début de la saison.

Les Acadiens d'Asbestos humiliés par les étoiles de la ligue Régionale

ASBESTOS, (Spéciale). — Les Acadiens d'Asbestos de la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est ont été humiliés, mardi soir, alors qu'ils ont disputé une joute hors-concours contre un club d'étoiles de la ligue Régionale.

En effet, les Acadiens ont baissé pavillon par le compte de 8 à 2 devant cette équipe composée de sept joueurs encore d'âge juvénile et de quelques vétérans.

Comme il est facile de trouver une excuse dans une pareille situation, le gérant des Acadiens, Pierre Veilleux, a déclaré que ses protégés avaient été pris par surprise et il s'est efforcé d'ajouter que les siens se reprendront le plus tôt possible afin de venger cet affront.

Il serait bon d'ajouter que l'équipe des Acadiens était au grand complet et deux jours avant elle avait défait les Eperriers de Thetford Mines par le compte de 3 à 1.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN A LA TELEVISION

JEUDI

MATIN

- 7.00—Today
- 7.30—Mike Wallace
- 8.00—News
- 8.30—Captain Kangaroo
- 9.00—Pia de piastre
- 9.15—The Sound of Music
- 9.30—Coffee Break
- 9.45—Romp Room
- 10.00—Jack Lalanne Show
- 10.15—Teddy Bear Playhouse
- 10.30—Liberal Arts
- 10.45—Astro Boy
- 11.00—The Donna Reed Show
- 11.15—King & Ode
- 11.30—Toast et Café
- 11.45—Romp Room
- 12.00—Teddy Bear Playhouse
- 12.15—J Love Lucie
- 12.30—Fractured Phrases
- 12.45—Where the Action Is
- 1.00—Ed Allen Show
- 1.15—The James Earl Ray Show
- 1.30—Concentration
- 1.45—Never too young
- 2.00—Cine-mat
- 2.15—Montreal
- 2.30—Andy of Bayberry
- 2.45—Merrill Star
- 3.00—Au café des artistes
- 3.15—Supermarket Sweep
- 3.30—James Earl Ray Show
- 3.45—Long métrage
- 4.00—Dick Van Dyke Show
- 4.15—Paradise Bay
- 4.30—Kiki
- 4.45—Mr. and Mrs.

APRÈS-MIDI

- 4.45—Leve de Life
- 5.00—Jeopardy
- 5.15—Grand Prix Musical
- 5.30—Première édition
- 5.45—Lunchtime Theatre
- 6.00—Cine-mat
- 6.15—Search for Tomorrow
- 6.30—Première édition
- 6.45—Kiki la people
- 7.00—Father Knows Best
- 7.15—Mido Sport
- 7.30—Guiding Light
- 7.45—Dear Charlotte
- 8.00—News
- 8.15—Téléjournal
- 8.30—News
- 8.45—Lunchtime Theatre
- 9.00—Trail d'union
- 9.15—Ben Casey
- 9.30—Chanel 12 Theatre
- 9.45—Across the Fence
- 10.00—Long métrage
- 10.15—Mixing Bowl
- 10.30—As the World Turns
- 10.45—Ben Casey
- 11.00—On the local scene
- 11.15—Premier appel
- 11.30—Pasword
- 11.45—The Nurses
- 12.00—Super Bingo
- 12.15—House party
- 12.30—The Doctors
- 12.45—Coeur Circuit
- 1.00—A time for us
- 1.15—Eternel amour
- 1.30—People in Conflict
- 1.45—Propos féminins
- 2.00—Femmes d'aujourd'hui
- 2.15—To tell the truth
- 2.30—General Hospital
- 2.45—Ben après-midi madame
- 3.00—Fractured Phrases
- 3.15—Edge of night
- 3.30—Young marrieds
- 3.45—It's your move
- 4.00—Bofie à surprises
- 4.15—The Early Show
- 4.30—Zoo du capitaine Bonhomme
- 4.45—Mickey Mouse Club
- 5.00—Rogert, les oreilles
- 5.15—Happy Hooper
- 5.30—Sir Lancelot
- 5.45—Le Newell
- 6.00—Les Aventures
- 6.15—Cine-roman
- 6.30—Munsters
- 6.45—Daniel Boone
- 7.00—Hogan's Heroes
- 7.15—Radio-vedette
- 7.30—Shindig
- 7.45—Qui dit vrai?
- 8.00—Tous pour un
- 8.15—Gilligan's Island
- 8.30—The Seaway
- 8.45—Donna Reed Show
- 9.00—A la catalogne
- 9.15—The Lucy Show
- 9.30—Bramble
- 9.45—Rocambole
- 10.00—My Three Sons
- 10.15—Laredo
- 10.30—Destination Danger
- 10.45—Dead Valley Days
- 11.00—Cine-mat
- 11.15—It's your move
- 11.30—Sextant
- 11.45—Movie
- 12.00—I dream of Jennie
- 12.15—Bewitched
- 12.30—Western
- 12.45—Deux millions de femmes
- 1.00—Mina Mc Cluskey
- 1.15—Peyton Place
- 1.30—Let's sing out
- 1.45—Heure du concert
- 2.00—Dean Martin Show
- 2.15—Film
- 2.30—Adam ou Eve
- 2.45—I Spy
- 3.00—The Serial
- 3.15—Mon cœur est un violon
- 3.30—Nouvelles
- 3.45—Téléjournal
- 4.00—Viewpoint
- 4.15—Cine-mat
- 4.30—Pulse
- 4.45—Théâtre Dick Powell
- 5.00—The Late Show
- 5.15—The Tonight Show
- 5.30—Cine-mat
- 5.45—Thursday Showcase
- 6.00—Palma Playhouse
- 6.15—Fermeture

SOIRÉE

- 6.30—Jeunesse oblige
- 6.45—News, weather, sports
- 7.00—Gusses and Guess
- 7.15—Ca classe
- 7.30—Télé-Méto
- 7.45—Téléjournal
- 8.00—News
- 8.15—Across Canada
- 8.30—Télébulletin
- 8.45—News, weather
- 9.00—La météo
- 9.15—Edition sportive
- 9.30—Aujourd'hui
- 9.45—The Detectives
- 10.00—F.Trop
- 10.15—New
- 10.30—Après-ski
- 10.45—Les Nouvelles
- 11.00—Aventures
- 11.15—Cine-roman
- 11.30—Munsters
- 11.45—Daniel Boone
- 12.00—Hogan's Heroes
- 12.15—Radio-vedette
- 12.30—Shindig
- 12.45—Qui dit vrai?
- 1.00—Tous pour un
- 1.15—Gilligan's Island
- 1.30—The Seaway
- 1.45—Donna Reed Show
- 2.00—A la catalogne
- 2.15—The Lucy Show
- 2.30—Bramble
- 2.45—Rocambole
- 3.00—My Three Sons
- 3.15—Laredo
- 3.30—Destination Danger
- 3.45—Dead Valley Days
- 4.00—Cine-mat
- 4.15—It's your move
- 4.30—Sextant
- 4.45—Movie
- 5.00—I dream of Jennie
- 5.15—Bewitched
- 5.30—Western
- 5.45—Deux millions de femmes
- 6.00—Mina Mc Cluskey
- 6.15—Peyton Place
- 6.30—Let's sing out
- 6.45—Heure du concert
- 7.00—Dean Martin Show
- 7.15—Film
- 7.30—Adam ou Eve
- 7.45—I Spy
- 8.00—The Serial
- 8.15—Mon cœur est un violon
- 8.30—Nouvelles
- 8.45—Téléjournal
- 9.00—Viewpoint
- 9.15—Cine-mat
- 9.30—Pulse
- 9.45—Théâtre Dick Powell
- 10.00—The Late Show
- 10.15—The Tonight Show
- 10.30—Cine-mat
- 10.45—Thursday Showcase
- 11.00—Palma Playhouse
- 11.15—Fermeture

VENDEDI

MATIN

- 7.00—Today
- 7.30—Mike Wallace
- 8.00—News
- 8.30—Captain Kangaroo
- 9.00—Sgt. Preston
- 9.15—Farm & Home
- 9.30—Rien l'aujourd'hui

AU Manoir O'FORD

LAC ORFORD

SPECTACLE complètement NOUVEAU

CHACQUE SEMAINE

3 SPECTACLES Le samedi seulement: adm. 50c

chaque soir à compter de 8h. 30

JEU. - VEN. - SAM. TEL.: 297-9922

CETTE SEMAINE

BELLY TAYLOR

m.c. chanteur

DIANE DAVIS, danseuse de genre

SUZAN STAR, danseuse exotique

ORCHESTRE: BLUE SKY COMBO

SALLE A DINER Repas complet à prix d'économie!

LA TRIBUNE

CINÉMA CAPITOL

UN PROGRAMME EXCEPTIONNEL

"L'INQUIETANTE DAME EN NOIR"

avec KIM NOVAK, JACK LEMMON et FRED ASTAIRE

Aussi à l'affiche:

"LES MUTINES DU TEMERAIRE"

avec ALEC GUINNESS, DICK BOGARDE et ANTHONY QUAIL

CINÉMA HAREX

3 FILMS JEAN SOREL

"HYPNOSE"

Couleurs: Gordon Scott

"MACISTE CONTRE LES FANTOMES" ou "GOLIATH CONTRE LES VAMPIRES"

Philippe Clay • Dario Moreno

"TOUCHEZ PAS AUX BLONDES"

Première fois à Sherbrooke

"LE GENDARME DE ST-TROPEZ"

LOUIS DE FUNES dans

"FAITES SAUTER LA BANQUE"

Techn.: Jane Fonda

"LES LIAISONS COUPABLES"

CINÉMA DE PARIS

Une comédie pétillante

MOI et les hommes de 40 ans

DANY SAVAL

PAUL MEURISSE

MICHEL SERRAULT

TAINA BERYLL

EN EASTMANCOLOR

UNE BLONDE COMME ÇA

Club WILBRYN

mercredi — jeudi — vendredi et samedi

soir

Venez vous divertir au son de la GUITARE de

Allan FRASER

grand folkloriste de renom

Pas de frais de couvert

Hôtel New Sherbrooke

coin Dépôt et King Ouest.

à L'AUDITORIUM de l'Université

DIMANCHE le 6 FEVRIER

Philippe clay

revient

réservez vos places des aujourd'hui!

Billets en vente chez:

CENTRE D'ESCOMPTE

et ROY L'APOTHAIR

209 ouest, rue King

Sherbrooke

le mime danseur chanteur comédien jongleur humoriste

dans un "festival" de l'antaisie!

Les meilleurs spectacles se donnent à

GRANBY

CETTE SEMAINE

AU RENDEZ-VOUS BAR

ARMAND FONTAINE

Vous présente

Tasty Tawny

Donneuse

Francine WALKER

Donneuse

Nathalie FRANCE

Chanteuse, m.c.

ORCHESTRE

ALLEN WELMAN TRIO

Spectacles lundi

mardi et mercredi

10h. 30 et 12h. 30

Jeudi 9 heures

11 heures et 1 heure

Vendredi et samedi

5h. 30, 9 heures,

11 heures et 1 heure

Emilien TARDIF

gérant

Salle pour Banquets

Noces — Réceptions

Pour réservations tél. à:

372-3363

HOTEL GRANBY

L'HOTEL WINDSOR

PRESENTE

CETTE SEMAINE

EN VEDETTE

Carole ROBERT

Chanteuse, m.c.

WANTIA

Donneuse

BETHSEA

Donneuse

Ray DENIS

Instrumentiste comédien

Guy CHARRON

et son trio

Horaires des Spectacles

Lundi — Mardi — Mercredi

10h. et 12h. 30

Jeudi — Vend. — Samedi

9h. — 10h. 30 et 12h. 30

Vend., Samedi après-midi à

5 heures.

Salle pour Noces — Showers

Réceptions.

RADIO • TELEVISION • ARTS



Paul Newman

Cinq globes d'or pour le "Docteur Zhivago"

HOLLYWOOD, (PA). — "Docteur Zhivago," la

version filmée du roman russe auquel a été décerné

le prix Nobel de littérature, a remporté cinq des

globes d'or, attribués tous les ans par les journalistes

étrangers à Hollywood.

L'acteur égyptien Omar Sharif qui interprète le rôle principal, et le réalisateur anglais David Lean ont reçu des prix commémoratifs.

Le film a été désigné comme le meilleur de 1965.

Paul Newman et Natalie Wood ont été jugés l'acteur et l'actrice les mieux aimés.

John Wayne a reçu le trophée spécial Cecil B. DeMille pour sa contribution exceptionnelle au monde du divertissement.

"The Sound of Music" a été jugé le meilleur film musical qui la meilleure comédie de l'année.

Lee Marvin a été choisi comme "le meilleur acteur" pour son rôle dans "Cat Ballou" et Julie Andrews a reçu le même honneur chez les femmes pour sa participation au film musical "The Sound of Music" dans lequel elle jouait le rôle de la baronne von Trapp.

Ruth Gordon, vétéran de la scène hollywoodienne, qui n'avait pas joué depuis plusieurs années, a reçu le trophée de meilleure actrice de soutien, à la suite de son rôle dans "Inside Daisy Clover".

"Darling," le récit d'une adolescente qui se lance dans la vie, a été jugé meilleur film étranger en langue anglaise.

"Juliette des esprits" a reçu le trophée de meilleur film en langue étrangère.

Pour la télévision, David Janssen et Anne Francis ont été choisis plus grandes vedettes, "The Man From U.N.C.L.E."

meilleure émission.

Chez les jeunes vedettes, Elizabeth Hartman et Robert Redford ont reçu des prix commémoratifs.

"Une incroyable histoire" au Théâtre d'une heure

A l'affiche du Théâtre d'une heure, le dimanche 6 février à 9 heures du soir, une incroyable histoire de William Irish, adaptée pour la télévision par Yvon Leroux.

Réalisée par Jean Dumas assisté de Thérèse Sarrazin, cette pièce mettra en vedette la jeune Claude Bisailon dans le rôle de Louis, le héros de l'intrigue. On pourra applaudir en outre, dans les rôles principaux, Paul Hébert (le père), Denise Morelle (la mère), Andrée Lachapelle (Ritha) et Albert Millaire (Jean).

La distribution comprendra également Guy Leclerc, Isabelle Claude, Suzanne Cloutier, Raymond Royer, Maud Parry, Julien Bessette, Jean-Pierre Dufresne, Claude Blanchard et Ovide Légaré.

Une incroyable histoire sera présentée dans des décors de Claude Fortin, avec des costumes de Fernand Rainville. Les maillages seront de Jacques Lafleur et la réalisation technique de Noël Lecluyse.

L'auteur

William Irish est un écrivain de romans policiers célèbre aux Etats-Unis. Son véritable nom Cornel Woolrich, il signe aussi, à l'occasion, George Hopley. Né à New York en 1906, William Irish a passé toute son enfance au Mexique et il a écrit: "Mon enfance a été plus tumultueuse que ma vie d'adulte". Et pour cause! Il a vécu au Mexique la révolution (de 1910 à 1920), au temps où le pouvoir changeait constamment de mains. Le petit William Irish passait son temps à collectionner les douilles vides de balles de fusils qui jonchaient le sol autour de la maison de ses parents.

102.7 mcs

CHLT-FM

Jeudi 3 février 1966

6.00—VARIÉTÉS MUSICALES

2 heures de musique légère, avec: Lenny Dee, organiste, George Feyer, pianiste, Mickey Math, orchestre, Karl Souda, chanteur, et danseuse, Jackie Gleason, arch. Orch. National de Popera de Vienne, Leonid Hambro, et Jascha Zayde, pianistes, Misha Filmon, violoniste, Lucille Dumont, danseuse, Jo Nadeau, acrobates, Claude Clary, guitariste

8.00—CONCERT

Havard Symphonie no. 31 en sol min. "La Paule", Gersh. Phil. de New York, dir. Leonard Bernstein. (Columbia MS 6096).

Debutov. Concerto en ré maj. pour violon et orchestre, Jascha Heifetz, violoniste et l'orch. symph. de Boston, dir. Charles Munch. (RCA Victor LSC-1093)

J.S. Bach: Préludes et Fugues nos. 17 et 18, Glenn Gould, pianiste. (Columbia MS 6776)

Barok: Deux images. "En glorie fleur et dans le village", Orch. de Philadelphie, dir. Eugene Ormandy. (Columbia MS 6789)

9.30—AD LIB

Les Swinges simples: dans des œuvres de Mendelssohn, Moussorgsky, Albiniz et Schubert. (Philips PHS 400-191)

André Prévin, pianiste et son orchestre. (Decca DL 74113)

10.00—NOCTURNE

Paul Weston et son orchestre. Capitol ES 1153

L'orchestre de Ray McKinley dans des succès de Glenn Miller. (RCA Victor LSP-5043)

Sammy Kaye et son orchestre: choix de valses. (Columbia 105-11127)

11.00—FERMETURE

CHLT - RADIO - CKTS

CHLT 630 KC

JEUDI

2.00—Relais 400

2.30—Mme Touchatout

2.45—Baseball

3.45—Diner aux chandelles

4.00—Nouvelles

4.15—Annie sociales

4.30—Diner aux chandelles

4.45—Familia Plouffe

5.00—Témoignages

7.00—Chapelet

7.15—Le monde dans les sports

7.30—Temps des retrans

8.00—Rendez-vous à l'Opéra

8.00—Les classiques français

9.30—Artistes de renom

10.30—Vitesse maximum

11.00—Nouvelles de l'heure

11.00—Nouvelles sportives

11.15—Vitesse maximum 60

12.00—Billet du soir et de la semaine

CKTS 900 K.C.

THURSDAY

12.00—Non News

12.30—Sports Today

12.45—Nouvelles de l'heure

12.50—Hitler and His

12.55—D.O.T.S.

1.00—CBC News

1.15—Gordie Trapp Show

1.45—Maline Time

2.00—CBC News

2.30—Trans Canada Mat.

3.00—Maline Time

3.15—News & WX

<

grâce aux annonces classées réalisation assurée tel. 569-9331

22 AUTOS À VENDRE

Si vous cherchez qualité en voitures usagées consultez
CYR AUTOMOBILES LTÉE
 735, King Est — Sherbrooke — Tél.: 569-5981

1965 Valiant sedan, V-200, 8 cyl., aut., radio, beige intérieur brun.
 1964 Mercury Colony Park, Station Wagon, entièrement équipée. Belle qualité.
 1964 Ford Fairlane 500, hard top, 2 portes, 8 cyl., aut., radio, bas millage, deux teintes.
 1964 Comet sedan 404, 8 cyl., aut., radio, faut voir.
 1963 Chevrolet station wagon, sedan, 6 cyl., radio. Voiture pratique.
 1963 Oldsmobile sedan, 88, équipée. L'essayer c'est l'acheter.
 1963 Mercury sedan, custom, aut., radio, servo-freins et direction, garantie écrite.
 1963 Buick sedan, hard top, Wildcat, sièges-baquets, entièrement équipée.
 1962 Meteor sedan, 8 cyl., aut., radio, bas millage. Très bonne qualité.
 1961 Oldsmobile sedan, Super 88, équipée de A-Z. Prix avantageux.
 Pour plus amples informations voyez un de nos représentants: Robert Delorme, Philippe Dorais, L.-G. Raiche, Yvon Hetherington, Paul Roy, Roland Dion, Louis-Philippe Boulanger, Jean-Pierre Vincent, Armand (Red) Boulay.
 Gérant des ventes: Normand Labrecque.

24 CAMIONS À VENDRE

1961 camion International modèle B-184, V-8, 127 pouces d'empattement, en parfait état. Signalez: 569-4341.
 1960 camion Dodge modèle 900, freins à air, avec "dunkey". Signalez: 569-4341.
 1962 camion International modèle 4 portes, (4). Signalez: 569-4341.
 1960 camion Panel G.M.C. (6), en parfait état. Signalez: 569-4341.
 1961 International 5 tonnes, modèle 184, V-8, propre et en très bon état. À vendre ou échanger. S'adresser: Charlier Auto Springs, 180, Galt Ouest, 569-4341.
 27 COMMERCE À VENDRE

27 SALON DE COIFFURE à vendre. Bonne clientèle établie. Bon chiffre d'affaires. Cause vente départ de la ville. Remise à jour. Tél.: 565-2068.
 28 MEUBLERIE, bonne clientèle établie. Cause maladie. 20 ans même propriétaire. C. P. 28, St-Gillesville, 566-1183.

31 MAISONS À VENDRE

QUARTIER NORD: 2350 — 2450 PORTLAND
 deux bungalows neufs, briques, chauffage eau chaude, tapis mur à mur, près écoles. \$500 comptant. Visibles en tout temps sur les lieux. Pour informations: SIGNALEZ 569-7754

4 PROPRIÉTÉS NEUVES 7 LOGEMENTS

NORD: 2 propriétés 2 logements 5 pièces, briques blanches; une seule hypothèque de \$19,000 à 7%, vingt ans chacune.
 OUEST: propriété 2 logements 5 pièces, briques; hypothèque \$12,000, 7%, vingt ans.
 OUEST: bungalow 7 pièces, hypothèque \$12,500, vingt ans. Comptant \$15,000. Autre valeur acceptée. Nous attendons votre offre.

M. VILLEMURE — TEL: 569-6643

PROPRIÉTÉ NEUVE 4 CHAMBRES À COUCHER

PROPRIÉTÉ neuve 4 logements, dont un grand 6-pièces, comprenant trois grandes cuisines, lavoir, 4 chambres à coucher et trois autres logements de 3 pièces chacun, chauffage eau chaude individuel pour chaque logement. Très bel entourage. Comptant \$8,500. Balance \$157, par mois comprenant capital et intérêt. Coût du logement du propriétaire: environ \$32, par mois comprenant intérêt, taxes, assurance et chauffage. Une visite est nécessaire afin d'apprécier cette belle valeur.

1386, rue DUNANT, DUPLEX, GARAGE CHAUFFÉ

JOLIE construction neuve, située 1386, rue Dunant, près église St-Joseph, grandeur de chaque logement 45 x 28, comprenant cuisine moderne avec grande salle à dîner, grand salon, 3 chambres à coucher, lavoir, 7 garde-robes et lingerie, chauffage eau chaude individuel, aussi deux garages chauffés. Terrain 8,000 pieds carrés paysagé de boulevards. Un logement vacant prêt à être occupé par locataire. Comptant \$3,000. Balance une seule hypothèque payable mensuellement à long terme si désiré.

SUCCESSION COIN SHORT ET ST-PIERRE

PROPRIÉTÉ moderne briques, 4 logements dont un plain-pied 6 pièces, chauffage à l'huile, air climatisé. Valeur \$28,000. À vendre pour \$23,000, pour règlement de succession. Comptant \$7,000.

LENNOXVILLE 4 LOGEMENTS, \$11,000.

SITUÉE à Lennoxville, rue Reid, au centre de Lennoxville, près église, écoles, autobus, marché IGA; 4 logements 6 pièces, semi-détachés, imitation briques, plancher bois franc, entrée 230, non chauffée. Personne âgée seule désire disposer de cette propriété. Valeur exceptionnelle à \$11,000. Comptant \$3,000.

SERVICE AUX ACHETEURS

Acheteurs qui songez à devenir propriétaires soit d'un bungalow, duplex, logements multiples, il me fera plaisir de vous orienter sur le choix d'une propriété qui conviendra à vos besoins et à votre budget, sans obligation de votre part et sans aucuns frais. Pour plus de détails sur ces belles valeurs ci-haut mentionnées, consultez sans obligation de votre part:

ROLAND BLAIS, courtier en Immeubles, Tél.: 562-6622.

J.-Léandre Mercier

QUARTIER NORD: bungalows styles canadiens et colonial, abri d'auto, tax d'intérêt 6 1/2%. Maison \$20,000, et plus. Conditions faciles.
 90, Wood — Tél.: 562-7856

Les Entreprises F. BOISSE INC.

1341, Cherbouge — Sherbrooke
 Tél.: 567-4556
 vous invitent à penser à vos projets de construction et rénovation, plans, estimés, financements.

ROSAIRE FOURNIER

MAISON 5 pièces, possibilité de 7 pièces, \$500, de bon travail d'hiver. Construction sur demande, modèle à votre choix.
 2219, Lozeau — 569-0858

BUNGALOW briques avec carport, 3 grandes pièces, cuisine moderne, four encastré, poêle de cheminée, à mille pieds des limites chemin Galt Est. Seulement \$600, comptant. Tél.: 562-4975.

MILORD



31 MAISONS À VENDRE

MAISON neuve, deux logements 5 pièces, construction briques. Rue Genest. Détails, signalez: 567-6143.
 QUARTIER OUEST: deux logements 5 pièces. Aubaine à \$15,000; comptant \$2,000 — Daniel Roberge, courtier, 569-3492; Paul Briceau 562-8617.
 BUNGALOW neuf, briques, 5 pièces, grande cuisine, chauffage eau chaude, céramique, vanité, cave haute. Prix: \$11,500. Les comptant. Situé rue Da-gemais, parvenue Marie-Reine du Monde. Tél.: 569-4112.
 BUNGALOW neuf 5 pièces, briques, chauffage automatique, isolé, peinture. Prix: \$11,500. Comptant: \$100. Balance: \$10,400. Situé rue St-Jacques. S'adresser: J.-L. Pomeroy, 562-5778.

33 PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉ briques, bien située, comprenant 2 logements, 4 chambres à coucher. Très beau site. Photo M.L.S. Trust Royal, 569-9371; soit: E. Sutherland, 567-2014.

34 FERMES À VENDRE

ST-FERDINAND D'HALFAX: Ferme 400 acres, bonnes bâtisses, 12,000 drailles, bons sols de commerce. Occupé immédiatement. Téléphone ou écrire E. G. Wells, agent, C.P. 682, Lennoxville, Tél.: 567-0823.

38 DEMANDE À EMPRUNTER

Particulier, désirant prêter en première hypothèque, à taux d'intérêt régulier, sur propriété bien située dans la ville de Sherbrooke. Communiqué en toute confiance, sans aucuns frais, avec

ROLAND BLAIS

courtier en immeubles
 Tél.: 562-6622

39 ARGENT À PRÊTER

● En première, 2e hypothèque, ville ou campagne.
 ● Taux à partir de 7%.
 ● Argent de particulier dans la plupart des cas.
 ● Aucuns frais d'inspection ou d'évaluation.
 ● Attention spéciale à toute demande de la campagne.
 ● Très beau plan en 2e hypothèque.
 ● Licence professionnelle.

ALPHONSE BADEAU

Courtier en immeubles. Permis 30-410
 266, Murray — Sherbrooke
 569-3181 — 562-9401

40 PRETS HYPOTHECAIRES

HYPOTHECAIRES DISPONIBLES
 H. M. MORIN
 courtier en immeubles — Permis no 5032
 2777, King O. — 569-9528

49 FEMMES DEMANDEES

Infirmière licenciée pour dispensaire. Service d'urgence dans une campagne de charité. S'adresser: Pharmacie des Océans, 101, rue St-Jacques, Sherbrooke. Tél.: 569-4341.
 Chambre de Commerce, Notre-Dame du Laus, Papineau, Qué.
 MARTINIZING DRY CLEANING, au Centre d'Achats, King Ouest, 2e étage, demande pour travail général dans banderole de chemises, emploi permanent.
 Si vous avez de 10 à 15 heures de libre par semaine, faites de 2 à 3 heures de conseil "Mary King". Pour renseignements, tél.: 569-8386.
 TRAVAIL temps partiel dans la vente de bon revenu. Pas de porte en porte. 845-2277, 567-0797.
 JEUNE fille bilingue, avec expérience dans la vente au comptoir, demande pour travail de pharmacie. S'adresser: Pharmacie Malhot, 815 Belvédère Sud, Sherbrooke. Tél.: 569-4166.
 FEMME d'expérience pour travailler dans pharmacie. S'adresser: Pharmacie Pelletier, 176, rue Sherbrooke, Magog, 563-4460.
 SERVEUSES de table demandées pour collation, doivent demeurer ici. Signalez: 567-4455.
 AUX MATTRESSERES DE MAISON
 Si vous avez du temps libre... si vous désirez un surplus d'argent... si vous pouvez le gagner avec Avoil... S'adresser: Mme A. LeBlond, Waterloo, Tél.: 539-1040.
 JEUNE fille demandée pour travail à domicile, un enfant, 915 jours par semaine, à East Angus. Tél.: 569-0166.
 BONNE demandée pour soins d'un enfant. Informations: 864-4607.
 BONNE demandée 3 jours par semaine, 100 de semaines libres. Devra cuisiner chez elle. Très bon salaire. Pas de cuisine. S'adresser: 1531, Garant.
 BONNE demandée pour ouvrage général de maison. Signalez: 567-0987.
 51 HOMMES DEMANDES

40 PRETS HYPOTHECAIRES

HYPOTHECAIRES DISPONIBLES
 H. M. MORIN
 courtier en immeubles — Permis no 5032
 2777, King O. — 569-9528

49 FEMMES DEMANDEES

Infirmière licenciée pour dispensaire. Service d'urgence dans une campagne de charité. S'adresser: Pharmacie des Océans, 101, rue St-Jacques, Sherbrooke. Tél.: 569-4341.
 Chambre de Commerce, Notre-Dame du Laus, Papineau, Qué.
 MARTINIZING DRY CLEANING, au Centre d'Achats, King Ouest, 2e étage, demande pour travail général dans banderole de chemises, emploi permanent.
 Si vous avez de 10 à 15 heures de libre par semaine, faites de 2 à 3 heures de conseil "Mary King". Pour renseignements, tél.: 569-8386.
 TRAVAIL temps partiel dans la vente de bon revenu. Pas de porte en porte. 845-2277, 567-0797.
 JEUNE fille bilingue, avec expérience dans la vente au comptoir, demande pour travail de pharmacie. S'adresser: Pharmacie Malhot, 815 Belvédère Sud, Sherbrooke. Tél.: 569-4166.
 FEMME d'expérience pour travailler dans pharmacie. S'adresser: Pharmacie Pelletier, 176, rue Sherbrooke, Magog, 563-4460.
 SERVEUSES de table demandées pour collation, doivent demeurer ici. Signalez: 567-4455.
 AUX MATTRESSERES DE MAISON
 Si vous avez du temps libre... si vous désirez un surplus d'argent... si vous pouvez le gagner avec Avoil... S'adresser: Mme A. LeBlond, Waterloo, Tél.: 539-1040.
 JEUNE fille demandée pour travail à domicile, un enfant, 915 jours par semaine, à East Angus. Tél.: 569-0166.
 BONNE demandée pour soins d'un enfant. Informations: 864-4607.
 BONNE demandée 3 jours par semaine, 100 de semaines libres. Devra cuisiner chez elle. Très bon salaire. Pas de cuisine. S'adresser: 1531, Garant.
 BONNE demandée pour ouvrage général de maison. Signalez: 567-0987.
 51 HOMMES DEMANDES

40 PRETS HYPOTHECAIRES

HYPOTHECAIRES DISPONIBLES
 H. M. MORIN
 courtier en immeubles — Permis no 5032
 2777, King O. — 569-9528

49 FEMMES DEMANDEES

Infirmière licenciée pour dispensaire. Service d'urgence dans une campagne de charité. S'adresser: Pharmacie des Océans, 101, rue St-Jacques, Sherbrooke. Tél.: 569-4341.
 Chambre de Commerce, Notre-Dame du Laus, Papineau, Qué.
 MARTINIZING DRY CLEANING, au Centre d'Achats, King Ouest, 2e étage, demande pour travail général dans banderole de chemises, emploi permanent.
 Si vous avez de 10 à 15 heures de libre par semaine, faites de 2 à 3 heures de conseil "Mary King". Pour renseignements, tél.: 569-8386.
 TRAVAIL temps partiel dans la vente de bon revenu. Pas de porte en porte. 845-2277, 567-0797.
 JEUNE fille bilingue, avec expérience dans la vente au comptoir, demande pour travail de pharmacie. S'adresser: Pharmacie Malhot, 815 Belvédère Sud, Sherbrooke. Tél.: 569-4166.
 FEMME d'expérience pour travailler dans pharmacie. S'adresser: Pharmacie Pelletier, 176, rue Sherbrooke, Magog, 563-4460.
 SERVEUSES de table demandées pour collation, doivent demeurer ici. Signalez: 567-4455.
 AUX MATTRESSERES DE MAISON
 Si vous avez du temps libre... si vous désirez un surplus d'argent... si vous pouvez le gagner avec Avoil... S'adresser: Mme A. LeBlond, Waterloo, Tél.: 539-1040.
 JEUNE fille demandée pour travail à domicile, un enfant, 915 jours par semaine, à East Angus. Tél.: 569-0166.
 BONNE demandée pour soins d'un enfant. Informations: 864-4607.
 BONNE demandée 3 jours par semaine, 100 de semaines libres. Devra cuisiner chez elle. Très bon salaire. Pas de cuisine. S'adresser: 1531, Garant.
 BONNE demandée pour ouvrage général de maison. Signalez: 567-0987.
 51 HOMMES DEMANDES

40 PRETS HYPOTHECAIRES

HYPOTHECAIRES DISPONIBLES
 H. M. MORIN
 courtier en immeubles — Permis no 5032
 2777, King O. — 569-9528

49 FEMMES DEMANDEES

Infirmière licenciée pour dispensaire. Service d'urgence dans une campagne de charité. S'adresser: Pharmacie des Océans, 101, rue St-Jacques, Sherbrooke. Tél.: 569-4341.
 Chambre de Commerce, Notre-Dame du Laus, Papineau, Qué.
 MARTINIZING DRY CLEANING, au Centre d'Achats, King Ouest, 2e étage, demande pour travail général dans banderole de chemises, emploi permanent.
 Si vous avez de 10 à 15 heures de libre par semaine, faites de 2 à 3 heures de conseil "Mary King". Pour renseignements, tél.: 569-8386.
 TRAVAIL temps partiel dans la vente de bon revenu. Pas de porte en porte. 845-2277, 567-0797.
 JEUNE fille bilingue, avec expérience dans la vente au comptoir, demande pour travail de pharmacie. S'adresser: Pharmacie Malhot, 815 Belvédère Sud, Sherbrooke. Tél.: 569-4166.
 FEMME d'expérience pour travailler dans pharmacie. S'adresser: Pharmacie Pelletier, 176, rue Sherbrooke, Magog, 563-4460.
 SERVEUSES de table demandées pour collation, doivent demeurer ici. Signalez: 567-4455.
 AUX MATTRESSERES DE MAISON
 Si vous avez du temps libre... si vous désirez un surplus d'argent... si vous pouvez le gagner avec Avoil... S'adresser: Mme A. LeBlond, Waterloo, Tél.: 539-1040.
 JEUNE fille demandée pour travail à domicile, un enfant, 915 jours par semaine, à East Angus. Tél.: 569-0166.
 BONNE demandée pour soins d'un enfant. Informations: 864-4607.
 BONNE demandée 3 jours par semaine, 100 de semaines libres. Devra cuisiner chez elle. Très bon salaire. Pas de cuisine. S'adresser: 1531, Garant.
 BONNE demandée pour ouvrage général de maison. Signalez: 567-0987.
 51 HOMMES DEMANDES

40 PRETS HYPOTHECAIRES

HYPOTHECAIRES DISPONIBLES
 H. M. MORIN
 courtier en immeubles — Permis no 5032
 2777, King O. — 569-9528

49 FEMMES DEMANDEES

Infirmière licenciée pour dispensaire. Service d'urgence dans une campagne de charité. S'adresser: Pharmacie des Océans, 101, rue St-Jacques, Sherbrooke. Tél.: 569-4341.
 Chambre de Commerce, Notre-Dame du Laus, Papineau, Qué.
 MARTINIZING DRY CLEANING, au Centre d'Achats, King Ouest, 2e étage, demande pour travail général dans banderole de chemises, emploi permanent.
 Si vous avez de 10 à 15 heures de libre par semaine, faites de 2 à 3 heures de conseil "Mary King". Pour renseignements, tél.: 569-8386.
 TRAVAIL temps partiel dans la vente de bon revenu. Pas de porte en porte. 845-2277, 567-0797.
 JEUNE fille bilingue, avec expérience dans la vente au comptoir, demande pour travail de pharmacie. S'adresser: Pharmacie Malhot, 815 Belvédère Sud, Sherbrooke. Tél.: 569-4166.
 FEMME d'expérience pour travailler dans pharmacie. S'adresser: Pharmacie Pelletier, 176, rue Sherbrooke, Magog, 563-4460.
 SERVEUSES de table demandées pour collation, doivent demeurer ici. Signalez: 567-4455.
 AUX MATTRESSERES DE MAISON
 Si vous avez du temps libre... si vous désirez un surplus d'argent... si vous pouvez le gagner avec Avoil... S'adresser: Mme A. LeBlond, Waterloo, Tél.: 539-1040.
 JEUNE fille demandée pour travail à domicile, un enfant, 915 jours par semaine, à East Angus. Tél.: 569-0166.
 BONNE demandée pour soins d'un enfant. Informations: 864-4607.
 BONNE demandée 3 jours par semaine, 100 de semaines libres. Devra cuisiner chez elle. Très bon salaire. Pas de cuisine. S'adresser: 1531, Garant.
 BONNE demandée pour ouvrage général de maison. Signalez: 567-0987.
 51 HOMMES DEMANDES

40 PRETS HYPOTHECAIRES

HYPOTHECAIRES DISPONIBLES
 H. M. MORIN
 courtier en immeubles — Permis no 5032
 2777, King O. — 569-9528

49 FEMMES DEMANDEES

Infirmière licenciée pour dispensaire. Service d'urgence dans une campagne de charité. S'adresser: Pharmacie des Océans, 101, rue St-Jacques, Sherbrooke. Tél.: 569-4341.
 Chambre de Commerce, Notre-Dame du Laus, Papineau, Qué.
 MARTINIZING DRY CLEANING, au Centre d'Achats, King Ouest, 2e étage, demande pour travail général dans banderole de chemises, emploi permanent.
 Si vous avez de 10 à 15 heures de libre par semaine, faites de 2 à 3 heures de conseil "Mary King". Pour renseignements, tél.: 569-8386.
 TRAVAIL temps partiel dans la vente de bon revenu. Pas de porte en porte. 845-2277, 567-0797.
 JEUNE fille bilingue, avec expérience dans la vente au comptoir, demande pour travail de pharmacie. S'adresser: Pharmacie Malhot, 815 Belvédère Sud, Sherbrooke. Tél.: 569-4166.
 FEMME d'expérience pour travailler dans pharmacie. S'adresser: Pharmacie Pelletier, 176, rue Sherbrooke, Magog, 563-4460.
 SERVEUSES de table demandées pour collation, doivent demeurer ici. Signalez: 567-4455.
 AUX MATTRESSERES DE MAISON
 Si vous avez du temps libre... si vous désirez un surplus d'argent... si vous pouvez le gagner avec Avoil... S'adresser: Mme A. LeBlond, Waterloo, Tél.: 539-1040.
 JEUNE fille demandée pour travail à domicile, un enfant, 915 jours par semaine, à East Angus. Tél.: 569-0166.
 BONNE demandée pour soins d'un enfant. Informations: 864-4607.
 BONNE demandée 3 jours par semaine, 100 de semaines libres. Devra cuisiner chez elle. Très bon salaire. Pas de cuisine. S'adresser: 1531, Garant.
 BONNE demandée pour ouvrage général de maison. Signalez: 567-0987.
 51 HOMMES DEMANDES

40 PRETS HYPOTHECAIRES

HYPOTHECAIRES DISPONIBLES
 H. M. MORIN
 courtier en immeubles — Permis no 5032
 2777, King O. — 569-9528

49 FEMMES DEMANDEES

Infirmière licenciée pour dispensaire. Service d'urgence dans une campagne de charité. S'adresser: Pharmacie des Océans, 101, rue St-Jacques, Sherbrooke. Tél.: 569-4341.
 Chambre de Commerce, Notre-Dame du Laus, Papineau, Qué.
 MARTINIZING DRY CLEANING, au Centre d'Achats, King Ouest, 2e étage, demande pour travail général dans banderole de chemises, emploi permanent.
 Si vous avez de 10 à 15 heures de libre par semaine, faites de 2 à 3 heures de conseil "Mary King". Pour renseignements, tél.: 569-8386.
 TRAVAIL temps partiel dans la vente de bon revenu. Pas de porte en porte. 845-2277, 567-0797.
 JEUNE fille bilingue, avec expérience dans la vente au comptoir, demande pour travail de pharmacie. S'adresser: Pharmacie Malhot, 815 Belvédère Sud, Sherbrooke. Tél.: 569-4166.
 FEMME d'expérience pour travailler dans pharmacie. S'adresser: Pharmacie Pelletier, 176, rue Sherbrooke, Magog, 563-4460.
 SERVEUSES de table demandées pour collation, doivent demeurer ici. Signalez: 567-4455.
 AUX MATTRESSERES DE MAISON
 Si vous avez du temps libre... si vous désirez un surplus d'argent... si vous pouvez le gagner avec Avoil... S'adresser: Mme A. LeBlond, Waterloo, Tél.: 539-1040.
 JEUNE fille demandée pour travail à domicile, un enfant, 915 jours par semaine, à East Angus. Tél.: 569-0166.
 BONNE demandée pour soins d'un enfant. Informations: 864-4607.
 BONNE demandée 3 jours par semaine, 100 de semaines libres. Devra cuisiner chez elle. Très bon salaire. Pas de cuisine. S'adresser: 1531, Garant.
 BONNE demandée pour ouvrage général de maison. Signalez: 567-0987.
 51 HOMMES DEMANDES

40 PRETS HYPOTHECAIRES

HYPOTHECAIRES DISPONIBLES
 H. M. MORIN
 courtier en immeubles — Permis no 5032
 2777, King O. — 569-9528

49 FEMMES DEMANDEES

Infirmière licenciée pour dispensaire. Service d'urgence dans une campagne de charité. S'adresser: Pharmacie des Océans, 101, rue St-Jacques, Sherbrooke. Tél.: 569-4341.
 Chambre de Commerce, Notre-Dame du Laus, Papineau, Qué.
 MARTINIZING DRY CLEANING, au Centre d'Achats, King Ouest, 2e étage, demande pour travail général dans banderole de chemises, emploi permanent.
 Si vous avez de 10 à 15 heures de libre par semaine, faites de 2 à 3 heures de conseil "Mary King". Pour renseignements, tél.: 569-8386.
 TRAVAIL temps partiel dans la vente de bon revenu. Pas de porte en porte. 845-2277, 567-0797.
 JEUNE fille bilingue, avec expérience dans la vente au comptoir, demande pour travail de pharmacie. S'adresser: Pharmacie Malhot, 815 Belvédère Sud, Sherbrooke. Tél.: 569-4166.
 FEMME d'expérience pour travailler dans pharmacie. S'adresser: Pharmacie Pelletier, 176, rue Sherbrooke, Magog, 563-4460.
 SERVEUSES de table demandées pour collation, doivent demeurer ici. Signalez: 567-4455.
 AUX MATTRESSERES DE MAISON
 Si vous avez du temps libre... si vous désirez un surplus d'argent... si vous pouvez le gagner avec Avoil... S'adresser: Mme A. LeBlond, Waterloo, Tél.: 539-1040.
 JEUNE fille demandée pour travail à domicile, un enfant, 915 jours par semaine, à East Angus. Tél.: 569-0166.
 BONNE demandée pour soins d'un enfant. Informations: 864-4607.
 BONNE demandée 3 jours par semaine, 100 de semaines libres. Devra cuisiner chez elle. Très bon salaire. Pas de cuisine. S'adresser: 1531, Garant.
 BONNE demandée pour ouvrage général de maison. Signalez: 567-0987.
 51 HOMMES DEMANDES

40 PRETS HYPOTHECAIRES

HYPOTHECAIRES DISPONIBLES
 H. M. MORIN
 courtier en immeubles — Permis no 5032
 2777, King O. — 569-9528

49 FEMMES DEMANDEES

Infirmière licenciée pour dispensaire. Service d'urgence dans une campagne de charité. S'adresser: Pharmacie des Océans, 101, rue St-Jacques, Sherbrooke. Tél.: 569-4341.
 Chambre de Commerce, Notre-Dame du Laus, Papineau, Qué.
 MARTINIZING DRY CLEANING, au Centre d'Achats, King Ouest, 2e étage, demande pour travail général dans banderole de chemises, emploi permanent.
 Si vous avez de 10 à 15 heures de libre par semaine, faites de 2 à 3 heures de conseil "Mary King". Pour renseignements, tél.: 569-8386.
 TRAVAIL temps partiel dans la vente de bon revenu. Pas de porte en porte. 845-2277, 567-0797.
 JEUNE fille bilingue, avec expérience dans la vente au comptoir, demande pour travail de pharmacie. S'adresser: Pharmacie Malhot, 815 Belvédère Sud, Sherbrooke. Tél.: 569-4166.
 FEMME d'expérience pour travailler dans pharmacie. S'adresser: Pharmacie Pelletier, 176, rue Sherbrooke, Magog, 563-4460.
 SERVEUSES de table demandées pour collation, doivent demeurer ici. Signalez: 567-4455.
 AUX MATTRESSERES DE MAISON
 Si vous avez du temps libre... si vous désirez un surplus d'argent... si vous pouvez le gagner avec Avoil... S'adresser: Mme A. LeBlond, Waterloo, Tél.: 539-1040.
 JEUNE fille demandée pour travail à domicile, un enfant, 915 jours par semaine, à East Angus. Tél.: 569-0166.
 BONNE demandée pour soins d'un enfant. Informations: 864-4607.
 BONNE demandée 3 jours par semaine, 100 de semaines libres. Devra cuisiner chez elle. Très bon salaire. Pas de cuisine. S'adresser: 1531, Garant.
 BONNE demandée pour ouvrage général de maison. Signalez: 567-0987.
 51 HOMMES DEMANDES

51 HOMMES DEMANDES

DOMINION STORES LTD
 DEMANDE
 COMMIS DE VIANDE
 AVEC EXPERIENCE
 BON SALAIRE
 5 jours par semaine.
 Plan d'assurance-groupe.
 Jours de fêtes et vacances payés.
 Excellentes chances d'avancement.
 NOTE: Tous les postulants doivent être bilingues.
 Le salaire sera basé d'après l'expérience du postulant.
 S'adresser:
 DOMINION STORES LTD
 2209, King Ouest — Sherbrooke
 Entrevues du lundi au samedi
 9h. a.m. à 6h. p.m.
 Vendredi: 9h. a.m. à 9h. p.m.
 23-2

52 HOMMES, FEMMES DEMANDES

EMPLOYES DEMANDES

Pour hôtels, motels, restaurants, clubs, tavernes, cafés, chaudières, cuisiniers, commis, pâtisseries, aides-pâtisseries, la vente de viande, hommes de maintenance, hôteliers, serveuses de table, "Bar-maid", femmes de chambre, buanderies, garçons de table, serveuses, préparateurs, légumiers, caissières. Pour Sherbrooke et environs. S'adresser: 197, Montplaisant, eh. 1, Sherbrooke, entre 9 a.m. et 5 p.m. 23-3

51 HOMMES DEMANDES

nouvelles... au fil des nouvelles... au fil

Grabina : sentence le 18 mars

MONTREAL (PC) — Un récidiviste dans la trentaine, Gerry Grabina, recevra sa sentence, le 18 mars prochain, pour avoir été en possession, il y a quelques mois, de quelque \$400,000 en faux billets de \$20 et en faux chèques de voyageur.

Le prévenu attend par ailleurs son enquête, à Sherbrooke, sous l'accusation d'avoir commis un vol à main armée de \$171,742 dans une banque d'Asbestos.

A la suite de son enquête préliminaire, Grabina avait été remis en liberté sous un cautionnement de \$50,000, et c'est à la faveur de ce cautionnement qu'il aurait commis le hold-up pour lequel il est devant les tribunaux.

Un autre individu, Gary Bail, est aussi accusé de conspiration, dans la première cause.



INONDATION. — La police a porté secours à 30 membres de sept familles qui se trouvaient emprisonnées dans leurs demeures depuis plus de 24 heures à Repentigny, à la suite d'une crue des eaux du St-Laurent. Plusieurs pieds d'eau recouvraient la route conduisant à leurs foyers.

(Téléphoto PC)

Claude Perron envoyé aux Assises

QUEBEC (PC) — Claude Perron, 35 ans, de Québec, a été envoyé hier à son procès, au terme du 25 avril des assises, sous une accusation de fraude au montant de \$4,620. Une autre personne, Moïse Darabaneh, a déjà été envoyée à son procès, en rapport avec la même affaire qui remonte à 1963.

Comparaissant à son examen volontaire, Perron a déclaré qu'il n'avait rien à dire et qu'il n'avait aucun témoin à faire entendre.

Par ailleurs, deux autres individus accusés dans la même affaire, Jos. Cloutier, 35 ans, et Alexandre Morency, 43 ans, ont déclaré n'avoir rien à dire mais qu'ils avaient cependant des témoins à faire entendre.

Centaines d'autos immobilisées

QUEBEC (PC) — Un embouteillage monstre a immobilisé plusieurs centaines d'automobilistes sur une distance de quelques milles mercredi matin quand deux automobiles sont venues en collision à l'entrée nord du pont de Québec.

Cinq personnes ont été blessées, dont quatre qui venaient de quitter la vieille capitale et qui se dirigeaient vers la Flandre.

Les policiers provinciaux mandés sur les lieux ont mis plus d'une heure à rétablir la circulation de façon normale. L'accident s'est produit vers 8h 15.

Médailles pieuses non dédouanées

MONTREAL (PC) — Un Franco-Américain dans la cinquantaine, Joseph-Leopold Ouellette, de Woonsocket, dans l'Etat du Rhode Island, a comparu hier devant le juge Armand Chevreton, sous l'accusation d'avoir importé illégalement au Canada \$44,146.57 de médailles pieuses et de chaînettes sur lesquelles les droits d'accise et de douanes n'avaient pas été payés.

Ces importations illégales auraient été effectuées de 1962 à 1965 et une bonne partie de la marchandise, a-t-on révélé à la cour, aurait été acheminée vers l'un des grands centres de pèlerinage de l'Amérique, soit l'abbaye de Montserrat, à la Côte-des-Neiges, évidemment.

Ingénieurs et architectes invités à instituer une enquête

Tragédie à l'échangeur Turcot: verdict unanime de mort accidentelle

MONTREAL (PC) — Un jury du coroner, présidé par le juge Jacques Trahan ad hoc, après avoir délibéré durant près d'une heure et demie, a rendu un verdict unanime de mort accidentelle, sans responsabilité criminelle, dans le cas de sept ouvriers qui avaient péri, le 16 décembre dernier, dans l'effondrement d'une section de l'échangeur Turcot.

Précédemment, tout en résumant l'intention des jurés les faits déposés devant le tribunal au cours des huit jours de l'enquête, le coroner avait invité la Corporation des ingénieurs du Québec à instituer une enquête sur cette tragédie, afin de voir si leurs membres ont bien rempli leurs obligations selon les normes prescrites. "Voilà, de dire le juge, une occasion unique pour ce corps de faire son auto-critique et donner l'exemple". Il a également souligné que, pour des travaux du genre, les inspecteurs du gouvernement, au service du ministère au Travail, devaient être aussi souvent que possible sur les lieux.

Après que le jury eut rendu son verdict, le magistrat a dit que les suggestions qu'il avait faites précédemment à la Corporation des ingénieurs s'appliquaient aussi à la Corporation des architectes.

Dans ses remarques, le coroner ad hoc a déclaré qu'il ne serait peut-être pas mauvais, lorsqu'il s'agit de travaux aussi importants que celui et que des ingénieurs leur expliquent clairement ce qu'il y a à faire et leur fassent prendre connaissance des plans et devis. "Il serait temps, a-t-il conclu, qu'à l'avenir on y voit plus que jamais à assurer la sécurité des employés".

En rendant son verdict, le jury a déclaré qu'après avoir analysé et discuté les témoignages, les rapports d'experts et l'exposé du juge, il était évident que l'enquête a établi clairement que les compagnies et entrepreneurs intéressées n'ont pas été conscientes de leurs responsabilités, tant dans l'organisation et l'administration du personnel qu'au plan des irrégularités commises dans l'exécution des travaux.

Tout en déplorant cette tragédie, les jurés lancent un avertissement aux autorités concernées pour sauvegarder dans l'avenir la sécurité de leurs employés.

"Notre damnation..."

A la reprise de l'enquête hier matin, l'ingénieur Clodomir E. Forest était de nouveau sur la sellette pour expliquer son rapport portant sur des expertises faites en laboratoire.

Il a reconnu avoir été mandaté par la Couronne pour mener son enquête personnelle, sans avoir reçu de directives précises, sauf celle de trouver la cause de l'effondrement.

Contre-interrogé par Me Bélanger sur ce qu'il pensait du fait que les plans des ingénieurs-conseils ne soient pas toujours suivis, M. Forest s'est écrié : "Nous, les ingénieurs-conseils, c'est notre damnation. On nous soumet des plans, on les approuve ou les corrige, mais ils ne sont pas suivis".

Au nombre des autres témoins appelés à déposer hier, on remarquait particulièrement M. Donald Oliver, vice-président de la firme Dominic Forms and Supports Limited.

Celui-ci a expliqué que les vérins servant à supporter les coffrages de la section 10 de l'échangeur étaient arrivés d'Angleterre au début du mois d'août dernier et qu'ils reposaient dans des caisses.

M. Oliver a décrit ces vérins comme étant "une tige de fer entrée dans un support d'acier et reliée à celui-ci par de la soudure". Ces vérins de même type que ceux utilisés aux sections 12 et 14 de l'échangeur, portaient une couche de peinture rouge sur la soudure, ce qui la rendait invisible, selon lui.

On a appris, d'autre part, que des quelque 1,700 vérins utilisés lors de la construction de la section 12, environ 50 de ceux-ci ont dû être remplacés lorsqu'il fut question de s'en servir à nouveau à la section 10, parce qu'ils avaient plié ou flambé.

Après l'effondrement du 16 décembre dernier, tous les vérins qui semblaient intacts à cette section ont été retournés aux entrepôts de la firme Dominic.

C'est alors, raconte M. Oliver, que j'ai eu l'idée de les examiner de plus près pour me rendre compte qu'ils étaient défectueux.

humour A QUEBEC par Claude Déry

... de longue haleine

QUEBEC — On a tenté d'essorer les pommes de nos vergers sous tous les arguments au Parlement, hier, lors d'un débat aussi piquant que le cidre :

Me Jean Lesage : "Si j'ai dit que nous avions l'intention d'établir une cidrerie, c'est parce que nous avons l'intention d'établir une cidrerie".

Me Daniel Johnson : "Ah ! C'est comme la gratuité scolaire... ça prendra neuf, dix, douze ans..."

Le "sub judice"

Me Johnson : "Avant longtemps, tout le cabinet sera "Sub Judice" et fera partie de la "Res Gestae"..."

Me Jean Lesage : "Ca ne vous ferait pas de tort de l'être un peu, vous..."

Me Paul Gérin-Lajoie (Education) : "Il va venir un moment où le peuple pourra juger..."

Me Lesage : "Vous allez l'être "Sub Judice" aux prochaines élections".

Pêche en eau trouble

Me Johnson : "Avec un gouvernement qui se sert des tribunaux évidemment pour cacher ses scandales et couvrir ses recoins..."

Des voix : "Ah ! Ah !..."

Me Jean Lesage : "En parlant de scandales, je peux en brasser, moi, des saletés de l'Union Nationale et tant qu'on voudra, pendant des heures, des jours et des nuits. Mais il me semble que nous devrions nous en tenir au travail que nous avons à accomplir..."

L'arôme des compliments

Me Jean Lesage : "Je pense que le chef de l'Opposition voudrait que tous mes compliments aillent vers lui. Il est comme ces jeunes demoiselles toutes pimpantes qui ne peuvent comprendre qu'on puisse faire des compliments à d'autres..."

M. Maurice Bellemare (Champlain) : "Vous avez le droit d'être comique... le comprenez-vous?"

Me Lesage : "Ah ! Je ne suis pas si vieux que ça..."

M. Bellemare : "Vous êtes sensible d'oreille..."

Les crises cardiaques

Me Jean Lesage : "Que le député ne s'enferme pas. On dit qu'il se prépare à se monter..."

M. Maurice Bellemare (Champlain) : "Non, non, non..."

M. Lesage : "Qu'il fasse attention à son cœur..."

M. Bellemare : "Merci de vos bons conseils..."

Comme au baseball

Me Jean Lesage : "Le chef de l'Opposition, c'est clair, il va être battu aux prochaines élections..."

M. Maurice Bellemare (Champlain) : "Quel ? Moi ?"

M. Lesage : "Bien non, le député de Bagot..."

M. Bellemare : "Ah, bon, merci... Mon "merc" s'applique à moi personnellement..."

M. Jean Meunier (Mtl-Bourget) : "C'est dit et enregistré en l'absence de son chef..."

M. Lesage : "Oui... fall ball dans la mite..."

TELEGRAMMES de la Chambre

Décret pour la Beauce

QUEBEC (Par Claude Déry) — Le ministre du Travail, Me Carrier Fortin, vient d'obtenir du Conseil des ministres un arrêté sanctionnant des modifications au décret relatif à l'industrie de l'imprimerie dans la région de Québec et de la Chaudière, notamment en ce qui concerne le Syndicat des imprimeurs de la Beauce, portant à \$2.45 le jour, et à \$2.78 la nuit, le salaire horaire des typographes, lithotypistes, monotypistes, conducteurs de claviers et fondeurs.

Nouvelles routes dans Mégantic

Parce qu'elles ne sont plus utilisées pour la circulation et qu'elles ont été remplacées par des voies modernes, certaines routes ne seront plus entretenues par le ministère de la Voirie à l'avenir. C'est ainsi que le ministre, Me Bernard Pinard, annonce qu'une section de 1,250 pieds dans la municipalité de Sainte-Julie-Mégantic et une section de 750 pieds dans la ville de Laurierville (Mégantic également) ne recevront plus l'attention du ministère, puisque de nouvelles voies publiques ont été construites à ces endroits, dans le complexe de la route no 5 (Québec-Victoriaville-Sherbrooke).

Corporation religieuse et... impôt

Toute corporation religieuse ou non, constituée pour fins de religion, de charité ou d'éducation, bénéficiera d'une exemption de taxe prévue par la loi de l'impôt si elle se consacre uniquement à ces objectifs, sans but lucratif et sans partage des profits aux membres ou actionnaires. Toutefois, si une telle corporation exploite une entreprise commerciale connexe, elle doit se soumettre à l'impôt provincial et présenter au ministre du Revenu, M. Richard Hyde, l'état financier de ses opérations de profits et pertes et le bilan de son entreprise commerciale.

Deux congrès de l'Union nationale

Deux autres congrès de l'UN se dérouleront dimanche prochain, pour le choix de candidats dans les comtés de Dorchester et de Montcalm. A cause de la tempête du dernier "week-end", le congrès unioniste de Dorchester sera repris à Lac-Etchemin, alors que les orateurs invités seront le Dr Fernand Lizotte, député de l'Islet, et M. René Bernatchez, député de Lothbinière. Dans Montcalm, à Sainte-Julienne, Me Jean-Jacques Bertrand (Missisquoi), sera l'orateur invité au congrès.

Québec... en bref

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy a dit en Chambre mercredi qu'il ignorait qu'une épidémie de trichinose faisait rage au Québec.

Il répondait alors au chef de l'opposition, M. Daniel Johnson qui venait de lui demander s'il avait été informé de cette chose.

QUEBEC (PC) — Le ministre du Travail, M. Carrier-Fortin, a reçu le rapport du comité d'étude sur la formation professionnelle par l'apprentissage en vue d'assurer la préparation d'une main-d'œuvre adéquate dans tous les secteurs de l'économie.

QUEBEC (PC) — M. Paul Dozois, (UN-St-Jacques) a blâmé mercredi le gouvernement actuel pour la situation qui prévaut à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, "ou", dit-il, "plusieurs étudiants sont installés dans le corridor".

QUEBEC (PC) — M. Pierre Laporte, leader de la Chambre, a admis mercredi que les taxes ont augmenté, mais il a par ailleurs souligné qu'il y a eu des compensations.

M. Laporte a dit que quand le compte de taxes arrive à la maison on est toujours prêt à dire que l'éducation est gratuite à tous les niveaux de la commission scolaire, que les manuels et le transport sont gratuits.

QUEBEC (PC) — Le ministre de la Santé du Québec a fait savoir mercredi dans la capitale provinciale que la poliomyélite et la diphtérie sont en régression rapide dans la province.

Un seul cas de diphtérie, non mortel, d'ailleurs a été enregistré au Québec au cours de l'année 1965. Par contre, la polio a fait deux victimes dont une mortelle.

QUEBEC (PC) — Le ministre de la Justice, Me Claude Wagnon a révélé en Chambre mercredi que le congédiement de 50 gardiens à la prison de Québec n'était pas impossible, mais que le nombre lui semblait un peu fort.

LA POLITIQUE PROVINCIALE

Indemnité de rattrapage et travail additionnel

Fortin n'a recommandé aucun durcissement vis-à-vis des professeurs en grève

QUEBEC (Par Claude Déry). — Ni le ministre du Travail personnellement, ni ses conciliateurs ne se sont permis de recommander à la Fédération des Commissions scolaires de durcir leur attitude vis-à-vis

les demandes des professeurs en grève et plus particulièrement en regard de l'indemnité qu'ils exigeraient pour la période de rattrapage et le travail additionnel qui leur serait imposé.

La déclaration a été fournie hier par le ministre du Travail, Me Carrier Fortin, aux questions dressées à l'Assemblée législative par Me Daniel Johnson.

Me Fortin a toutefois enchaîné en précisant qu'il avait rencontré à son bureau M. Dugré, conciliateur pour les Commissions scolaires, et l'avait informé que, selon le Code du travail, le ministre (Me Fortin) avait donné à ses conciliateurs la directive de ne pas admettre, dans les recommandations qu'ils avaient, le principe ou le fait que les jours de grève (des professeurs) doivent être remboursés ou payés, parce que cette tactique, selon la conception du ministre, est contraire à l'économie du Code du travail.

D'autre part, Me Fortin soulignait que ses conciliateurs ne devaient pas être considérés comme des commissionnaires entre patrons et ouvriers mais comme des spécialistes assez compétents pour apporter des suggestions pratiques aux parties en conflit.

Enfin, le député de Sherbrooke concluait que les Commissions scolaires étaient libres de rembourser les jours de grève aux professeurs mais que ni le ministère de l'Éducation, ni celui des finances n'alloueraient de subventions pour solder ce coût particulier.

Quant au cas des professeurs du diocèse de Sherbrooke qui furent indemnisés pour leur période de grève, Me Paul Gérin-Lajoie rappela qu'à ce moment, le Code du travail ne s'appliquait pas aux instituteurs alors qu'actuellement, la situation est claire et nette.

Le comité parlementaire de l'agriculture étudiera le projet de cidrerie

QUEBEC (Par Claude Déry). — Le comité parlementaire de l'agriculture siégera au Parlement dans trois semaines environ, et pourra même convoquer des audiences publiques et y inviter les corps intermédiaires pour étudier à fond le projet d'une cidrerie au Québec.

L'assurance a été donnée à l'Assemblée législative hier par le premier ministre, Me Jean Lesage, en réponse aux questions multipliées de Me J.-Jacques Bertrand (Missisquoi).

A cette même occasion, M. Lesage a précisé qu'aucune décision n'avait encore été émise par le conseil des ministres quant au choix du site que d'aucune fixation de la Ville LaSalle et que l'exécutif de la province ne se sentait aucunement lié par le rapport de 175 pages commandé en janvier 1965, à la firme d'ingénieurs "Surveyer, Nemiger et Chenevert" de Montréal, par le ministre de l'Industrie et du Commerce, Me Gérard-D. Lévesque.

M. Lesage devait du reste déposer en Chambre basse cette étude approfondie sur "la rentabilité de l'industrie de transformation de la pomme" au Québec.

En conséquence, il appartiendra au comité de l'agriculture de transmettre au gouvernement ses recommandations quant à l'établissement d'une telle cidrerie après consultation auprès de l'UCC et des pomiculteurs qui se recrutent particulièrement dans les comtés de Montmorency, Deux-Montagnes, Huntingdon, Rouville et Missisquoi.

A la lecture de ce rapport, M. Lesage constate que la production majeure des vergers converge vers les pommes de table et que le Québec doit même importer des pommes de l'extérieur très souvent pour satisfaire la consommation.

Question pertinente. On se souvient que Me Bertrand avait le 26 janvier dernier, demandé au gouvernement si le Conseil d'orientation économique avait été consulté avant que le Conseil des ministres fixe à Ville LaSalle le site de la future cidrerie.

Les explications ci-haut fournies indiquent donc qu'aucune décision n'a encore été sanctionnée. Devant ces déclarations, Me Bertrand s'est demandé aussitôt sur quel barème le ministre de l'Agriculture s'était basé pour promettre une cidrerie au Québec dès le début de 1966, promesse qu'il a répétée depuis cinq ans alors qu'il ne possédait aucun rapport sur ce sujet.

Me Pierre Laporte, leader de la Chambre, coupa court au débat en déclarant qu'à ce stade des procédures, il ne fallait pas pousser plus loin l'acquisition, d'autant plus que le comité de l'agriculture sera appelé à scruter le problème sous tous ses angles.

Production rentable. Prenant la relève, M. Lesage admet qu'il se pose plusieurs questions à la suite de la lecture du rapport notamment sur l'aménagement d'une entreprise qui puisse produire à l'année longue et offrir une grande variété de produits : cidre, vin, jus, gelée, etc.

Il faut savoir également si l'entreprise doit être nationale, mixte ou privée. De plus, il faut tenir compte des pomiculteurs qui ont investi de larges sommes dans la production du cidre.

Retarder la construction des nouveaux entrepôts de Ville LaSalle

C'est à la Régie des alcools du Québec de décider (Lesage)

QUEBEC (PC). — Il appartient à la Régie des Alcools du Québec de décider si oui ou non elle retardera la construction de ses nouveaux entrepôts sur le terrain qu'elle a acquis à LaSalle.

C'est ce qu'a souligné le premier ministre Jean Lesage en Chambre mercredi en réponse à une question de M. Paul Dozois (UN-St-Jacques) qui demandait si la Régie allait retarder l'adjudication du contrat pour cette construction jusqu'à ce que le juge I. Smith de la Cour supérieure ait produit son rapport sur les transactions effectuées par la RAQ sur l'île de Montréal entre le 1er janvier 1964 et le 1er février 1965.

"Si le député prétend qu'elle doit retarder, l'adjudication du contrat, il peut faire les représentations qu'il croit utiles de faire à la Régie, tout comme nous", a dit M. Lesage.

Par contre, M. Lesage a répondu au chef de l'opposition, M. Daniel Johnson que l'administrateur de la Régie n'avait pas fait adopter d'arrêté ministériel pour l'achat du terrain à LaSalle.

"M. Power a-t-il consulté le gouvernement avant de prendre la décision de démanteler les entrepôts et le bureau chef de la Régie de l'est de Montréal à LaSalle", a alors demandé M. Johnson.

"J'ai dit hier tout ce que j'avais à dire sur ce sujet et j'ai annoncé l'institution d'une commission royale d'enquête avant même que le chef de l'opposition ne la demande", a rétorqué M. Lesage.

M. Johnson a alors voulu savoir si le comité de la Chambre sur les régies gouvernementales siégerait.

"Il siégera quand viendront les crédits", a été la réponse faite par le chef du gouvernement.

le train interurbain du nord le plus rapide

rapide

départ quotidien de la gare Centrale à 4 h 45 p.m. (sauf le samedi)

montréal-toronto en 4 h 59

Aucun arrêt pour les voyageurs en cours de route. Voitures climatisées. Nouvelles voitures-salons. Toutes les places de voitures-salons sont retenues. Les bagages ne sont pas enregistrés. Les tarifs Rouge, Blanc et Bleu s'appliquent entre Montréal et Toronto. Ils vous permettent de réaliser des économies substantielles.

EN

autres trains quotidiens partent de la gare Centrale pour Toronto

matin : Lakeshore — départ à 9 h 30 a.m. — arrêts en cours de route — durée du parcours : 4 h 50 p.m. — durée du parcours : 4 h 50 p.m. — durée du parcours : 4 h 50 p.m.

après-midi : Bonaventure — départ à 11 h 50 a.m. — durée du parcours : 4 h 30 a.m.

soir : Cavalier — départ à 7 h 30 a.m. — durée du parcours : 4 h 30 a.m.

aubaines du tarif rouge

Billet simple de voiture-coach : \$8.00

Billet simple de voiture-salon : \$15.00 (repas compris)